





HISTOIRE



DE LA

DÉPORTATION A CAYENNE

DE M. L'ABBÉ AUBERT

CURÉ DE FROMENTIÈRES (CANTON DE MONTMIRAIL-EN-BRIE)

SUIVIE DE LA LISTE DE TOUS LES PRÊTRES DÉPORTÉS A CAYENNE

Éditée par M. l'abbé BOITEL, chanoine titulaire de la cathédrale de Châlons-sur-Marne.



CHALONS-SUR-MARNE

J.-L. LE ROY, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

1868



HISTOIRE


DE LA

DÉPORTATION A CAYENNE

DE M. L'ABBÉ AUBERT

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ BOITEL

chanoine titulaire de la cathédrale de Châlons-sur-Marne.

- 
- LES BEAUTÉS DE L'HISTOIRE DE LA CHAMPAGNE. Deux forts volumes in-12, 1,180 pages, texte compacte, trois gravures..... 6 »
- HISTOIRE DU BIENHEUREUX JEAN, surnommé l'HUMBLE, seigneur de Montmirail-en-Brie, d'Oisy, de Tresmes, de Crèvecœur, de Gaudelus, de Belleau, de Condé-en-Brie, de La Ferté-Ancoul ou sous-Jouarre, comte de la Ferté-Gaucher, vicomte de Meaux, châtelain de Cambrai, puis religieux de l'abbaye de Longpont, de l'Ordre de Cîteaux et du diocèse de Soissons. Un volume in-12, 700 pages, 5 gravures..... 4 »
- HISTOIRE DE MONTMIRAIL-EN-BRIE, faisant suite à l'HISTOIRE DU BIENHEUREUX JEAN. Un volume in-12, 431 pages, une gravure..... 3 »
- Là se trouvent décrites les fameuses batailles de 1814, à Champaubert, à Montmirail, à Château-Thierry et à Vauchamps.
- VIES DE SAINT VINCENT, diacre, martyr, patron des vigneron, et de SAINT ELOI, patron des Orfèvres, des laboureurs, suivies d'un sermon sur la Toussaint. Un volume in-12, 116 pages..... » 80
- DIALOGUES MORAUX, INSTRUCTIFS ET AMUSANTS. Un volume in-18, 238 pag. » 60
- INSTRUCTIONS ET PRIÈRES pour le Sacrement de *Confirmation*, examinées et approuvées par l'autorité ecclésiastique. Un volume in-18..... » 10
- Ouvrages épuisés du même auteur dont les faits les plus saillants sont répartis dans les *Beautés de l'Histoire de la Champagne*.
- HISTOIRE D'ESTERNAY et de tout le canton. Un fort volume in-12, 415 pag. 2 50
- HISTOIRE DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU VITRY. Un volume in-12, 240 pages. 1 50
- HISTOIRE DE SAINT ALPIN, 8^e évêque de Châlons-s.-M. Un v. in-12, 165 p. 1 »
- DIALOGUE SUR LA GRAMMAIRE..... » 15

DEPARTEMENT DE LA GUYANE

BIBLIOTHEQUE

A. FRANCONIE

8° 5117

HISTOIRE

DE LA

DÉPORTATION A CAYENNE

DE M. L'ABBÉ AUBERT

CURÉ DE FROMENTIÈRES (CANTON DE MONTMIRAIL-EN-BRIE)

SUIVIE DE LA LISTE DE TOUS LES PRÊTRES DÉPORTÉS A CAYENNE

Éditée par M. l'abbé BOITEL, chanoine titulaire de la cathédrale de Châlons-sur-Marne.



DEPARTEMENT DE LA GUYANE

BIBLIOTHEQUE

A. FRANCONIE

G 2831

CHALONS-SUR-MARNE

J.-L. LE ROY, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

1868

UNITED STATES GOVERNMENT
SECURITY OFFICE
WASHINGTON, D. C.

SECRET

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

UNITED STATES GOVERNMENT
SECURITY OFFICE
WASHINGTON, D. C.

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

SECRET

AVANT-PROPOS.

L'abbé Rohrbacher, dans son *Histoire universelle de l'Eglise catholique* (t. 27, p, 573), nous donne un conseil extrêmement utile : « Puisse le nouveau clergé de France, né du sang des martyrs, nourri de la doctrine des confesseurs, se montrer toujours digne héritier des uns et des autres ! Pour cela, il ferait bien, dans chaque diocèse, de recueillir leurs actes, comme on le faisait dès les premiers siècles. »

Nous nous sommes empressé de suivre ce conseil. Depuis trente ans, nous nous sommes voué à l'étude de l'histoire de la Champagne.

Parmi tous les personnages célèbres qui se sont offerts à notre admiration, M. l'abbé Aubert, curé de Fromentières, dans le canton de Montmirail-en-Brie, tient un rang fort distingué.

M. l'abbé Aubert n'est-il pas un des plus grands héros de la Champagne ? Ne constitue-t-il pas sa gloire la plus pure ? Peut-on présenter un plus beau modèle dans ce siècle d'indifférence, de lâcheté, de pusillanimité, de sensualité, d'ambition, de révolte, d'avarice, d'impiété ?

M. l'abbé Aubert est remarquable par sa fermeté invincible, par l'amabilité de son caractère, par son zèle pour le salut des âmes, par son amour pour l'Eglise, par sa soumission entière à

ses décisions, par son respect profond pour le Pape, par son affection pour sa paroisse, qui était devenue la paroisse modèle, par sa patience inébranlable, par sa charité envers le prochain, par son industrie à se créer des ressources, par l'ensemble de ses vertus, par son désir du martyre, par son génie, surtout par son *Histoire manuscrite* qu'il nous a léguée.

Rien n'est plus propre à réveiller le catholicisme en France et surtout en Champagne, que la vue d'un modèle si parfait. Voilà un vrai confesseur de la foi. Qui peut comprendre tout ce qu'il a souffert pendant trois ans? Il pouvait dire comme le grand apôtre : Je meurs chaque jour, *quotidie morior!* Que de fois n'a-t-il pas répété dans son cœur, ces paroles de feu : « Ah ! que je serais heureux, si je perdais tout pour vous gagner ! »

Tertullien disait dans le III^e siècle, que le sang des chrétiens est une semence de nouveaux chrétiens.

Il en est de même dans ces derniers temps.

Le sang et les souffrances du clergé français ont été pour l'Eglise catholique une semence féconde de nouveaux enfants et de nouveaux apôtres. A la vue de tant de foi et de tant de patience, le schisme, l'hérésie, l'incrédulité même, se sont senti des entrailles (1).

Que sont toutes ces historiettes que présentent tous les journaux à cinq centimes, tous ces prétendus romans pieux qu'on dévore avec tant d'avidité, auprès de cette histoire si dramatique, si émouvante, si piquante, si curieuse, si instructive de cet excellent abbé Aubert? Comme cette histoire vraie l'emporte sur tous les produits des imaginations les plus exaltées ! Comme on l'attendait avec impatience, quand elle paraissait dans la *Semaine champenoise!* Comme on courait avant tout à la page qui la con-

(1) Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, t. 28, p. 231.

tenait, pour la dévorer ! On fut singulièrement contristé quand elle a cessé d'y paraître.

M. l'abbé Aubert a écrit lui-même, jour par jour, dans les prisons, sur les voitures publiques, dans les vaisseaux, dans les déserts brûlants de Cayenne, tout ce qui lui arrivait, ses pensées intimes, les avanies dont on le rassasiait, les courtes consolations qu'il éprouvait, les dangers sans cesse renaissants auxquels il était exposé, les douleurs qu'il ressentait, les angoisses qui le torturaient.

Mais avec quelle foi, quelle soumission à la volonté de Dieu, quel héroïsme il supporte ce martyre de tous les instants !

Vous, héros fameux, dont le nom remplit le monde, que sont toutes vos victoires, auprès des victoires de M. l'abbé Aubert ? Vous avez triomphé de vos ennemis par la force, par la violence, par l'extermination. M. l'abbé Aubert a triomphé de ses bourreaux par la patience. Il les bénissait, quand ils lui faisaient endurer toutes les tortures morales et physiques. L'abbé Aubert l'emporte sur les héros du monde autant que le ciel est éloigné de la terre.

Quelles grandes leçons nous présente cette histoire !

On voit ce que produisent les révolutions et dans les Etats et dans les individus.

L'abbé Aubert nous retrace les misères de tous genres auxquelles est réduite depuis huit ans la France, qu'il traverse presque d'un bout à l'autre.

On comprend de quels crimes, de quels attentats est capable l'homme qui perd la crainte de Dieu, qui se livre à ses passions, qui se laisse emporter par ses instincts brutaux, qui n'a plus d'autre guide que sa raison, qui ne marche plus qu'à la lueur de ce pâle flambeau. L'homme, abandonné à lui-même, est plus tigre que les tigres.

Cette histoire est plus complète que toutes celles qu'on a pu

bliées dans ce genre. La plupart se terminent aux pontons de La Rochelle. Mais l'histoire de M. l'abbé Aubert nous conduit au delà des mers et nous dépeint les scènes lamentables de Cayenne. On voit tout ce qu'il y a de plus horrible.

Et le retour lui-même est plus dramatique que tous les drames des romanciers.

Pourra-t-on jamais avoir assez sous les yeux cet héroïque confesseur de la foi ? Comme on rougit de sa propre faiblesse ! Comme on sent ranimer son courage ! Comme on brûle de charité pour Dieu et pour les hommes !

Cette histoire ne doit-elle pas se trouver dans toutes les bibliothèques et même dans chaque famille ?

Ce qui lui donne la plus grande authenticité, c'est qu'elle a été écrite par celui-là même qui en a été le héros.

Mais sa modestie nous a dérobé certains faits qui tournaient à sa gloire. Nous devons tirer le voile dont elle les a enveloppés ; ces faits sont les plus édifiants et par là méritent davantage d'être publiés.

Nous mettons ici la lettre d'un excellent ecclésiastique, qui fut son vicaire, qui a vécu dans son intimité, et lui a arraché certains secrets.

Qu'elle est touchante sa lettre, qui a été insérée dans la *Semaine champenoise* du 5 janvier 1867, n° 37, p. 593 !

A M. Le Roy, gérant de la *Semaine champenoise*.

« L'Allemand-Rombach, le 24 décembre 1866.

« Monsieur,

« Vous publiez dans votre excellente feuille, *la Semaine champenoise*, l'histoire de la déportation de l'honorable M. Aubert, ancien curé de Fromentières. La publication de cette histoire édifiante me fait un plaisir que je ne puis assez vous exprimer. Je connaissais particulièrement cet excellent curé dont j'ai été, pendant deux ans, le vicaire à Congy. Je l'aimais beaucoup et il me payait largement de retour en affection.

« Dans son précieux manuscrit qu'il m'a permis de copier, son humilité lui a fait passer sous silence un trait de courage qui mérite d'être connu ; il me l'a confié pour mon édification et je crois faire honneur à sa mémoire en vous le faisant connaître.

« Lors de sa première arrestation qui eut lieu en 1794, et à la suite de laquelle il a passé onze mois dans différentes maisons d'arrêt, l'un des soldats chargés de se saisir de sa personne, eut l'infâme audace de porter une main sacrilège sur le crucifix de sa chambre. Il allait le jeter à terre et le fouler aux pieds, lorsque le courageux curé, prompt comme l'éclair, lui saute au collet et l'arrête en lui disant : « Malheureux, que vas-tu faire ? » Le soldat déconcerté ne consomme pas son sacrilège, et ses compagnons d'armes de s'écrier : « Bravo ! vive le curé ! voilà un brave ! »

« Ces soldats furent pleins d'admiration et de respect pour ce prêtre qui, après s'être résigné à son arrestation avec la douceur de l'agneau, devenait tout à coup un lion pour la défense de son Christ, et ils n'exécutèrent qu'à leur grand regret le mandat odieux dont ils étaient chargés. Ils le firent avec tous les égards dûs au caractère sacerdotal.

« Ce trait de courage m'a tellement frappé que je l'ai cité dernièrement encore, dans un discours à l'occasion de la bénédiction d'une croix. Je m'estimerai toujours heureux d'avoir eu pour premier guide dans le ministère pastoral un prêtre aussi vénérable que le courageux M. Aubert.

« Agréez, Monsieur, l'expression des sentiments bien respectueux de votre abonné,

« L'abbé MAURER,

« Curé de l'Allemand-Rombach (Bas-Rhin). »

M. l'abbé Aubert poussa la modestie plus loin encore.

Il n'avait pas l'intention de publier l'Histoire de sa déportation à Cayenne. Il ne l'avait écrite que comme *memento*, pour dissiper ses ennuis, charmer ses souffrances dans les prisons, sur les vaisseaux, dans les terres maudites de Cayenne, pour conserver le souvenir de ses bienfaiteurs. Il laissait courir sa plume à l'aventure, jetait sur le papier ses impressions, y retraçait ce qui frappait ses regards, sans s'occuper ni d'orthographe, ni de style. Son manuscrit, qui manque de ce qu'on appelle *la mise en train*, dormait dans son armoire. Il ne le communiquait qu'à de rares amis.

Quand nous fîmes des recherches pour notre Histoire de Montmirail, on nous parla de ce manuscrit. Nous le cherchâmes longtemps. Nous parvîmes enfin à découvrir qu'il se trouvait entre les mains de M. Aubert, capitaine de cavalerie en retraite à Vitry-le-François. Nous nous empressâmes d'aller le lui demander, pour en extraire la matière d'un chapitre de notre histoire de Montmirail. M. le capitaine Aubert eut l'extrême obligeance de nous confier le précieux manuscrit.

Nous fûmes tellement charmé de ce récit si simple, si naïf, si touchant, si dramatique, si curieux, si instructif, si édifiant, que nous formâmes le dessein de le publier, après avoir remanié légèrement le style. Mais ce sont ses pensées, ses tournures de phrases, ses expressions. Nous ne nous permettons que de conper les périodes trop longues, corriger quelques fautes d'orthographe, retrancher des mots superflus, changer les termes inusités. Nous avons divisé l'ouvrage par chapitres, nous y avons mis des sommaires, et même ajouté quelques phrases incidentes, uniquement pour lier entre elles les différentes parties de l'ouvrage, et pour piquer davantage la curiosité; c'est ce qu'on appelle *la mise en train*.

Quand parut la *Semaine champenoise*, nous crûmes que cette histoire lui appartenait de droit, qu'elle devait lui servir de feuilleton, et qu'elle lui attirerait grand nombre d'abonnés. En effet, on l'attendait avec impatience; on se jetait dessus; on la dévorait.

Mais on a trouvé qu'elle absorbait trop de pages, empêchait la publication de nombreux articles d'actualité, qu'elle perdait de son intérêt. Nous avons cessé de la publier.

Cependant nous avons continué notre travail d'épuration, nous le fîmes imprimer, et nous le présentons avec le légitime espoir qu'il sera accueilli favorablement.

Cette Histoire sera extrêmement piquante, quand on la lira sans interruption, et qu'on pourra en suivre le fil jusqu'à la fin.

On peut dire que cette histoire est le complément nécessaire de nos *Beautés de l'histoire de la Champagne*. M. l'abbé Aubert est un des personnages les plus remarquables de la Champagne par l'héroïsme de ses vertus, et par l'histoire de sa déportation à Cayenne. Son histoire fait donc une partie essentielle de l'histoire de la Champagne, et doit tenir sa place dans toute bibliothèque scolaire, communale et privée.

L'abbé BOITEL,

Chanoine titulaire de la Cathédrale de Châlons.

CHAPITRE 1er.

L'Arrestation.

Mon long voyage avec ses circonstances et mes observations.

Il exista un temps malheureux où, dans l'empire français, les principes éternels de la morale universelle furent abandonnés pour adopter solennellement des maximes qui, dans le cours de tous les siècles, ne se firent jamais entendre que de loin en loin et dans les seuls repaires les plus ténébreux du crime.

Dans ces temps déplorables, avoir une conscience était un crime capital, et ce principe machiavélique dominait encore en 1798.

Ce fut à cette époque qu'on décréta une proscription générale contre tous ceux qui furent arbitrairement désignés sous le nom odieux de perturbateurs.

Je fus compris dans le nombre des victimes de ce nouvel anathème, et mon crime était d'avoir, en 1791, déclaré au gouvernement que je resterais fidèle à Dieu, à son Eglise, comme je promettais de l'être aux hommes en ce qui est de leur ressort.

Une compulsion générale des registres publics fut ordonnée. Ma déclaration consignée dans ceux de ma municipalité parvint aux membres de mon département, et son commissaire du pouvoir exécutif, digne suppôt du gouvernement d'alors, fit exécuter avec un zèle bien prononcé un mandat d'arrêt, qui portait en même temps la sentence de ma déportation.

Pour me notifier cet acte informe, deux gendarmes de Montmirail se rendirent à Fromentières, le dimanche 4 mars 1798, à neuf heures du matin.

Mais, craignant peut-être de trouver opposition de la part de mes paroissiens déjà assemblés autour de mon domicile pour assister à la messe, que, pour la première fois, j'allais dire au retour d'une maladie sérieuse que je venais d'essuyer, ces gendarmes se contentèrent de m'annoncer qu'ils étaient envoyés près de moi pour me conduire à la municipalité du canton, où je prendrais communication d'ordres pressants que le commissaire du pouvoir exécutif venait, me disaient-ils, de recevoir du ministre de la police générale.

Fidèle à l'obéissance que j'ai vouée au gouvernement, quoique faible encore, je monte à cheval, je pars incontinent, sans crainte, sans alarmes, mais non sans avoir remarqué sur le front de mes fidèles paroissiens le soupçon, l'inquiétude et la douleur, qui tour à tour semblent agiter leur âme trop sensible pour moi.

A peine m'étais-je éloigné d'un demi-quart de lieue de ma paroisse, qu'un des gendarmes qui m'accompagnaient tire de son portefeuille une pièce qu'il me présente. J'y lis un ordre donné par mon département à la gendarmerie de m'arrêter, de me conduire sous bonne et suffisante escorte à Châlons-sur-Marne, pour de là être transféré à Rochefort et y demeurer jusqu'à ce que le directoire exécutif ait déterminé le lieu de ma déportation.

La lecture de cet écrit, en m'apprenant à quel sort j'étais destiné, n'altéra en rien ce sang-froid qui m'est naturel et qui parut étonner les gendarmes, à qui je me contentai d'observer que, s'ils m'eussent annoncé d'abord la véritable mission dont ils étaient chargés pour moi, je me serais mis en mesure de prendre mes hardes et tous les moyens que mes faibles facultés auraient pu me procurer pour un voyage long et un exil dont j'ignorais le terme.

Ils m'alléguèrent qu'à la vue du rassemblement de mes paroissiens, dont l'attachement pour ma personne leur était connu, ils avaient cru devoir prendre cette mesure de prudence ; et ils s'excusèrent encore sur ce qu'ils furent tellement frappés de la douleur profonde qui se manifesta tout à coup dans tout l'extérieur de la gouvernante de ma maison à leur aspect, qu'ils n'eu-

rent pas le courage de m'annoncer devant elle l'arrêt de ma déportation. Ils ajoutèrent que, devant le lendemain me conduire à Châlons, ils me donneraient en passant à Fromentières tout le temps de prendre les effets dont je voudrais me charger pour mon voyage,

Nous arrivâmes donc à Montmirail où j'allais être conduit immédiatement à la prison, lorsque l'officier de la gendarmerie, homme honnête et sensible, plus guidé par la nécessité d'obéir que porté d'inclination à exécuter de semblables mandats, se présente et donne ordre à ses gendarmes de me déposer dans sa maison.

Je descendis alors de cheval et fus introduit dans une salle vaste, propre et bien décorée, mais où le premier objet qui frappa mes regards fut l'aspect de deux hommes qui m'étaient parfaitement connus ; l'un était le curé de Maclaunay et celui de l'Echelle-le-Franc, avec lequel, en 1794, j'avais déjà vécu l'espace de onze mois en différentes maisons d'arrêt, et notamment dans celle de Sainte-Ménéhould, en Argonne.

Après les embrassements et les compliments d'ordinaire, nous nous demandons réciproquement par quelle bonne ou mauvaise fortune nous nous trouvons ainsi réunis. Le résultat de nos réponses mutuelles fut que nous étions tous trois envoyés au dépôt de Rochefort, pour y attendre l'heure de notre déportation.

Comme nous paraissions avoir mêmes sentiments, même courage, et comme nous étions préparés en partie à cet événement, il ne nous fut pas difficile de nous consoler l'un l'autre par l'espoir que nous concevions surtout d'être moins malheureux sur une terre étrangère ou éloignée, qu'au sein d'une patrie agitée depuis longtemps par des volcans politiques.

Oh ! qu'il est infortuné, disions-nous, cet empire où l'homme honnête et paisible est réduit à bénir le malheur d'être contraint d'aller sur un sol inconnu se former une nouvelle patrie !

Tandis que nous faisons de si tristes réflexions, la nouvelle de notre enlèvement se répandait dans la ville.

Midi sonne ; on entend frapper à la porte de notre apparte-

ment. On ouvre et nous voyons paraître une respectable dame, M^{me} de Pompery, qui, déjà en 1794, avait prodigué à M. le curé de l'Echelle et à moi, les secours d'une tendre mère, pendant l'espace d'un mois que nous restâmes détenus avec elle, en la maison d'arrêt de Montmirail.

Quoique le malheur des temps ne lui eut laissé d'un ample revenu que son cœur généreux et une médiocre fortune, elle venait encore nous continuer l'office de sa bienfaisance.

Par ses ordres, notre diner avait été préparé. On l'apporte. Nous nous mettons à table, autant engagés par la main libérale qui l'offre, que par la délicatesse des mets qui nous sont servis. Le diner est aussi gai que la circonstance peut le permettre.

Le reste de la journée se passe à recevoir la visite de nos amis et des personnes sensibles à notre sort.

Le commissaire du pouvoir exécutif du canton, M. Léonard, guidé sans doute par son cœur, ne craint pas lui-même de se compromettre, et vient aussi nous faire visite. Les larmes qu'il ne peut retenir en nous voyant, les mots à demi-articulés qui expirent sur ses lèvres tremblantes, nous paraissent l'expression de sa douleur comme de son vif regret de n'avoir pas été prévenu à temps du sort qu'on nous préparait. Pour ne pas laisser de doute sur le généreux intérêt qu'il prenait à nos malheurs, il nous fait part d'une lettre qu'il venait d'écrire en notre faveur aux membres de notre département, dont il était considéré, et auxquels il expose sa surprise de leur détermination à notre égard, attendu, qu'autant par l'exemple de notre soumission aux lois que par l'influence de notre opinion religieuse, la paix et la tranquillité s'étaient conservées dans nos paroisses, lesquelles de tout son canton ont été constamment les plus soumises comme les plus exactes à payer les contributions.

Cette lettre nous fut remise par lui, pour être présentée à l'administration départementale, à notre arrivée à Châlons. Nous la reçûmes avec reconnaissance et l'un de nous s'en chargea.

Mais quel effet cette lettre pouvait-elle produire sur des révolutionnaires !

La journée se terminait et notre généreuse et attentive bienfaitrice avait pourvu aux besoins de la nuit. Déjà trois lits par ses soins avaient été dressés, et un souper qui répondait à la libéralité du diner n'attendait, pour nous être servi, que notre ordre.

Après le souper et quelques tours de promenade au jardin, nous priâmes la respectable dame qui venait de nous combler de bienfaits, de recevoir nos remerciements et nos adieux. Mais elle ne voulut point entendre parler de remerciements, et quant à nos adieux, elle nous dit qu'elle ne les recevrait qu'au moment de notre départ.

Nous nous retirâmes dans notre appartement, où trois gendarmes passèrent la nuit. A cinq heures du matin, ils nous annoncent que la voiture est prête et nous partons pour Fromentières.

Un spectacle attendrissant m'y attendait. Mes paroissiens en pleurs se pressent autour de moi ; les mères me présentent leurs enfants. J'avance lentement vers le presbytère au milieu de mes paroissiens éplorés et suivi de deux gendarmes qui pressent mon départ. J'arrive enfin et je trouve l'intendante de ma maison dont les soupirs, les larmes, les mots entrecoupés achèvent d'ébranler mon courage.

Cependant elle travaille avec quelques-unes de ses compagnes à préparer ma malle, et sur l'instance des gendarmes, je me dispose à partir.

A ce moment suprême, elle redouble ses pleurs ; elle veut me suivre, partager mon sort, me continuer ses services. J'ai mille peines à lui faire comprendre que la bienséance, l'honnêteté publique, la religion lui imposent un grand sacrifice.

Puis m'adressant à mes paroissiens, je leur recommande de se souvenir de moi, de mes leçons. Je leur atteste que si par l'empire des circonstances j'ai pu leur être enlevé comme pasteur, mon cœur leur sera conservé, jusqu'à la fin, comme le cœur du plus sincère et du plus tendre de leurs amis.

J'allais leur en dire davantage, mais leurs larmes qui coulent avec abondance, m'arrêtent tout à coup. Je monte en voiture et je pars.

Je sens encore en racontant ceci, que cette douloureuse séparation fut, de tous les sacrifices que j'ai pu faire pendant ma vie, celui qui coûta le plus à mon cœur.

J'étais déjà bien éloigné de Fromentières, que mes regards comme malgré moi se tournaient vers le lieu où j'avais laissé tant d'objets de ma tendresse. Mais enfin mes paroissiens inconsolables disparaissent à mes yeux.

Les gendarmes dont le cœur ne s'attendrit guère sur des criminels qui ne méritent que trop bien les rigueurs de la justice, ne peuvent se défendre de la vive émotion qu'un spectacle si inattendu excite dans leur âme.

« Ah ! qu'elle est puissante, disent-ils, l'influence des principes religieux, qui, sagement entendus, savent si bien allier la douleur la plus profonde avec la soumission la plus parfaite. »

Nous arrivons à Etoges, et au lieu de nous conduire à Vertus, chemin naturel d'Etoges à Châlons, les gendarmes nous mènent à Epernay par une route affreuse à travers les bois.

A peine sommes-nous arrivés à la prison, que se présente à nous un homme qui, sans nous saluer, nous toise des pieds à la tête, puis disparaît. C'est le commissaire du pouvoir exécutif de la municipalité du lieu. Il nous juge sans doute comme des êtres fort dangereux, car il commande douze fusiliers pour nous surveiller pendant la nuit. Mais en un moment nous devenons leurs amis.

Nous eûmes une surprise fort agréable. Des enfants fort intéressants nous apportent un beau et bon souper.

Nos gardiens reçoivent aussi leur repas qu'ils nous demandent la permission d'unir au nôtre. Ce fut là un festin fraternel assez rare, fort agréable après une journée de fatigues incroyables et de corps et d'esprit.

Nos bienfaiteurs avaient encore eu la précaution de nous préparer trois lits. Le lendemain matin, ils s'empressent de venir nous offrir quelque argent et quelques hardes, dont ils nous soupçonnent peu nantis. Ils nous les présentent d'une manière si engageante, qu'un refus de notre part eût été une injure pour eux. Nous ne trouvons pas d'expressions propres à témoigner



toute notre reconnaissance à nos bienfaiteurs et à nos gardiens.

Qu'elle soit bénie, la bonne ville d'Épernay !

Nous partons pour Châlons. Mais, quelle douleur ! nous cherchons en vain des yeux ces majestueux édifices qui se perdaient dans les nues et faisaient l'ornement de cette noble cité. Le plus grand nombre a disparu sous la hache révolutionnaire.

Nous remettons aux gendarmes la lettre de recommandation de M. Léonard, et on nous introduit dans un lieu ténébreux où l'innocence n'était jamais entrée que pour donner des secours ou des consolations aux coupables.

Des personnes charitables viennent fournir à nos besoins avec profusion.

Le lendemain au soir, deux gendarmes nous ordonnent de les suivre au département, et nous introduisent dans une grande salle.

Tout à coup, j'entends ouvrir une porte masquée, par laquelle je vois entrer cinq individus qui me paraissent bien petits dans un si vaste appartement. Ce sont les cinq pères de la patrie.

Le commissaire, à figure rébarbative, l'œil en feu, le front chargé de nuages, requiert d'une voix rauque que deux de nous se retirent.

Bientôt mon tour est annoncé par un gendarme. J'entre et je vois sur la table un grand livre ouvert. C'est le registre de ma municipalité, dans lequel un membre cherche ma déclaration de 1791 et en fait lecture.

« Qu'avez-vous à répondre ou à changer à tout ceci, me dit froidement le commissaire ? »

« Je n'y puis rien changer, lui dis-je, mais j'invoque la constitution qui consacre la liberté des cultes ; je réclame la loi qui « proscrit toute recherche d'opinion religieuse ou politique, et « j'appelle en témoignage de ma conduite publique tous ceux « qui me connaissent. »

Le commissaire reprend :

« N'avez-vous rien de plus à dire ? »

« Non, dis-je. »

« Eh bien, retirez-vous, me répond le président. »

Sortant aussitôt, je vais rejoindre mes compagnons d'infortune. Les gendarmes nous reconduisent à la prison.

Nos compagnons de détention nous attendaient avec impatience. Ils se serrent autour de nous et s'empressent de nous demander le résultat de notre démarche.

« Nous n'avons rien à vous apprendre, leur disons-nous, sinon
« que nous avons été froidement accueillis, écoutés sans intérêt
« et renvoyés sans réponse. »

Ma sœur, à force de démarches, parvient à découvrir que deux de nous subiront la déportation. Mais quel est celui qui sera rendu à la liberté, c'est une question à laquelle on refusa constamment de répondre.

Le doute fut bientôt dissipé. Ma sœur revient le lendemain. Baignée de larmes, elle me regarde un instant sans pouvoir me rien dire. Puis s'adressant au curé de Maclaunay :

« Je vous annonce, lui dit-elle, le bonheur que vous désirez,
« et je vous en félicite. Mon regret est de ne pouvoir apporter
« une nouvelle aussi flatteuse à vos deux compagnons.

« Mais j'espère, dit-elle au curé de l'Echelle, que le malheur,
« qui vous unit au sort de mon frère, ne servira qu'à resserrer
« les liens de votre ancienne amitié, et que les consolations, les
« secours que vous vous donnerez mutuellement, vous dedomma-
« geront des grands sacrifices que vous avez à faire en ce mo-
« ment. »

Puis se tournant vers moi, elle me regarde, fond en larmes et ne peut me parler. Vivement ému, je fais de vains efforts pour lui dérober ma douleur. Je ranime cependant mon courage, et tout tremblant encore :

« Consolez-vous, chère sœur, lui dis-je, et rassurez-vous. Je
« saurai supporter mon malheur. Je regrette, sans doute, d'être
« séparé de ce que j'ai de plus cher au monde. Mon regret, ce-
« pendant, serait bien plus grand encore, si je ne pensais pas
« que dans mon exil l'honneur m'accompagne, et que je revien-
« drai un jour avec gloire près de vous. »

CHAPITRE II

Voyage à travers la Champagne

Le gendarme, qui nous a annoncé la nouvelle de notre départ, ajoute qu'un de ses collègues est dépêché pour Maclaunay, dont il doit sommer l'ancienne municipalité de se rendre sans délai au département, pour attester s'il est vrai qu'une rature dans la déclaration de leur curé a été faite par lui et à l'instant même où il faisait sa déclaration, comme il l'assure.

Ce même gendarme, continue-t-il, doit aussi passer à Montmi-rail, où il remettra à la gendarmerie un ordre de se rendre à Fromentières et d'y arrêter le maire de mil sept cent quatre-vingt-onze, pour rendre compte du motif qui lui a fait négliger de faire signer ma déclaration par tous les membres de la municipalité. J'ai su depuis que ce brave homme resta, à cette occasion, huit jours dans les prisons de Sézanne.

Quant au curé de l'Echelle, qui n'a pu désavouer un acte en forme de rétractation écrit de sa main, puis par lui raturé sans l'avoir signé, il ne voulut pas non plus désavouer l'intention qui dirigea sa plume en l'inscrivant sur le registre de sa municipalité, et mérita de cette sorte de ne pouvoir se soustraire à la peine de m'accompagner dans mon exil.

Tel fut l'effet que produisit notre apparition au département.

Ce fut là une démarche inutile, pour moi, et qui répugnait à mon cœur tout en le faisant. Car j'étais dans cette persuasion que quiconque aime à faire des victimes, ne se plaît qu'à trouver des coupables.

Cependant quatre de ces personnes sensibles et bienfaisantes,

qui depuis cinq jours ont par une industrieuse générosité adouci le malaise et l'ennui de notre prison, arrivent à leur tour. Elles ont aussi appris le dénouement de la scène où nous venons de jouer un si triste rôle. On voit peinte sur leur figure la peine qu'elles éprouvent de n'avoir à nous faire qu'un compliment de condoléance. L'une d'elles prenant la parole :

« Ne pouvant, nous dit-elle, vous suivre que par la pensée, il
« nous sera désormais impossible de vous être utiles. Nous vous
« apportons quelques effets et quelque argent. Nous regrettons
« que le malheur des temps ne nous permette pas d'être plus
« généreux. Mais vous verrez là le gage de notre zèle, et sous ce
« rapport, nous nous flattons que ces objets vous seront agréables
« comme nous désirons qu'ils vous soient utiles. »

« Nous recevons vos dons, leur disons-nous, avec d'autant plus
« de reconnaissance, qu'après vos précédents bienfaits un refus
« de notre part vous causerait autant de peine que votre zèle
« actif nous a fait éprouver de consolation dans nos maux. »

Pendant que nous nous donnions réciproquement des preuves de notre mutuelle estime et que nous faisons nos adieux, l'heure de nous mettre sous les verroux approchait ; nous nous quittâmes. Nous fîmes aussi nos adieux à nos compagnons de détention, que nous ne devons plus revoir ; nous leur souhaitons d'être rendus promptement à la liberté, qu'ils n'auraient jamais dû perdre. Ils forment aussi de leur côté les vœux les plus ardents pour nous, et chacun se retire tristement de son côté.

Le lendemain dès le matin, une étroite voiture nous attendait à la porte de la prison ; nous eûmes pour siège une botte de paille. Nous partons. Trois gendarmes marchaient devant la voiture et deux derrière. Le hennissement des chevaux, leur pas accéléré, le bruit que fait la voiture sur le pavé, excitent la curiosité des citoyens. Un grand nombre gémit en nous voyant ; un plus grand nombre recule épouvanté d'un spectacle qui n'atteste que trop que l'homme honnête et paisible a tout à craindre dans un Etat où l'arbitraire, le caprice, la passion sont mis à la place des lois.

C'est ainsi que nous traversâmes la ville et les faubourgs. Nous arrivâmes à Sommesous, village de la Champagne. Là nous fûmes remis à la gendarmerie du lieu. Un des gendarmes, qui me reconnut, moitié par sensibilité, moitié par reconnaissance, obtint que nous ayons à choisir entre la prison et l'auberge. Il ne nous fut pas difficile de déterminer notre choix. L'auberge devint la prison, où nous fûmes conduits par la gendarmerie.

Le lendemain dès l'aurore, on nous fit partir pour Arcis, lieu riche et agréable de la Champagne, qu'arrose la rivière d'Aube.

Un ancien et puissant seigneur de cette cité rendit cette rivière navigable pour l'intérêt de ses vassaux, qu'il regardait comme ses amis, disons mieux, comme ses enfants. Mais le malheur des temps empêcha ces braves gens de continuer, depuis quelques années, de conduire à la capitale de l'empire le riche produit de ses bois. La rivière n'y portait plus que le tribut de ses eaux.

Aussi un triste silence a-t-il succédé à cette agitation, à cet agréable murmure, à ce concours actif d'hommes qu'on voit aller, venir, retourner, revenir encore, mouvement perpétuel qui plaît infiniment au voyageur passant dans un lieu de commerce, sur le port d'une rivière navigable.

Les habitants, par leur air mélancolique, semblent annoncer une grande sensibilité ; mais ils n'osent nous approcher. Cette timidité ne nous laisse plus douter que l'ombre sauvage du trop fameux Danton est encore errante dans ces lieux témoins de sa naissance. Tout nous annonce les rigueurs qui nous attendent.

Un des prisonniers avait compromis la veille, par son évvasion, la responsabilité du concierge de la prison. Aussi à peine fûmes-nous remis sous la surveillance du geôlier que nous éprouvâmes les effets de sa défiance et de sa dureté. Il présenta à l'un une cruche d'eau et à l'autre un pain noir et mal fait, il se chargea lui d'une botte de paille et ouvre une porte basse et étroite ; nous faisons quelques pas à tâtons et à demi-courbés. Le geôlier ouvre une seconde porte plus basse que la première : c'est celle de la prison, séjour horrible où ne règne qu'une faible clarté, où l'on ne respire qu'un air épais, où l'on est suffoqué par une odeur

infecte. Nous avons pour société sept déserteurs que l'on reconduit à leurs drapeaux et trois malfaiteurs condamnés à quatre mois de prison. Pas plus accoutumés à ce gîte qu'à cette société, nous nous regardons tous deux sans rien dire ; mais nos yeux en disaient beaucoup à l'un et à l'autre.

Il nous fallut cependant prendre un parti. Nous nous mimes à ramasser notre paille et à en former notre lit. Par prudence, nous y restons étendus, pour ne pas être exposés au danger de mesurer souvent, et aux dépens de notre tête, la hauteur de notre prison.

C'est ainsi que nous passâmes le reste du jour et la nuit tout entière. L'un et l'autre nous parurent bien longs, moins encore par l'incommodité d'une position gênante, que par le dégoût que nos compagnons nous firent éprouver, peut-être sans le vouloir. Leurs propos grossiers et indécents nous faisaient frémir d'horreur.

Quel ennui nous dévorait dans un tel enfer. Comme nous soupirions après le retour du jour ! Nous avions beau nous tourner et retourner sur notre paille, nous ne pouvions goûter de repos. Enfin l'aurore apparaît à travers les barreaux de fer de la croisée de la prison et arrive l'heure où les gendarmes viennent nous prévenir de notre prochain départ.

Nous quittons avec précipitation et sans regret des compagnons que l'infortune nous donna et auxquels nous ne pûmes accorder notre estime.

Nous sommes en voiture. L'air est froid, mais le ciel est beau ; nous montons et nous descendons successivement de petits côteaux. Nous voyons se dérouler devant nous la moitié du chemin qu'il nous faut faire pour nous rendre le soir à Troyes, capitale de la Champagne, et qui peut disputer d'antiquité avec les capitales les plus anciennes. Mais à quel état est-elle réduite ? Ses nombreuses et bruyantes manufactures se taisent ; son commerce jadis si florissant, est anéanti. Il ne lui reste plus que la gloire d'avoir conservé jusqu'à ce jour les riches tombeaux, les antiques palais de ses anciens souverains et l'honneur d'avoir donné en

différents temps à l'Europe des hommes célèbres, qui, en illustrant leur patrie, ont honoré les siècles qui les ont vus naître.

Nous faisons une rencontre, qui d'abord nous inspire une grande crainte.

Nous étions près d'arriver, lorsque de loin et sur une autre route, nous voyons s'avancer vers nous une troupe nombreuse d'hommes, qui, autant par la variété du costume et l'inégalité de la taille que par le désordre qui règne dans sa marche, présente l'image effrayante d'un rassemblement peut-être dangereux pour la ville.

Tout préoccupés de cette appréhension, nous étions déjà dans le faubourg Saint-Jacques. Cette troupe y entrait à côté de nous. C'était un régiment qui changeait de garnison.

Notre crainte ne fait que changer d'objet, et éveille les tristes souvenirs que quatre ans d'une apparente sécurité n'ont pu nous faire oublier. Nous attendions en silence les propos malins, les injures, les railleries d'une soldatesque effrenée, que dans l'origine on ne provoqua que contre les castes nouvellement prosrites.

Cependant nous avons bientôt lieu de croire que le temps de l'enthousiasme est passé. Un extérieur triste, un regard d'indifférence jeté sur nous, un profond et morne silence, signe ordinaire du mécontentement, font comprendre que cette troupe n'est pas moins lasse du service, qu'elle nous paraît fatiguée de la marche. Avançant de front avec elle, nous sommes agréablement surpris de marcher non à côté de lions furieux, mais de paisibles agneaux.

Nous entrons donc tous ensemble dans la ville.

Quelle est notre surprise ! ni enfants, ni ouvriers, ni artisans, classe toujours curieuse des grandes villes, ne paraissent faire attention à cette troupe qui passe, encore moins au bruit de la voiture escortée par la gendarmerie. Personne n'est sur les portes, personne ne paraît aux fenêtres. Nous nous demandons en nous-mêmes : « Quelle est la cause de cette étrange apathie ? » L'œil est-il trop accoutumé à de tels spectacles ? Est-ce l'effet

« de l'assentiment général, ou la preuve du mécontentement
« universel ? »

Quoi qu'il en soit, nous continuons à pénétrer dans la ville, et partout dans les rues nous ne rencontrons que quelques êtres décharnés, dont la figure est livide et le corps tout courbé ; ils paraissent réduits à la misère, accablés de tous les maux, et tellement débiles qu'ils ne peuvent plus que se hâter lentement pour nous livrer passage.

Nous arrivons à l'embranchement de deux rues. Le régiment prend celle qui conduit à la maison commune et nous l'autre, qui mène à la maison d'arrêt. Comme tout est changé. Cette maison d'arrêt était le couvent des Cordeliers, dont les religieux furent expulsés au nom des principes nouveaux ; et furent forcés comme tant d'autres de restituer à la masse commune ce bien, qu'ils ne tinrent jamais que de la libéralité des particuliers.

Tout en entrant, se présentent à nous, en avant, l'église, et plus loin, le cloître. Ils n'attestent l'un et l'autre qu'ils ont existé que par leurs débris. La confusion de leurs décombres donnerait à croire que l'ange exterminateur a présidé à leur destruction. Cependant le corps de la maison n'est point encore tombé ; mais tout annonce que sans de promptes réparations, sa ruine totale ne saurait être que très-prochaine.

C'est dans cette nouvelle espèce de maison d'arrêt que nous sommes introduits et remis à la responsabilité du concierge. Cet homme était honnête, et, tout en me voyant, il se rappelle m'avoir connu lorsque j'étais au collège de cette ville.

Il nous reçoit avec un air d'affection et d'intérêt. Mais ventre affamé n'a pas d'oreilles. Nous étions à jeun depuis vingt-quatre heures ; la faim et le froid nous torturaient également l'un et l'autre. Le bon geôlier nous admet dans son logis, nous fait un bon feu et nous présente le pain et l'eau d'ordonnance.

Pendant que nous rendons par un repas si frugal quelques forces à la nature épuisée, le concierge s'écrie :

« Ah ! qu'il s'est passé de choses du moment que vous avez
« quitté la ville, et que la ville elle-même est bien changée
« depuis quelques années !

« On ne voit plus ce bruyant concours de citoyens; on n'entend plus ce bruit sourd de tant de voitures, qui allant et venant sans cesse, semblaient par leur pesanteur et leurs secousses ébranler toutes les maisons.

« Le commerce est en partie tombé ; les manufactures à demi ruinées ôtent au négociant la faculté de continuer ces entreprises hardies, ces travaux utiles, ces grandes dépenses qui donnaient tant de vie à la ville. Aussi par un contre-coup fatal, l'ouvrier, l'artisan se trouvent aujourd'hui sans argent. On ne leur a pas même laissé la ressource d'être admis dans ces diverses maisons, monuments respectables de la piété de nos pères, qui n'avaient été fondées que pour servir de refuge à l'infortune, à l'infirmité, à la vieillesse.

« Ces maisons ne sont plus ; elles ont été rasées jusqu'aux fondements, et tous leurs biens ont été vendus pour acquérir, dit-on, au nom de l'humanité, quoique au détriment de la génération actuelle, un bonheur fort incertain aux races futures, qui devront pleurer chaque jour sur des jouissances acquises au prix des larmes et du sang de la génération précédente. »

Malgré l'air de confiance et d'intérêt qu'il donnait à ses réflexions, nous ne pouvions nous dissimuler que sa place nous commandait la circonspection, et nous ne prêtions à ses doléances qu'une oreille prudente et circonspecte.

Dans son émotion, il paraissait disposé à nous en dire peut-être bien davantage ; mais il entend marcher quelqu'un et se tait. Nous voyons alors entrer des individus qui, à leur air, nous paraissent des victimes des constitutions récentes.

Le premier qui s'avance est un vieux militaire, ci-devant seigneur de paroisse. Chargé d'années et d'infirmités, il marche péniblement ; il s'appuie sur deux fidèles serviteurs qui sont à ses côtés. Depuis deux mois il est encore à connaître la raison qui l'a fait entrer dans cette maison, et le motif qui l'y retient, et la cause du refus qu'il éprouve d'être jugé.

Ce malheureux vieillard est accompagné de deux prêtres. L'un est soupçonné d'avoir émigré ; il attend avec inquiétude depuis

quatre mois le sort qui lui sera assigné. L'autre, depuis plusieurs années vivait paisiblement et comme simple particulier. Il croyait que par sa prudence il n'avait pas à redouter un mandat d'arrêt. Il ignore encore depuis six semaines ce qui a pu éveiller contre lui l'attention publique.

Se présentent ensuite un jeune homme et sa jeune épouse qui va devenir mère incessamment. Ce sont deux domestiques qui ont abandonné l'Espagne et leur maître par amour pour leur patrie; mais leur patrie ne répond point à leur affection, les rejette de son sein, et leur accorde comme une grâce de sortir de France à leurs frais et d'aller se fixer sur les hautes montagnes de la Suisse.

Nous voyons enfin paraître une pauvre fille, qui depuis quatre ans pleure dans cette retraite la perte de son maître. C'était un prêtre fort âgé et vénérable, que la hache révolutionnaire a frappé sur l'échafaud. Elle n'a pu soutenir, cette infortunée, un coup si funeste, et en perdant son maître elle a perdu la raison.

Le lendemain, nous nous trouvions dans l'appartement des deux prêtres que nous avons vus la veille, quand tout à coup je vois paraître une dame, qui présente encore certains traits agréables que la main du temps n'a pu lui ravir, et qui me la font reconnaître pour la mère d'un de mes anciens compagnons d'études.

« Je viens d'apprendre, me dit-elle, que je vous trouverais dans « cette maison. Je sais qu'en y entrant vous avez demandé des « nouvelles de mon fils et de moi. Autant le désir de vous voir « m'engageait à venir, autant l'intérêt, que votre sort inspire, « arrêta mes pas. Car je ne doutais pas, ajouta-t-elle en fondant « en larmes, que notre entrevue allait me retracer une triste « image dont je voudrais, pour ma tranquillité, détourner quel- « quefois mon esprit, et que ma tendresse, malgré moi, remet « sans cesse sous mes yeux. »

Quoique je comprisse bien ce qu'elle voulait me dire, je crus cependant qu'il était de la prudence de laisser par mon silence un libre épanchement à sa douleur.

« Il est parti avant vous, continue-t-elle, votre ami; il a déjà « pénétré jusqu'au fond de la Suisse, et il s'avance maintenant

« vers l'Allemagne. Il ne sait encore où il pourra se fixer, et s'il
« retrouvera enfin un ami, que, malgré toutes ses recherches, il
« n'est point encore parvenu à découvrir. C'est lui-même qui me
« donne cet affligeant détail dans une lettre que je viens de rece-
« voir de lui et que voici. »

Elle veut me la lire ; mais dès les premières lignes, ses yeux baignés de pleurs ne voient plus rien, ses soupirs interrompent sa voix, et s'adressant à moi :

« Ah ! lisez vous-même, me dit-elle, en me présentant cette
« lettre arrosée de ses larmes. »

Pour satisfaire son désir, je prends la lettre, et pour ménager sa sensibilité, je me borne à la lire des yeux. J'y trouve le détail qu'elle vient elle-même de me faire, et les plus tendres expressions de l'amour filial, et tous les nobles sentiments d'un prêtre courageux qui a su tout sacrifier pour conserver son honneur et sa foi.

Je remets la lettre à cette mère infortunée, et ne pouvant lui donner qu'un espoir très-incertain, je cherche un autre motif de consolation, et je lui dis :

« Seriez-vous bien satisfaite, madame, de voir près de vous un
« fils qui, pour se soustraire aux persécutions qu'il subit aujourd'hui, eût trahi son devoir et sacrifié sa conscience ?

« Eh non ! répondit-elle ; j'aurais trop à rougir d'une si honteuse lâcheté. »

« Or, lui dis-je, par la circonstance des temps, vous ne pouviez
« éviter l'un de ces deux malheurs. Votre fils, par sa généreuse
« conduite, vous a préservée de celui que vous aviez le plus à
« redouter. Vous n'avez donc qu'à le louer de sa fidélité, et qu'à
« vous consoler d'une absence qui, en le couvrant un jour de
« gloire, doit aussi vous combler de satisfaction. »

Pendant que je cherche par mes réflexions à sécher ses larmes, arrive son second fils, qui fut aussi mon contemporain au collège. Je le reconnais aussitôt. Nous nous précipitons dans les bras l'un de l'autre comme deux amis qui ne se sont pas vus depuis longues années.

Comme sa mère est présente, je crois ne pas devoir lui parler de son frère. Il en devine la raison ; se prêtant à ce silence, il entame lui-même la conversation sur un sujet qui ne peut contrister la tendresse d'une mère.

Notre entretien se continuait depuis un quart d'heure, lorsque se présentent à nous deux domestiques, dont les maîtres fort sensibles et trop instruits de la générosité du peuple régénéré envers ses prétendus ennemis, envoient chaque jour à nos deux confrères de quoi se prémunir contre la faim et contre l'austère frugalité rigoureusement prescrite dans les maisons d'arrêt au nom de l'humanité nationale.

Mais ces maîtres généreux ont appris l'arrivée de deux autres prêtres infortunés ; ils doublent leur largesse et chargent encore leurs domestiques de nous remettre quelque argent.

Leur délicatesse égale leur bienfaisance ; ils cachent leurs noms. Notre reconnaissance en est d'autant plus vive, et nous chargeons leurs fidèles domestiques de leur exprimer nos sincères remerciements.

Je sens tellement le prix de leurs bienfaits, que voyant sortir les domestiques, je les suis pour leur recommander de nouveau de témoigner toute notre gratitude aux personnes généreuses qui les ont envoyés.

Cependant mon ami, qui ne peut se borner à la démonstration d'une stérile amitié, me suit de près, et me tirant à part, il me prie d'accepter l'argent qu'il m'offre. Il ajoute que ce don n'étant que le gage de l'amitié, n'est destiné que pour moi. Je ne puis donc le refuser. Mais en secret, je me promets de rendre ce bienfait commun avec mon compagnon d'infortune. Je me plais à partager avec lui toutes les douceurs qui peuvent m'être procurées.

Nous rentrons, nous causons encore un instant. La mère de mon ami se dispose à retourner chez elle ; lui-même veut l'accompagner. Nous nous embrassons, et sans pouvoir nous rien dire, nous nous séparons les larmes aux yeux.

Mes compagnons complaisants m'avaient attendu pour dîner ;

nous nous mettons à table, et après le repas, nous descendons au jardin. On voit qu'il se ressent beaucoup de l'absence de ses anciens maîtres. Après quelques tours de promenade, nous rentrons chez le concierge pour chercher près de son feu la chaleur que l'air et le soleil nous refusent.

Pendant que nous causions tranquillement, arrivent d'autres détenus précédés de la gendarmerie. L'un est un maire de canton qui, dit-il, pour prix de son zèle ardent, vient de perdre l'honneur de sa place avec la qualité de citoyen. Un ambitieux concurrent, pour le supplanter, s'est fait fourbe dénonciateur. Mais le maire espère en être bientôt vengé, en le voyant venir occuper à son tour sa place en ce lieu.

L'autre est un jeune homme qui, dans un premier enthousiasme, s'était fait soldat; mais le dégoût, l'ennui, les fatigues l'ont porté à désertier. Il est revenu dans ses foyers et s'est marié. Il goûtait en paix les douceurs de l'hymen et se réjouissait d'être père dans un court délai. Mais il eut la maladresse de se faire un ennemi assez vindicatif pour éveiller contre lui l'attention publique. Il fut enlevé soudain à la tendresse de sa jeune épouse, malgré ses représentations, les sollicitations de ses amis, les prières et les larmes de sa famille. Toutes ces démarches ne servirent qu'à faire prendre contre lui des mesures de rigueur et de sûreté. Aussi le lendemain les gendarmes arrivent, le garottent et le traînent sur une voiture toute préparée. Nous sommes invités à le suivre; nous montons et de suite nous partons.

Nous avions pour ce jour-là deux stations à faire. La première eut lieu à Estissac, où nous ne nous arrêtâmes que le temps de changer de voiture et de gendarmes. Nous eûmes sous les yeux un spectacle déchirant, les débris amoncelés d'un vaste château, dont le seigneur, voyant le trône s'écrouler, n'eut plus d'autre ressource, pour ne pas être écrasé sous ses ruines, que de fuir sur une terre étrangère.

Nous arrivâmes le soir à Villeneuve-l'Archevêque. Cette ville se dérobe aux regards du voyageur. Nous n'aperçûmes devant nous qu'une haute tour, qui lui sert de porte, et où s'arrêta notre

voiture. Tout à coup nous aborde un homme, dont l'œil dur et la figure rébarbative nous font deviner que nous sommes près de la prison et qu'il en est le geôlier. C'est à lui en effet que nous sommes remis. Ce digne ministre de la justice humaine se rit de la recommandation des gendarmes qui lui demandaient pour nous l'endroit le plus sain de la prison. Il nous délivre brusquement notre pain, notre eau, fait grincer les monstrueux verroux d'une porte large, aussi basse qu'elle est noire, et nous fait descendre sans miséricorde dans un cachot infect, où se trouve un tas de paille que l'humidité avait pourrie et qui doit pour la nuit nous servir de lit de repos. Nous ne pouvions voir notre gîte ; mais nous sûmes nous y placer et y manger notre pain. Nous fîmes pour la première fois une triste expérience, celle de faire un repas dans les plus épaisses ténèbres.

Ce lieu n'était pas assez agréable pour nous inspirer le désir d'y demeurer longtemps. Aussi, autant craignons-nous de rester dans ce séjour qui nous représentait l'image lugubre du tombeau, autant nous éprouvâmes de satisfaction quand les gendarmes vinrent le lendemain nous arracher à l'horreur de ce souterrain. Nous venions d'apprendre par notre expérience combien est inappréciable le bonheur de respirer l'air et de jouir de la clarté du jour.

Cependant avant de partir, nous fûmes dédommagés de l'inhumanité du geôlier. Ce fut pour nous un sensible plaisir d'éprouver que dans cette ville, qui s'était dérobée à notre vue, existaient des hommes généreux qui, touchés de notre sort, nous envoyèrent un déjeuner. Nous le reçûmes avec reconnaissance. Le souper de la veille ne pouvait nous empêcher d'y faire honneur pendant que notre voiture se préparait. On nous conduisit jusqu'à Sens, sur les bords de l'Yonne, qui en cet endroit sépare la Champagne du Gatinois.

Hélas, nous quittons notre douce Champagne ! Nous ne sommes encore qu'au commencement de nos maux !

CHAPITRE III

Espérance trompée. — Adieux à la Champagne. — Départ pour Orléans. — Gendarme très-confiant. — Divers incidents de voyage.

Aucun objet remarquable dans notre course de ce jour ne parut devoir fixer particulièrement notre attention. La ville de Sens elle-même, qui par sa position ne peut être aperçue de bien loin, présente un spectacle déplorable. Son imposante cathédrale a été punie pour avoir recélé les cendres de ceux qui ont donné le jour à l'infortuné Louis XVI. Elle a mérité l'anathème des ennemis de ce roi malheureux et n'offre plus aujourd'hui aux regards que les tristes restes d'un temple, dont une foudroyante tempête aurait déshonoré les tours, enlevé les couvertures et brisé les vitres.

Nous ne pouvions considérer qu'en silence un si désolant spectacle et nos yeux, comme de concert, y restaient constamment fixés, lorsqu'enfin nous entrons dans la ville. Ses rues sombres, étroites, longues, la noirceur et la vétusté des maisons, la taciturnité dans tous les quartiers, tout augmentait l'impression douloureuse qu'avait produite en nous le premier aspect de tant de ruines.

Pour parvenir jusqu'à la prison, il nous fallut parcourir les lieux dont une obscurité plus épaisse nous fit comprendre davantage l'état lamentable de cette antique cité, et accoutuma par degrés nos yeux à la vue rebutante de la géole, qui dès son entrée nous représenta le silence et l'ombre de la mort.

L'homme qui préside en ce lieu de misère, trop digne de sa place et trop fidèle à sa consigne, s'empare promptement de

nous et nous conduit à l'horrible séjour, où, pendant un jour et deux nuits, nous eûmes à regretter la fatigue et l'ennui de notre voyage.

Déjà nous respirions depuis deux heures l'air de cette prison infecte, déjà le soleil se rapprochait de l'horizon, lorsque nous fûmes singulièrement surpris. Le curé de L'Échelle entend et reconnaît la voix de son domestique, qui demande au concierge la permission de parvenir jusqu'à son maître. Mais il ne peut en obtenir pour ce jour que la faveur de l'entrevoir à travers les barreaux d'une forte et étroite grille, par où le prisonnier fait au besoin entendre sa voix à son farouche cerbère.

Ce domestique zélé a marché toute la nuit précédente et le jour entier pour joindre son maître, qu'une expérience de dix ans n'a pu guérir encore ni de l'admiration dont le pénètre le nouvel ordre de choses, ni de son aveuglement qui l'empêche de voir que les maux qu'il endure sont la conséquence des principes du jour, ni de son hallucination qui le porte constamment à croire aux discours plutôt qu'aux œuvres des hypocrites, qui se sont emparés des rênes du gouvernement.

Un fol espoir l'avait accompagné jusqu'à Châlons, où il se flattait encore que son mandat d'arrêt ne serait pour lui que l'occasion inattendue de toucher au département une somme que lui devait le gouvernement, et de retourner paisiblement de là dans ses foyers.

Comme un voyage si court et si prompt ne demandait pas de grands préparatifs, il avait négligé de prendre ses effets et sa malle. Hélas ! son mécompte fut extrême ; non-seulement il ne reçut pas d'argent, mais il perdit l'espoir de retourner prochainement chez lui. Dans sa détresse, il ne lui reste plus d'autre ressource que d'appeler à lui son domestique.

Ce fidèle serviteur, précipitant sa marche, parvint à Sens, où sous le bon plaisir de la municipalité, il obtint l'autorisation, pour le lendemain, de pénétrer jusqu'à son maître. Il lui remit les effets les plus nécessaires à son voyage.

Je profite de cette occasion pour donner de mes nouvelles à

mes chers paroissiens. Le bon serviteur se charge de ma commission, reçoit les ordres de son maître et se retire.

Pour charmer l'ennui du reste du jour, vint se présenter à nous un prêtre, qui, séduit par la flatteuse illusion du bonheur général et surtout par cette apparente bonne foi dont se parent constamment les législateurs français, avait cru dans un temps pouvoir leur promettre une soumission illimitée. Mais bientôt le calme de sa conscience s'évanouit. Sa promesse le met dans la concurrence de deux devoirs opposés, qui lui présentent l'alternative ou de manquer à son ministère, ou de subir la peine due au citoyen violateur de ses serments.

Voulant suivre la voix de sa conscience, il s'attacha de préférence aux règles anciennes de son ministère, et pour prix de cette louable inconséquence, il mérita d'être retenu pendant un mois dans les prisons de son département. Il y serait resté plus longtemps encore, s'il n'avait consenti à consigner une amende de cinq cents livres au greffe du tribunal réprobateur de sa conduite.

Ce trait de sévérité de la part d'un gouvernement auquel il avait donné toute sa confiance, le rend plus timide, et de peur qu'une trop longue entrevue ne compromette les restes d'un prétendu patriotisme, aux yeux du concierge qu'il a intérêt de ménager, il nous raconte brièvement son aventure, écoute notre histoire, et se retire après une si courte conférence. Il nous laisse par là à soupçonner que sa visite est plutôt l'effet de la décence que celui de l'inclination ou de la conformité d'opinion.

Abandonnés ainsi à nous-mêmes, nous nous attendions que le reste du jour nous serions livrés à nos tristes réflexions. Déjà je préparais mes pinceaux pour signaler, sans prévention, sur mes tablettes l'esprit de cette ville, qui jusque-là n'avait montré qu'une timidité, ou ce qui est pire encore, qu'une totale indifférence, lorsque tout à coup nous voyons se présenter à nous un particulier bien costumé qui, soit courage, soit curiosité, avait pris sur lui d'exposer à son département le désir de nous voir. Il en obtint la permission de nous faire visite. Mais ce qui paraîtra difficile à

croire, c'est que ce particulier qui ne semblait guidé vers nous que par son inclination, ne nous parla point avec franchise, s'enveloppa du voile du mystère, nous ôta l'envie de nous ouvrir à lui, et n'offrit par conséquent à la conversation qu'une matière aussi embarrassée qu'ennuyeuse.

Cependant le jour se terminait, et la nuit, qui lui succédait, devait amener l'heure de notre départ.

En effet, le lendemain, on nous annonce de nous tenir prêts à partir. Un tel avis me pénètre d'une extrême douleur. Cette pensée, que tout-à-l'heure abandonnant ce lieu, je vais abandonner ma province, est pour moi un coup de foudre. Dans ce trouble de mon âme, m'adressant à la Champagne, je m'écrie : « Je te salue, « province qui me fus toujours chère ! Reçois mes tendres et der-
« niers adieux, ô toi, lieu de ma naissance, où je laisse un père à qui
« on enlève à l'âge de quatre-vingts ans la consolation et l'espoir
« de mourir en paix entre les bras de son fils ! Et toi, par dessus
« tout, je te salue, ô paroisse chérie, où seize ans de ma vie pas-
« sés dans ton enceinte ne me parurent qu'un jour. Non, aimables
« paroissiens, dont la mémoire me sera précieuse à jamais, non,
« ce n'est pas moi qui vous quitte. Je n'ignore pas non plus que
« mes malheurs ne sont point votre ouvrage. Car je le sais, il n'a
« pas dépendu de vous de conjurer cette tempête politique, dont
« le tourbillon m'entraîne ; mais ainsi l'a permis le Maître du ton-
« nerre dont j'adore les desseins inconnus, et plein de confiance
« en sa miséricordieuse bonté, je n'abandonne point l'espoir de
« voir un jour le calme succéder à la tempête. Oh ! oui, je remon-
« terai à ma place, et cette orgueilleuse poussière, qui vient de
« s'élever jusqu'aux astres, entraînée par son propre poids, re-
« tombera dans la boue dont elle s'était détachée. »

Pendant que livré à l'effervescence de mon imagination, j'exprimais de la sorte mon regret de quitter une province qui m'a vu naître, j'entends s'arrêter une voiture à la porte de la prison. Déjà mon cœur s'en émeut, et soudain je vois entrer les gendarmes, dont une partie doit conduire par la route d'Auxerre le déserteur qui retourne à son drapeau, et une partie se dispose à nous faire

suivre la route d'Orléans, qui conduit au dépôt de la déportation.

A peine sommes-nous sortis de la ville, que la gendarmerie, pour début de notre course du jour, nous engage dans une route tellement étroite et défoncée, qu'il n'est donné d'y voyager sans frayeur qu'à des êtres en qui le malheur aurait éteint tout attachement à la vie. Nous marchons dans un chemin de traverse, tortueux, alternativement semé de ronces, d'épines, de cailloux, de mares d'eau. Nos regards n'aperçoivent au loin qu'une plaine monotone, sillonnée de marécages, où ne végètent que quelques arbrisseaux disputant de tristesse avec les plus lugubres cyprès.

Cependant pour nous distraire de la fatigue et de l'ennui du voyage, nous eûmes le plaisir d'être témoins d'un trait que j'appellerais peut-être généreux, si je n'étais décidé à laisser chacun libre de lui donner l'attribution qu'il jugera la plus convenable.

C'est un gendarme de Courtenay, où nous devons nous rendre dans le jour, qui nous présente ce trait.

Ce militaire, envoyé par la correspondance, vient à la rencontre de la gendarmerie de Sens, qui était chargée de nous conduire à la prison la plus proche; il lui restait encore trois lieues à faire pour remplir l'objet de sa mission. Le collègue obligeant offre sans balancer à ses camarades de les décharger de leur pénible obligation, et de nous conduire lui seul à Courtenay.

En tout ceci, nous ne pouvions qu'applaudir à un acte de complaisance qui leur abrégait un voyage entièrement désagréable. Mais ce qui frappera sans doute d'étonnement quiconque lira ma narration, ce sera d'apprendre que ce gendarme, à qui nous sommes entièrement inconnus, nous laisse une si large liberté, qu'il semble avoir oublié lui-même que nous sommes ses prisonniers. Il nous devance tellement que le plus souvent nous le perdons de vue. Par là il nous donne à soupçonner, ou qu'il désire notre évasion, ou que par une aveugle confiance il veut nous piquer d'honneur.

Mais quel que fût son dessein, nous ne pouvions faillir dans cette épreuve; nous voulions donner un exemple de soumission à un gouvernement, même injuste; nous mettions notre gloire à

souffrir pour une cause honorable, et la délicatesse ne nous eût jamais permis d'abuser de la confiance d'un homme ou généreux ou imprudent. Guidés par ces motifs, nous nous rendîmes comme de nous-mêmes à Courtenay, où le gendarme nous attendait en toute sécurité; il nous accompagna jusque devant la boutique d'un cordonnier, où nous arrêtant tout à coup, nous comprîmes aisément que cette maison était la prison du lieu, et que le cordonnier en était le concierge.

Nous sommes toujours indulgents pour les procédés de cette classe de citoyens, pourvu qu'ils nous délivrent paisiblement le pain, l'eau et la paille, que le gouvernement croit devoir nous accorder. Nous nous rendons même faciles à notre tour à leur décerner le titre d'hommes honnêtes. Je ne puis surtout le refuser à ce paisible cordonnier dont la maison, par sa profonde obscurité, offre bien l'image du plus affreux cachot; mais par son peu de solidité, cette maison ne peut servir de prison qu'à l'homme tranquille, qui n'a dessein ni d'escalader les murs, ni de les percer, ni de s'enfuir.

Le concierge prévoit ce danger, et craint de se compromettre. D'ailleurs ne nous connaissant pas, il doute de la pureté de notre intention. Pour assurer sa responsabilité, il nous tient hermétiquement enfermés jusqu'à l'instant de notre départ. Il pousse encore plus loin la précaution; il laisse ouvert entre lui et nous un petit guichet, à travers lequel son œil soupçonneux nous fixe sans cesse; tel un fidèle limier qui ne détourne pas un instant son regard du gibier poursuivi par le chasseur.

Tandis que nous nous rions d'une si rare prudence, on entend le bruit des clefs, et bientôt après le roulement des verroux, la prison s'ouvre. Le chef de la gendarmerie n'entre un instant près de nous, que pour nous faire sentir en deux mots tout l'empire qu'il peut exercer sur nous.

« Pour s'assurer de nos personnes, il a le droit, nous dit-il, de nous charger de fers; mais en faveur de notre loyauté, sur laquelle il compte, il nous accorde de ne nous faire aucun des maux dont il peut nous accabler. »

Une visite si peu gracieuse, un compliment si sec, n'étaient guère propres à nous réjouir le cœur et à charmer nos oreilles. Ils ne pouvaient que nous faire désirer de quitter au plus tôt une cité, dont les maisons ne nous présentaient que misère, et les habitants qu'indifférence. Conformément à ce vœu, notre départ avait été fixé au lendemain.

Mais le lendemain, nous éprouvâmes une extrême contrariété ; on consigna les gendarmes à leur poste. Ils devaient figurer dans une de ces fêtes civiques, où le peuple, aussi stupide que nos rois de la première race sous l'empire des maires de leur palais, croit, comme ces illustres fainéants, qu'il est aussi le souverain, parce que quelques hommes, non moins ambitieux que les maires du palais, lui font célébrer sa prétendue souveraineté sur laquelle il s'est assez sottement endormi, pour ne pas voir encore qu'elle s'exerce toujours sans lui, et le plus souvent contre lui.

Nos vœux furent enfin favorablement écoutés, et le lendemain dès l'aube du jour, la gendarmerie vint nous annoncer l'heure du départ. Flattés de cette nouvelle, flattés en outre de l'espoir d'une existence moins douloureuse, nous quittons la prison, et nous nous éloignons d'un lieu où l'ennui nous a dévorés, et où les heures nous ont paru plus longues que de coutume. Mais promenant au loin mes regards, je n'aperçois de toute part que de vastes contrées aussi tristes qu'elles semblent désertes.

Ce spectacle lugubre devient pour moi un sujet de consolation. Je me livre à ces réflexions : « L'être invisible et éternel qui, « dans sa colère, vient de frapper d'une manière si terrible une « malheureuse patrie, a cru devoir m'en éloigner pour un temps, « et permettre qu'en avançant vers le lieu de mon exil, je ne « trouve sur mes pas que des ruines, afin d'adoucir le regret de « quitter bientôt un empire où mes yeux ne rencontrent de toute « part que des objets de tristesse, où je ne suis abreuvé que « d'amertume, où les alarmes succèdent aux alarmes, les des- « tructions aux destructions, les crimes aux crimes. »

Tout ce que nous rencontrons justifie mes réflexions. Notre voiture avance péniblement sur la grande route, que la négligence

ou la pénurie nationale a rendue plus impraticable que les plus mauvais chemins de traverse. Pour surcroît de fatigue et d'ennui, nous nous enfonçons au milieu d'une immense forêt, où la fureur de tout détruire a laissé épars çà et là, de loin en loin, quelques-uns de ces beaux et grands chênes, qui ressemblent à ces rares épis qu'a épargnés la faux de l'avidé moissonneur.

Nous sortons enfin de cette longue forêt, et à quelque distance de là, nous entrons à Montargis. Cette ville jolie et considérable du département du Loiret est l'infortunée patrie du fourbe Manuel. Si ce scélérat eût expié deux ans plus tôt sur l'échafaud ses crimes abominables, il en eût eu moins à se reprocher, et peut-être n'eût-on pas vu couler le sang de tant d'innocentes victimes qu'il laissa immoler à la rage de quelques anthropophages dont il aurait pu facilement prescrire l'arrestation.

En pénétrant dans cette ville, je ne pus me défendre de ce préjugé, que le lieu natal d'un si grand coupable ne pouvait être que le noir séjour de la misanthropie, de la tristesse, qu'on ne devait y entendre que des accents lugubres, que les cris de douleur et de deuil, qui retentirent dans la capitale de l'empire français, après un dix août, dans les trop fatales journées du vingt-et-un et du vingt-deux septembre.

Mon imagination me retraçait toutes ces atrocités en parcourant la ville dans toute son étendue pour arriver à la prison. Nous y entrâmes en plein midi, et nous n'aperçûmes d'abord qu'une leur presque sépulcrale. Quand nos yeux se furent faits à cette obscurité, nous fûmes fort surpris d'y voir cinq citoyens de cette ville qu'on y avait incarcérés tout récemment. Leur présence dissipe heureusement mon préjugé. Leur accès facile, leurs manières honnêtes, leur noble maintien me prouvent que si cette ville a eu le malheur de nourrir un monstre dans son sein, elle a l'avantage inestimable de posséder dans ses murs des hommes dont la vertu fait trembler le vice jusque dans ses repaires les plus assurés. En effet, ces cinq détenus courageux sont les vrais enfants et les vrais amis de la patrie ; ils sont connus par les désorganisateur comme incapables de trembler à leur aspect, ni

de transiger avec eux, ni de participer à leurs sourdes cabales.

Cependant l'heure, où le peuple souverain va s'assembler, doit sonner bientôt, et l'expérience leur a déjà prouvé que la présence de ces citoyens intègres ne peut que déjouer leurs infâmes complots.

Mais le crime ne coûte pas plus au perturbateur pour soutenir que pour établir son règne. Il ne rougit pas de se servir de tous les moyens qui peuvent le seconder. Il sait que la dénonciation, ce vil instrument de la bassesse et de la lâcheté, est devenue, depuis dix ans, l'arme toujours victorieuse ; il ne balance pas d'en faire usage à Montargis comme ailleurs.

Les agitateurs, pour éloigner de toute assemblée primaire les amis de l'ordre, dénoncèrent nos nouveaux compagnons d'infortune, les firent arrêter et conduire en prison. Ces hommes, lâchement accusés, n'ont d'autre ressource que de faire douze lieues pour se rendre à Orléans, chef-lieu de leur département, où ils doivent se justifier pour recouvrer leur liberté injustement ravie.

En attendant qu'ils l'obtiennent, ces généreux détenus nous racontent l'histoire de leur incarcération ; nous leur exposons de notre côté les motifs de notre déportation, qui n'est non moins injuste que leur détention. Cependant notre sort est plus funeste que celui qu'ils subissent, parce que nos maux seront plus longs, plus poignants, plus terribles.

Ils le sentent ; et s'ils savent, d'une part, que la raison d'accord avec la religion, peut donner du courage à l'homme juste dans l'infortune, ils n'ignorent pas, de l'autre, qu'elle ne peut enlever à la nature ni la sensation de ses maux, ni le droit de s'en plaindre. Aussi l'un d'eux qui connaît le lieu présumé de notre exil, pour affaiblir en nous le regret de quitter une patrie, où tant de liens nous attachent, a la délicatesse de présenter à notre imagination un agréable tableau de cette contrée si éloignée. Le tableau était vrai, mais les ombres y manquaient. Hélas ! cette douce illusion produisit plus tard un effet désastreux !

Le curé de L'Echelle aussi ennemi des anciens abus, qu'il est

aveugle sur les nouveaux, qui sont infiniment plus nuisibles et plus nombreux, quoiqu'il ne soit pas payé pour soutenir le crime de l'ostracisme, est assez indulgent cependant envers ceux qui viennent de le commettre à son détriment, pour croire qu'ils ne l'ont exclu de la grande famille que pour le rendre tout aussi heureux ailleurs.

Plein de cet espoir, ou s'étudiant peut-être à se faire illusion sur sa destinée, il croit à la fidélité du tableau enchanteur qu'on lui fait de sa nouvelle résidence.

Que sa déception sera cruelle !

Pour moi, je fais un raisonnement tout différent.

La faction, qui m'expatrie, s'est constituée d'elle-même mon ennemie. Puis-je croire qu'un ennemi de cette trempe soit assez généreux pour vouloir que je sois heureux quelque part ?

Quant à la peinture ravissante qu'on vient de me faire du lieu que je dois habiter, je dois m'en défier. Son auteur n'a voulu que répandre un baume salutaire sur des chagrins trop réels.

Loin de chercher à tromper ma douleur, je dois au contraire m'accoutumer par degrés à l'idée du mal et me faire un tableau affreux du lieu de mon exil. Par là, je serai préparé aux maux qui m'attendent, et je serai agréablement surpris, si les traits, que je me suis tracés, sont trop sombres.

Mais je vois avec regret mon compagnon d'infortune trop se complaire dans des idées flatteuses. Je crains beaucoup pour lui. Quand ses illusions se dissiperont, que l'affreuse réalité se dévoilera, une montagne de douleurs s'apesantira sur lui, et l'écrasera à l'instant où il croira jouir de la félicité qu'il s'était promise.

Quoique divisés d'opinion sur les avantages ou les désagréments, les douces jouissances ou les horreurs du lieu de notre exil, nous sommes d'accord sur la peine que nous éprouvons de ne pouvoir jouir plus longtemps et au moins jusqu'à l'heure de notre départ, de cette agréable société. Car ce qui plaît, passe toujours trop vite. Dès le matin du second jour de notre arrivée en ce lieu, ces honnêtes compagnons de malheur nous firent

leurs adieux et partirent par la poste pour se rendre à Orléans. Nous leur souhaitons une prompte justification.

Ce départ, qui nous fut sensible, nous rendit la journée entière aussi ennuyeuse que la précédente nous avait paru courte et agréable.

Nous partîmes à notre tour pour nous rendre au village de Bellegarde. Là nous entrons dans un vaste château voué à la destruction ; on nous fait pénétrer par un couloir profond, obscur, embarrassé dans l'une de ses tours, qui n'a qu'un diamètre de cinq pieds et demi. Pour surcroît à toutes nos peines, outre une privation presque totale d'air et de clarté, nous n'y trouvons pour reposer nos membres fatigués qu'un tas de paille, que l'humidité a rendue malsaine, pourrie, infecte.

Glacés d'effroi en descendant dans cet affreux cachot, nous crûmes descendre dans les noirs abîmes de Ténar ; et pour nous confirmer dans cette pensée, nous y fûmes introduits par une vieille geôlière ; elle avait l'œil hagard et l'abord terrible d'une furie. Son digne époux, vieillard sans pitié, qui parut le lendemain pour nous tirer de ce repaire ténébreux, ressemblait à l'inferral nautonnier Caron.

Il nous remit à la gendarmerie du lieu, qui nous conduisit au village de Châteauneuf. Nous eûmes là une prison plus aérée et un concierge plus affable. Nous nous croyions transportés dans les Champs-Élysées. Nos regards, qui depuis plusieurs jours n'avaient eu à se reposer que sur des objets tristes ou peu agréables, furent frappés du riant aspect d'un château magnifique en face de la Loire. Quoiqu'il soit entièrement abandonné, il lui reste encore un air de majesté, qui atteste son ancienne splendeur. Mais le maître à qui il appartient, prince auguste autant que vertueux, n'est plus. Mes yeux ne purent refuser à sa mémoire le tribut de leurs larmes, et je sentis se renouveler le regret de la perte d'un prince dont le malheur suprême fut d'avoir donné son illustre fille à un prince sans talents, sans mérites, qui, poussé par son ambition, franchit tous les degrés du crime pour monter sur le trône, et ne parvint qu'à porter sa tête sur l'échafaud.

Combien fut propre à distraire notre esprit de l'affligeant souvenir de ce régicide aussi ambitieux que maladroit, la route qui se déroula devant nous le lendemain ! Toute mal entretenue qu'elle était, elle offrait à nos regards une riante campagne. L'agréable variété des objets nous charmait.

Nous eûmes une heureuse surprise. Nous rencontrâmes nos cinq compagnons de prison, qui revenaient d'Orléans. Ils étaient libres et triomphants. Cependant leur victoire n'était pas complète. Leurs antagonistes, outre l'impunité, eurent à s'applaudir du succès de leur dénonciation, dont le but essentiel fut d'éloigner de toute assemblée des hommes probes, dont ils craignaient l'influence.

Leurs maux finissaient ; les nôtres ne faisaient que commencer, hélas !

Nous arrivâmes à Orléans sans presque nous en apercevoir.

Le premier aspect de cette ville me replongea dans de sinistres réflexions. Alors se retraça à mon esprit l'époque malheureuse où les ennemis de l'ordre et de la justice, feignant d'établir en cette ville une haute cour nationale, y entassèrent un grand nombre de victimes, moins pour être jugées, qu'immolées un jour à leur rage par une populace effrénée, qui attendit à Versailles l'heure où ces malheureux devaient entrer dans cette commune.

Malgré le trouble qu'excitait en mon âme un souvenir si amer, je ne pus me défendre d'admirer cette vaste, riche, belle et majestueuse cité. Parmi le grand nombre de ses superbes édifices, celui qui piquait davantage notre curiosité, fut la cathédrale dont les tours, par la délicatesse de leur structure, sont un chef-d'œuvre de l'art ; mais le voyageur émerveillé éprouve un regret, c'est qu'il manque à la perfection d'un si rare ouvrage de n'être point encore achevé.

Pendant que nos yeux se plaisaient à considérer ainsi les objets qui les frappaient davantage, notre voiture nous conduisit devant le couvent des Minimes, transformé en maison d'arrêt. On nous en ouvrit les portes ; nous y entrâmes. Le souvenir de ce que fut

cette maison, sa destination présente, l'aspect de ses murs qui s'écroulent, inspiraient à la fois à notre âme la vénération, une horreur involontaire et même de l'effroi.

Cependant, ce fut en cette prison que pour la première fois nous remarquâmes que la tyrannie de ces temps malheureux avait, quand elle le voulait, la faculté d'accorder quelque adoucissement à la rigueur nationale, puisque le département de cette ville, moins inhumain que partout ailleurs, arrêta que nous recevions le pain, la viande et le lit. Un traitement si favorable fut à nos yeux un trait de générosité, qui nous fit oublier pour quelques instants les torts que nous avions droit de reprocher à nos cruels persécuteurs.

Pendant que nous nous félicitions de cet adoucissement à l'injustice de notre sort, tout faible qu'il était, et qui nous paraissait pour ce temps une rare faveur, nous voyons de loin sortir de son réduit un individu, qui nous était inconnu, et qui, cependant, se dirigeait vers nous. Il nous aborde, et bientôt nous le reconnaissons pour un prêtre du diocèse de Châlons, que le département de la Marne ajoute au tribut qu'il se plaît à payer aux furieux Jacobins pour l'inscrire sur leur registre de proscription ; mais il est moins malheureux que nous. Il apprend en entrant à Orléans qu'un de ses proches parents occupe la place de commissaire du pouvoir exécutif près le département de cette ville ; il s'appuie du crédit de ce magistrat du peuple, pour se soustraire au zèle amer de notre mémorable département. Nous apprîmes depuis que sa démarche fut couronnée de succès, et qu'il fut rendu à sa famille.

Quand il nous eut dit qu'il n'était pas la seule victime que cette maison renfermât, nous lui demandâmes de nous faire connaître les infortunés qui partageaient notre destinée. Il nous conduisit dans un appartement, où nous trouvâmes un gentilhomme, qui, soupçonné d'émigration, attendait avec impatience qu'on fit droit à sa justification.

Une jeune dame avec son enfant, déjà fort intéressante par elle-même, et qui le devenait encore davantage par ses mal-

heurs, était revenue d'Espagne sur la foi des décrets; mais à peine eut-elle posé le pied sur le sol français, qu'elle apprit, aux dépens de sa liberté, à connaître l'instabilité des lois du gouvernement actuel de la France. C'était d'après ces lois qu'elle s'était déterminée à revenir d'Espagne. Or, elle est contrainte aujourd'hui de compter au nombre de ses jours heureux, celui où il lui sera donné de retourner en cette terre qu'elle reconnaît trop tard, pour elle, d'avoir abandonnée trop tôt.

Cette visite, qui nous conduisit presque jusqu'à la nuit, nous fit passer agréablement le reste de la journée. Le jour suivant, on ajouta à notre nombre cinq nouvelles victimes. C'étaient cinq prêtres du diocèse d'Auxerre, que le département de l'Yonne envoyait à Rochefort augmenter le dépôt de la déportation.

Parmi ces infortunés s'en trouvait un plus malheureux que les autres; c'était un vieillard de plus de soixante-quinze ans. Ses infirmités lui avaient ôté la faculté de s'habiller et même de marcher. Par là il était à charge à lui-même et aux autres. Cependant, au milieu de ses malheurs, il nourrissait l'espoir, que par compassion pour lui, et pour l'allègement de ses infortunés compagnons, la ville d'Orléans, lieu de sa naissance, modérerait par sa sensibilité l'inhumanité de la ville d'Auxerre, et le retiendrait peut-être dans ses murs. Il ne fut pas trompé dans son attente. Car la famille de ce vieillard respectable et malheureux, instruite du sort de son parent, obtint par ses sollicitations auprès du département, que le lieu de sa déportation ne serait autre que la maison d'arrêt de son lieu natal.

Nous ne dûmes qu'à cet incident l'avantage de voir dans les membres de cette estimable famille des citoyens de la ville. Car le département tout en adoucissant pour nous les rigueurs de la prison, se montra extrêmement sévère en interdisant toute visite du dehors.

Quand nous eûmes salué ces prêtres et que nous eûmes connu qu'ils étaient, ainsi que nous, des victimes pour Rochefort, nous éprouvâmes la vérité de cette maxime : *que le malheur unit les hommes*. En effet, dès cet instant, quoique étrangers les uns aux

autres, nous sommes devenus des amis, dont le temps n'a fait qu'augmenter l'intimité.

Le lendemain, à la même heure et par la même raison, nous acquîmes l'amitié de sept prêtres du diocèse de Besançon, que leur département envoyait au dépôt fatal et qui se joignirent à nous. Mais il ne nous fut donné de les voir qu'un moment. Car pendant qu'ils obtenaient séjour pour eux, nous recevions ordre de partir le lendemain avec les quatre prêtres d'Auxerre.

Les rigueurs de notre position ne feront que s'aggraver.

CHAPITRE IV.

Voyage sur les bords enchantés de la Loire. — Catastrophe. — Patriotisme d'un citoyen de Beaugency. — Château de Blois. — Visite inhumaine. — Déplorable spectacle à Amboise. — Une intéressante hospitalière. — Le bon concierge. — Trait atroce de philanthropie. — Accident. — Arrivée inattendue à Poitiers. — Nuit affreuse. — Une nouvelle victime du fanatisme révolutionnaire.

Nous allons faire un voyage fort agréable, mais où doit-il aboutir? Nous montâmes tous sur la même voiture. Quand nous fûmes sortis de la ville, se présenta à nos regards le plus beau spectacle, les bords enchantés de la Loire. Ce fleuve majestueux, que sillonnent de proche en proche de grands bateaux, entraînés par leurs voiles qu'enflent les vents, nous représente en raccourci le vaste Océan sur lequel nous devons voguer un jour. Que d'objets ravissants et variés frappent nos regards! Nous ne savons auxquels nous arrêter. Le ciel semble en effet s'être plu à répandre tous ses trésors sur ces belles contrées. De jolis côteaux descendent en pentes douces de chaque côté du grand fleuve. La nature et l'art y prodiguent toutes leurs richesses. On y admire toutes les splendeurs des plus belles villes et tous les charmes des plus riantes campagnes depuis Orléans jusqu'à Tours. Chaque matin, notre admiration augmentait, et nous nous disions que pour sentir plus vivement toutes les beautés de cet incomparable paysage, il ne nous manquait que d'y voyager par pur agrément. Nous déplorions surtout l'état de dégradation de cette route autrefois si renommée, qui forme aujourd'hui un contraste choquant avec les beautés dont elle est environnée dans toute son étendue.

Désirant jouir plus longtemps de tant de points de vue si variés et si agréables, nous accusions la rapidité de notre voiture de ne présenter à nos regards tant de riches tableaux que pour nous faire regretter de les voir disparaître trop promptement. En effet, nous touchons au terme de notre course du jour. Déjà nous étions près de Beaugency, lorsque nous avons failli être victimes d'une affreuse catastrophe.

Le curé de L'Echelle moins habile à conduire un cheval, que curieux d'en acquérir la réputation, s'empare des rênes. Mais assez maladroit pour ne point éviter un monceau de pierres qui s'opposait à notre passage, il y laisse monter une des roues de la voiture, qui, après avoir balancé quelques instants, retombe avec grand bruit sur le pavé, émeut les voyageurs, épouvante le cheval, qui se rend maître du conducteur, prend le mors aux dents et nous emporte avec un horrible fracas sur une route rocailleuse et défoncée, jusque dans Beaugency, où sans le secours d'un particulier qui parvient à l'arrêter, il allait se tuer sur le parapet du pont et nous précipiter dans la rivière.

Après une catastrophe de ce genre, nous abandonnâmes au plus vite la voiture. Mais non loin de là, le concierge de la prison du lieu nous reçut dans son ténébreux local, et malgré l'apparence de son zèle à nous loger commodément, il ne peut nous offrir pour asile qu'un espace aussi resserré que l'étroite voiture qui venait de nous conduire.

Tandis que nous étions occupés à nous partager géométriquement ce petit local de la manière la plus avantageuse pour notre repos, un d'entre nous, contre le vœu général, fait appeler un particulier de l'endroit, qu'un des estimables parents du vieillard que nous laissâmes à Orléans, nous avait engagés à voir à notre arrivée à Beaugency. Il comptait que cette visite nous serait peut-être de quelque avantage. Nous fûmes singulièrement trompés.

Bientôt se présente devant nous un homme gros, gras, bien nourri et dont le costume annonçait un cossu campagnard ; il s'était fait accompagner d'un gendarme et nous demanda à quel particulier nous désirions parler.

Cette manière de se présenter à nous nous interdit d'abord ; mais bientôt reprenant contenance, nous lui nommons le bourgeois d'Orléans, qui se qualifiait de son ami, et qui nous avait chargé de lui offrir son salut.

Pour se débarrasser, sans doute, d'une visite, qui compromettait son patriotisme, il nous répondit que ce bourgeois n'était nullement son ami, et qu'il ne le connaissait même pas. Par là il coupe court à toute conversation et se retire.

Nous n'eûmes aucune réflexion à faire à celui d'entre nous qui l'avait demandé ; il sentit vivement lui-même le reproche qu'il méritait de notre part pour une visite, qui mettait sa prudence en défaut, qui servit à nous faire reconnaître que notre obligé citoyen d'Orléans n'avait pas encore acquis l'expérience qu'en temps de révolution la plupart des hommes, semblables à des girouettes, changent d'opinion avec les circonstances, oublient tout aussi facilement leurs amis, qu'ils abandonnent aisément leurs opinions, et nous fit perdre l'idée avantageuse que notre généreux Orléanais nous avait fait concevoir de son prétendu ami de Beaugency.

Mais le mal étant sans remède, il fallut nous en consoler. Après l'agitation du jour, le calme de la nuit nous invita à prendre dans le sommeil un repos nécessaire.

Le lendemain, l'heure de notre réveil fut aussi celle de notre départ, et notre sortie de Beaugency fut moins bruyante que notre entrée. Cette petite ville, dont les pavés sont mal entretenus, les maisons sans goût et les rues sans ordre, nous parut aussi triste que ses habitants sont insensibles.

Mais bientôt nous fûmes dédommagés d'un coup d'œil si peu flatteur par l'agréable spectacle des bords de la Loire, dont il nous fut donné de jouir jusqu'à Blois. Là on nous fit faire un détour qui contraria notre curiosité, et ne nous permit de voir, avant d'entrer en prison, que le fameux château où Henri III immola à sa vengeance le téméraire duc de Guise.

Ce monument précieux du goût et de la solidité des édifices de nos pères, s'élève sur une montagne fort haute et à pic, et

semble se perdre dans les nues et domine la ville. Respecté par les siècles, il paraît n'avoir rien perdu jusqu'à ce jour de cet air majestueux que lui donna l'architecte habile qui présida à sa construction. Mais nous remarquâmes qu'il n'était guère respecté par ceux qui maîtrisaient la France, et qu'il servait de lieu d'exercice à leurs satellites, qui se montrant aux fenêtres, ne nous paraissaient de loin que de bien faibles pygmées.

Nous nous éloignons de cet édifice digne de notre curiosité autant que de notre admiration. La voiture nous approche du lieu où nous devons passer la nuit. Quel changement étrange s'est opéré dans le monde ! La gendarmerie nous dépose dans la prison, qui, à quelques années de là, avait été un couvent de Carmélites, dont les innocentes victimes furent arrachées, et gémissent sans doute dans quelques misérables réduits sous le poids de l'âge, des infirmités, de la misère, et de toute sorte de maux. Et nous-mêmes, également arrachés à notre domicile, nous sommes destinés à occuper momentanément leur place.

Autant l'aspect de cette maison nous inspire de vénération, autant l'abord dur et sec de l'homme qui nous y a reçu, nous glace d'épouvante. Mais cet homme n'était encore que le trop indulgent valet du geôlier qui, grand, sec, décharné, semblable à la plus redoutable des furies, s'empare de nous, nous conduit brusquement, nous jette précipitamment au lieu qui nous est préparé, ferme la porte, et fait rouler les verrous avec un fracas si horrible, qu'on eût cru que la prison s'écroutait sur nos têtes.

Interdits, stupéfaits d'une réception si barbare, nous restâmes quelques instants sans oser nous parler. Mais revenus de notre épouvante, nous sentimes le besoin d'accorder à notre appétit la satisfaction qu'il avait le droit de demander, puisqu'il était déjà quatre heures de l'après-midi, et nous étions encore à jeun. Nous nous mettons en devoir d'appeler le concierge. Nous demandons, nous frappons, nous crions. Mais insensible à nos besoins, le cruel se bouche les oreilles et nous laisse crier.

Après nous être agités dans tous les sens, pour nous faire entendre, enfin notre porte s'ouvre, et nous voyons entrer trois membres du département. Cette circonstance nous fit espérer un instant d'obtenir justice de la barbarie du concierge. Mais ces magistrats sans pudeur, sans entrailles, plus dignes d'occuper une place dans la prison que de siéger en un tribunal de justice, n'ont pas honte d'ajouter à la cruauté du geôlier barbare les propos les plus durs et d'insulter à notre malheureux sort. Cette visite toute inhumaine et toute injurieuse qu'elle nous parut, pesa moins cependant sur notre cœur, que la pensée qu'un de ces hommes était un prêtre, qui après avoir abjuré son sacerdoce et violé ses anciens serments, ne rougissait pas de paraître devant nous pour nous vanter lui-même ses honteux forfaits. Nous ne lui répondîmes que par le silence, qui lui fit mieux sentir notre indignation. Cette prudence les força tous trois à se retirer.

Notre impitoyable cerbère se décide enfin à écouter notre demande, et nous envoie par son digne valet avec un pain noir un seau d'eau, qui fut en même temps la seule coupe qui servit à étancher notre soif. Puis à quelques instants de là, il jette brutalement, lui-même, à nos pieds la paille nécessaire à l'établissement du lit, sur lequel nous nous étendîmes bientôt. Mais, comme nous fûmes fatigués longtemps par le bruit de voisins incommodes, nous eûmes peine à nous endormir.

Nous ne pensions guère que l'événement tragique du château de Blois allait, pour ainsi dire, se renouveler à notre égard.

Nous commençons cependant à sommeiller, lorsque tout à coup nous sommes réveillés par le bruit de notre porte qui s'ouvre. Nous voyons entrer le geôlier armé d'un flambeau et suivi de cinq fusiliers le sabre à la main. Cet appareil menaçant, qui semblait nous annoncer notre dernière heure, nous fait spontanément lever et tenir debout ; nous attendions la mort. Les farouches satellites tournent trois fois autour de nous ; puis sans nous rien faire, sans nous rien dire, ils se retirent et la porte se referme.

Après une scène aussi tragique, nous eûmes beau rappeler le sommeil, il avait fui pour ne plus revenir. Nous eûmes beau invoquer le jour, le jour fut plus lent à nous récréer par la naissante aurore. Il reparut cependant, et quoique bien tard au gré de nos désirs, l'heure de notre départ sonna ; les gendarmes arrivèrent et nous montâmes dans la voiture. Nous quittâmes la prison, nous quittâmes la ville sans nulle envie de nous retourner pour la voir encore. Nous cherchons dans la plaine des objets plus dignes de nos regards.

Déjà nous avons vu Notre-Dame de Cléri, qu'un badin, voyageant sans doute plus commodément que nous, trouva favorable aux accords de sa lyre.

Puis, portant nos regards dans un agréable lointain, nous aperçûmes les hautes tours de Chambord, vaste et mémorable château, où termina sa courte carrière ce grand prince, ami, allié de la France et illustre guerrier, dont la mémoire est gravée dans les cœurs français, et dont les cendres reposent sous le marbre dans la ville de Strasbourg.

Beaucoup d'autres objets, tous dignes de charmer l'ennui et la fatigue du voyageur, paraissaient autour de nous, lorsque pour terminer notre course du jour, nous nous trouvâmes devant Amboise.

Là on voit un spectacle déplorable. Le pont sur la Loire est dans un tel état de délabrement, qu'il fait la honte de ceux qui se sont constitués les maîtres de la France, et démontre leur coupable insouciance pour le bien public. Ils ont établi sur la rive de la Loire un bac aux ordres du voyageur, qui veut traverser ce grand fleuve pour arriver en cette ville.

Le seul objet qui fixa notre attention à Amboise, fut un grand château à l'antique qui atteste encore aujourd'hui qu'il ne dût sa construction qu'à des maîtres riches et puissants.

Cette petite cité d'ailleurs ne se découvrit qu'imparfaitement à nos regards avides. Car nous y étions à peine entrés, que nous nous trouvâmes arrivés à la prison, dont le triste dehors répond parfaitement à l'obscurité de son intérieur. Mais nous fûmes bien

dédommagés. La douceur, l'honnêteté, la complaisance du concierge comparées à la férocité du geôlier de Blois, nous firent passer aisément sur l'incommodité du local. Ce contraste favorable nous fit jouir de quelques moments de tranquillité, moments rares et par là d'autant plus précieux.

Depuis trois jours, un prêtre du diocèse de Chartres attendait là l'heure de son départ pour Rochefort. Déjà nous commencions à former des nœuds d'amitié avec cet infortuné confrère, lorsque tout à coup nous fûmes agréablement surpris. Nous voyons se présenter à nous avec un air de dignité, d'affabilité tout à la fois et d'aisance une dame, qui venait généreusement nous offrir, en son nom et de la part des personnes sensibles du lieu, des rafraîchissements, que nous acceptâmes avec autant de reconnaissance que nous en avions besoin.

Cette intéressante hospitalière était une religieuse, qui, à une piété solide, à un cœur excellent, joignait un esprit fin et délié; elle savait ajouter au prix de son offrande les charmes d'une agréable conversation. Pleine de zèle pour servir les défenseurs de la foi, elle rompt son propos, nous quitte et va nous préparer un délicieux souper. Elle nous l'apporte sur le soir, et nous eûmes l'avantage de jouir des douceurs de sa société, jusqu'à l'heure du repos, où elle se retira.

Nous nous retirâmes aussi nous-mêmes, et ce moment ne fut pas pour le curé de L'Echelle et pour moi le plus doux de la journée. Nous payâmes cher notre bon souper. Car le local ne pouvait contenir strictement que nos cinq malheureux compagnons; nous fûmes forcés de prendre un gîte, qui était préparé pour nous deux, dans une tour étroite, qui, dans toute autre circonstance, ne servait qu'à satisfaire aux besoins de la nature. Quelle nuit affreuse nous avons passée! Nous eûmes beau nous entasser dans notre paille, l'air infect n'en fit pas moins une vive impression sur notre odorat, qui, pour notre malheur, n'était pas le moins délicat de tous nos sens. C'est ainsi qu'une fâcheuse nuit succéda à un jour si heureux.

Mais aussitôt que parut l'aurore, notre sensible et zélée reli-

gieuse s'était déjà rendue chez le concierge, et attendait l'heure de notre lever pour nous offrir un ample déjeuner avant notre départ.

Nous fîmes nos remerciements et nos adieux à notre pieuse bienfaitrice, qui pour unique reconnaissance de ses soins, nous fit promettre de lui donner de nos nouvelles. Nous fûmes fidèles à notre parole.

Nous partons et le prêtre de Chartres nous accompagne. Le riant spectacle des bords de la Loire se représente de nouveau à nos regards dans le lointain. Il s'offrit à notre admiration d'abord sur notre gauche; maintenant il se reproduit à notre droite. Il ne cesse de nous charmer jusqu'à Tours.

Nous avançons dans une vaste plaine bornée par un superbe coteau, où brillent les plus splendides maisons de campagne. C'est là le plus riche paysage que nous ayons encore rencontré.

Ce qui surpasse toutes ces ravissantes beautés, c'est la fameuse maison des Bénédictins de Marmoutier, qu'on prendrait même au milieu de ses ruines pour une jolie ville. Cette abbaye fait le plus bel ornement de cette brillante contrée.

Enchantés de tant de rares beautés, nous formions le désir de respirer pendant quelques jours l'air de cet heureux pays, lorsque nous arrivons à Tours.

Cette ville nous paraît remarquable par ses anciens et riches monuments. C'est surtout par leur antiquité que ces monuments commandent notre vénération.

Nous ne pûmes les considérer qu'un instant. Car la ville ne nous eut pas plus tôt reçus dans ses murs, que la prison nous ouvre ses portes.

Quelles scènes émouvantes et terribles nous attendent !

Le premier objet qui paraît à nos yeux, en y entrant, c'est l'épouse du concierge, qui, appuyée sur son mari, fond en larmes, et qui, en nous regardant, semble pleurer plus amèrement encore. « Vient-il donc de vous arriver quelque accident, lui disons-nous? — Eh, répond-elle en sanglotant, est-ce qu'avant d'entrer dans cette ville, vous n'avez pas entendu le bruit d'une

décharge de mousqueterie? C'est un de vos malheureux confrères, qui, il y a deux heures, était encore ici, et qui vient d'être fusillé depuis une heure. »

Cette femme se met à nous raconter son histoire. Vous verrez là le trait le plus odieux du fanatisme révolutionnaire.

L'infortuné était rentré dans sa patrie pendant un instant de tranquillité. Mais forcé d'en sortir dans une nouvelle agitation, il y est resté pour son malheur. Il fut bientôt dénoncé, arrêté, et conduit dans cette maison. On le traduit devant une commission militaire, qui refuse d'entendre ses dires, et de lire un certificat qui atteste l'impossibilité, où l'a mis la maladie, de sortir plus tôt du sol de la France, et le condamne à être fusillé. Sa sentence lui est prononcée. Le confesseur de la foi l'entend lire de sang-froid, s'arme de son crucifix, s'avance avec courage au lieu de son supplice, et là prosterné, il lève les yeux au ciel, pardonne à ses juges, à ses bourreaux, reçoit le coup mortel et tombe renversé.

Ce jeune et respectable prêtre est la troisième victime immolée dans cette ville depuis un mois, et il semble que la commission a pris à tâche de marquer chaque décadi par le sang d'une nouvelle victime.

Pendant que nous cherchions à sécher les larmes de cette femme sensible, se présentent deux prêtres d'Orléans, qui « ont vécu, « nous disent-ils, deux jours en cette maison, avec le prêtre « malheureux, qui appelé le matin par la commission, les quitte « avec espoir de les revoir, et une heure après, ils entendent « le bruit fatal, qui leur annonce l'instant de son trépas. »

Le tableau déchirant d'une scène si tragique nous fit perdre le souvenir des beautés qui nous avaient frappés dans le cours de la journée, et nous ôta toute envie de séjourner plus longtemps dans un lieu, où les traits d'une si cruelle inhumanité semblaient faire renaître de nos jours les temps de barbarie de nos pères, les Gaulois idolâtres. Pour honorer leur dieu féroce, Teutatès, dans les jours de solennité, ils se faisaient un devoir de faire couler sur ses autels le sang de victimes humaines.

Cependant pour nous distraire des tristes réflexions qu'entretenait naturellement ce cruel événement, le ciel permit qu'une troupe de prisonniers anglais entrât aussi dans cette maison. Quand ces malheureux furent instruits du traitement barbare que le nouveau gouvernement français fait éprouver aux ministres de ses anciens autels, ils semblent oublier leurs maux pour s'apitoyer sur les nôtres, et nous remarquons dans des étrangers et des ennemis mêmes de notre nation, une sensibilité qui n'existait plus chez nous dans des hommes qui se targuent du nom de philanthropes.

Mais parmi le grand nombre d'hommes qui sont consignés dans cette maison, jadis hôtel du gouvernement, s'en trouve un tout jeune, qui devait être conduit le lendemain avec nous ; il nous aborde avec cette décence, qui dénote l'homme bien né. N'ayant pu se soustraire à la nécessité de porter les armes, il s'habille en guerrier à ses frais, se donne un cheval, l'équipe en guerre, part pour l'armée, et s'enrôle dans un corps de hussards. Après trois campagnes, il croit avoir assez fait pour son pays ; il lui prend fantaisie d'abandonner le métier des armes, se revêt de tous ses oripeaux, monte sur son cheval et part. Mais il est bientôt arrêté, on lui enlève tout, et on le fait lui-même prisonnier.

« Il ne paraît, dit-il, devant nous, que comme un malheureux
« jeune homme qui doit nous accompagner jusqu'à Niort, lieu de
« sa garnison et presque de sa naissance. »

Après ce récit fait avec autant de grâces que d'ingénuité, il nous salue et se retire. Sa conduite répondant parfaitement à l'intérêt que sa figure et son histoire inspirent, fut toujours digne à notre égard. Nous n'eûmes jamais lieu de nous plaindre de l'avoir eu pour compagnon de voyage.

Mais son escapade lui coûtera cher.

Peu de temps après cette courte entrevue, le jour baissant, chacun se retire et se livre au repos.

Le lendemain, de bonne heure, le jeune militaire nous accompagne ; les deux prêtres d'Orléans partent avec nous pour le

dépôt de la déportation. Nous traversons tous ensemble la ville. Nous n'éprouvâmes d'autre déplaisir que de voir qu'elle ne renfermait que des citoyens dont les cœurs sont insensibles, ou dont les esprits sont frappés de terreur.

Tout fut bien différent à Rohan-Rohan.

O habitants compatissants, quelle reconnaissance ne vous dois-je pas ! Que de larmes votre tendre piété vous fit verser sur nous ! Nous fûmes forcés de détourner nos regards pour en répandre nous-mêmes sur votre sensibilité.

Je dois ajouter à l'honneur des campagnes de ces contrées, que je remarquai partout le même intérêt.

Mais si d'une part nous éprouvâmes une grande consolation, de l'autre nous n'eûmes pas encore une journée aussi fatigante.

Notre voiture n'a qu'un essieu à moitié rompu, roule difficilement et nous brise par des cahots sans cesse répétés.

La mélancolie s'empare de nous ; nous nous éloignons des bords enchantés de la Loire, dont nous aurions voulu jouir plus longtemps.

Cette journée fut donc une journée d'attendrissement, de fatigues, de regrets, de peines de tous genres, depuis Tours jusqu'à Sainte-Maure. Ce ne sont encore là que des fleurs.

Que nous fûmes agréablement surpris à Sainte-Maure !

Le concierge nous reçut avec une extrême bienveillance. Il poussa la générosité à notre égard jusqu'à nous donner sa propre chambre pour prison, nous fournit des lits, et malgré nous se priva même du sien, afin de nous donner à tous la satisfaction de reposer commodément la nuit tout entière. Nous en avions grand besoin.

C'est là un phénomène fort rare.

Si le bon concierge nous donna une grande consolation, des gendarmes nous présentèrent un spectacle horrible.

Il y a trois jours un prêtre infortuné fut arraché de son domicile et de son lit, où il était très-malade, et fut forcé de monter à cheval et de partir pour l'exil. Dans le chemin, le mal augmenta.

Le malheureux n'était plus en état de se tenir sur le cheval depuis Tours jusqu'à Sainte-Maure; les gendarmes l'y garrottèrent et répondaient aux passants effrayés du spectacle d'un homme agonisant :

« Ne voyez-vous pas que B... est soûl? »

Ils le descendirent de cheval à la porte de la prison, où il expira entre leurs bras.

Ce confesseur de la foi reçut la sépulture à Sainte-Maure.

Voilà un trait de la philanthropie de cette époque ajouté à tant d'autres.

Pendant malgré cet acte de barbarie qu'on venait de nous raconter, nous goûtâmes les douceurs du repos dont nous étions privés depuis longtemps. La nuit pour la première fois nous parut trop courte. Déjà le soleil présentait à l'horizon plus de la moitié de son disque, que nos yeux étaient encore fermés à la clarté du jour. Mais la gendarmerie, qui vient presser notre départ, nous fait précipiter notre lever, et peu de temps après, nous nous mettons en route.

Nous fîmes une observation fort importante. La Providence voulut faire voir tous les dégâts que la révolution de 93 avait causés dans la France.

Nous avions déjà été témoins des différents désastres de notre patrie; mais forcés de traverser une grande partie de la France, avant de la quitter, nous devenons encore témoins des désastres de ses belles routes qui, à quelques années de là, faisaient son ornement intérieur, son honneur aux yeux de l'étranger, facilitaient son commerce et accéléraient les courses des voyageurs.

Nous n'eûmes pas encore de journée si affreuse. Tous les plus mauvais chemins que nous avons parcourus jusqu'alors, semblaient semés de roses en comparaison de celui où nous marchions. Deux forts chevaux ne pouvaient trainer notre voiture qu'avec des efforts inouis. Nous fûmes forcés d'en descendre, pour ne pas courir les chances les plus dangereuses. Comme nous ne pouvions nous soutenir et que nous trébuchions à chaque pas sur la route, nous primes le parti le plus prudent, celui de

nous en tracer une à travers des terres sablonneuses et labourées tout récemment.

Tout l'agrément de la journée fut tantôt de monter, tantôt de descendre, de poser nos pieds sur un sol aride et ingrat, de ne promener nos regards que sur des contrées désertes, où l'on aperçoit de loin en loin quelques chaumières isolées. Le jour était sur son déclin, lorsque nous approchâmes de Châtellerault.

C'est une ville fort ancienne et mal bâtie. Située dans un enfoncement, sur les bords de la Vienne, elle ne se laisse voir au voyageur ennuyé, qu'à l'instant même qu'il y entre. Nous y entrâmes bientôt, et dans ses rues étroites, les maisons sombres nous paraissaient comme autant de prisons. Mais les habitants, qui se tenaient sur leurs portes, se montraient honnêtes, sensibles, touchés de notre malheureux sort, et nous saluaient tous avec respect. Cet accueil si flatteur adoucit nos maux, et nous inspire un saint orgueil de nos chaînes. Nous arrivons à la prison, qui est plus obscure, plus noire que tout ce que nous venions de voir. Le concierge, fort rustre en apparence, nous en ouvre l'horrible porte. Il nous dédommagea bientôt de son abord dur et sec par les procédés les plus obligeants.

La gendarmerie nous eut à peine remis entre ses mains, que nous voyons entrer un honorable cortège de personnes sensibles qui s'empressent à l'envi de nous offrir les uns des mets abondants pour notre souper, les autres des lits pour la nuit. Ceux-ci occupés aux ouvrages de la coutellerie nous présentent les objets de leur industrie et de leur commerce.

Nous ne pouvons assez admirer la Providence, qui nous a préparé une réception si gracieuse, et qui, tout en nous conduisant par un chemin semé de ronces et d'épines, se plaît de temps en temps à y répandre quelques fleurs pour soutenir notre courage.

Nous éprouvâmes les effets d'un si vif intérêt, d'une charité si bienveillante pendant un jour et deux nuits. Mais le jour qui leur succéda, nous eûmes de nouvelles chances à courir.

A peine étions-nous sortis de la ville qu'un spectacle désolant

se représente à nos regards. Nous parcourons des contrées désertes et peu fertiles. La route est partout défoncée. Elle n'est qu'une trop fidèle image de la désorganisation générale de l'Etat.

Un accident, dont nous fûmes témoins, et qui était presque inévitable, nous saisit d'effroi.

Nous avançons en montant une côte assez rapide, et à peu de distance devant nous, nous voyons descendre lentement à côté du fossé de la route une voiture de poste que le conducteur voulait détourner d'une ornière profonde et dangereuse, lorsque tout à coup la voiture, par une double culbute, se renverse dans le fossé, entraîne le postillon, et précipite l'un sur l'autre les chevaux qui font de vains efforts pour se relever. Bientôt on les débarrasse et ils se remettent sur leurs pieds ; mais la voiture reste renversée dans le fond du fossé.

Ce fâcheux événement, en nous montrant le péril, paraissait nous avertir de l'éviter. Aussi, de cet instant, nous ne voulûmes plus rester sur notre voiture et nous nous hâtâmes d'en descendre. Ce parti, qui était le plus sûr, nous rendit, à la vérité, la journée plus pénible. Il nous restait encore la moitié du chemin à faire à pied pour nous rendre à Poitiers.

Cette ville grande et ancienne, quoique située sur une éminence, nous causa d'abord un cruel tourment, dont nous fûmes ensuite fort dédommagés.

Plus nous nous en approchions, plus nous désirions la voir apparaître à nos regards, plus elle s'y dérobait, plus elle devenait invisible. Car elle est masquée par une montagne plus élevée que celle sur laquelle elle est assise. Nous suivîmes longtemps, sur notre gauche, un beau canal qui longe et féconde une riante prairie. Nous tournâmes longtemps sur notre droite l'importune montagne ; elle désespérait notre curiosité, en suspendant au-dessus de nos têtes un grand nombre d'immenses rochers, qui semblaient ne presque plus tenir à la terre. Tout à coup, sans nous en douter, nous entrons dans la ville. Après avoir parcouru une rue longue, étroite et triste, nous pénétrons

dans un vaste couvent de religieuses de la Visitation, qu'on avait transformé en maison d'arrêt.

Le concierge nous reçoit froidement, nous accorde strictement ce que nous attribue la consigne générale, nous refuse impitoyablement la consolation de voir un confrère malheureux qu'il tenait déjà sous sa responsabilité. Cependant il accorde, quoique avec assez de mauvaise grâce, à une dame généreuse la faculté d'entrer près de nous un instant, et de nous procurer un abondant souper, qui nous arrive bientôt.

Combien ce repas nous était nécessaire ! Nous étions excédés de fatigues.

Quelles actions de grâces nous rendimes à la Providence !

Le lendemain dès le matin, la dame, que nous avions vue la veille, reparut pour nous donner un nouveau gage de sa sensibilité, et de la libéralité de ses compatriotes qui partageaient ses sentiments. Avec quelle reconnaissance nous reçûmes ce témoignage du bon esprit qui régnait dans cette ville !

Nous fîmes nos adieux à notre bienfaitrice, et nous partîmes pour Lusignan.

CHAPITRE V.

Chemins affreux. — Méaventure d'un canonnier. — Nuit horrible. — Geôlier receveur, juge et distributeur d'offrandes. — Description des environs de Niort. — Affreuse catastrophe. — Le vice dans toute son horreur et la vertu dans toute sa sublimité. — Double et douloureuse déception. — Route défoncée. — Humanité des gendarmes. — Agréable surprise.

Les maux succèdent aux maux. Des personnes charitables les adoucissent parfois ; mais leurs largesses ne servent qu'à les rendre ensuite plus déchirants.

La route et la vaste plaine qui se déroulent devant nous, ne nous offrent qu'un tableau trop fidèle du chemin et des contrées, qui, le jour précédent, avaient été pour nous l'occasion de tant de fatigues et d'ennui.

Déjà nous avons rempli près des trois quarts de notre tâche, lorsque nous apercevons au loin l'embarras d'un voyageur, qui paraît vouloir éviter notre rencontre, se détourne doucement comme un particulier qui se promène et s'avance lentement comme pour se reposer à l'ombre d'un buisson.

Mais sa vue n'avait pas été assez perçante et ne lui avait dévoilé que trop tard le danger qui le menaçait. Sa ruse devint inutile ; car un gendarme soupçonneux se détache et va troubler son repos en lui demandant son passeport. Comme il n'en a point à lui produire, il s'avance devant le gendarme jusqu'à nous, comme un nouveau prisonnier.

C'était un canonnier de la marine de Rochefort. N'ayant pu obtenir un congé pour aller voir une de ses sœurs domiciliée à Poitiers, il avait formé le hardi projet de réaliser son désir. Mais

cette rencontre inattendue l'arrête à l'instant où il allait toucher au terme de son voyage, et le force de retourner au lieu de sa garnison. Il prend alors place dans la voiture et nous avançons.

Quelques instants après nous entrons dans Lusignan. Cette ville est ancienne, petite, assez mal construite, en partie au pied d'une montagne à pic, en partie sur la cime de la montagne. Ce fut au haut de cette portion presque inaccessible de la ville qu'il nous fallut monter péniblement pour parvenir jusqu'à la prison établie dans une maison d'émigré. Nous nous y serions trouvés commodément, si son vieux concierge, timide et inquiet, n'eût pas cru devoir appeler à son secours une sentinelle.

Cette sentinelle nous fit passer une nuit horrible. Par ses allées et venues bruyantes, qu'elle continua toute la nuit, elle nous empêcha de goûter un instant de repos. Cependant nous en avions un extrême besoin.

Ce bruit, ce tapage, nous firent désirer ardemment le retour de l'aurore et l'heure du départ. Les fatigues du voyage devaient être pour nous des instants de repos en comparaison des tourments de la nuit.

Nous partîmes et en effet pendant la journée, la jouissance du silence, que nous n'avions pu obtenir à Lusignan, nous rendit bien plus supportables et la dureté des chemins et la tristesse des contrées que nous eûmes à parcourir jusqu'à Saint-Maxent.

Cette petite ville nous parut assez agréable, et sa prison ne nous fut incommode que sous le rapport du geôlier. Cet homme était plus dur que sensible, plus grossier qu'obligeant. Il prétendit avec empire au droit et d'augmenter nos maux et de partager avec nous quelques légers secours, qui, dès notre entrée en prison, nous furent offerts au nom de ceux qui prenaient part à notre infortune. Nous usâmes d'une grande prudence. Le geôlier s'établissait tout à la fois receveur, juge et distributeur des offrandes ; nous ne disputâmes ni de son droit, ni de sa part. Nous ne nous réservâmes que la faculté de témoigner notre gra-

titude à nos bienfaiteurs. Notre brutal et avide concierge ne fut pas jaloux de ce privilège ; il consentit volontiers à nous laisser remplir nous-mêmes cette honorable tâche. Cela se fit, et il ne nous restait plus qu'à nous occuper de satisfaire la faim qui nous dévorait et qu'à goûter les douceurs du sommeil, qui nous étaient si nécessaires.

Nous nous acquittâmes parfaitement de cette double obligation.

Le lendemain, le jour paraissant, parurent aussi les gendarmes destinés à accompagner notre voiture pour une nouvelle course.

Une longue, mais assez douce montée nous conduisit jusqu'au sommet d'une montagne élevée. Là à travers les ombres d'un lointain très-reculé, on entrevoit la petite ville de Niort. Cette ville ne se découvre à une si grande distance, que comme couverte d'un voile léger, qui semble se lever à mesure qu'on descend le revers de la montagne et laisse apercevoir un admirable vallon embelli de toutes les richesses de la belle nature. Un limpide ruisseau serpente et murmure le long d'une agréable prairie, traverse de riants bosquets, de nombreux vergers. De vastes et superbes maisons en face de la ville, la ville elle-même et ses environs si pittoresques, semblent servir de cadre à ce charmant paysage.

Mais après avoir joui de ce merveilleux spectacle, nous fûmes attristés par une affreuse catastrophe.

Nous avançons et déjà nous touchions au moment d'entrer dans la ville, lorsque notre jeune hussard, apercevant le long de la promenade publique, le commandant de sa troupe, descend soudain de la voiture, se présente à son chef, le salue et lui remet des lettres de recommandation. Celui-ci les ouvre, les lit, puis lui dit froidement :

« Vous passerez au conseil de guerre, et vous ne devez vous attendre qu'à être fusillé sous peu de jours. »

« Prenez cet homme, dit-il alors à un de nos gendarmes, et conduisez-le à la tour du château. »

Cet infortuné n'eut le temps ni de nous faire ses adieux, ni de recevoir les nôtres. Mais son salut, son silence même, en nous quittant, nous attendrirent jusqu'aux larmes, et malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu obtenir depuis aucune de ses nouvelles.

Pendant qu'il s'avançait vers le lieu qui lui était destiné, notre voiture nous introduisit dans la ville, et nous conduisit, comme de coutume, à la prison. Toute resserrée qu'elle était, elle renfermait cependant un grand nombre de prisonniers, entre autres deux prêtres, un gentilhomme, victime de la démagogie du temps, et plusieurs malfaiteurs, dont cinq, condamnés à mort. Quoiqu'ils dussent périr dans peu de jours, ces cinq scélérats n'en montraient pas moins une effronterie pareille à celle qui les poussa aux forfaits pour lesquels ils avaient mérité le dernier supplice.

Nous eûmes là sous les yeux deux spectacles tout opposés, le vice dans toute son horreur et la vertu dans toute sa sublimité. Quel étrange contraste!

Pendant que nous frémissions d'horreur au récit des crimes qui leur avaient fait donner le nom de *chauffeurs*, que nous déplorions le funeste aveuglement qui les faisait s'étourdir sur leur funesté destinée, et que nous gémissions sur le malheur de l'homme, quand une fois il est abandonné à lui-même, qu'il est parvenu à un certain degré de perversité, et qu'il devient inférieur aux animaux sans intelligence, nous vîmes pénétrer jusqu'à nous des personnes généreuses. Informées de notre entrée en prison, elles viennent nous offrir le gage de leur sensibilité comme de leur libéralité. Nous eûmes beau mêler aux sentiments de notre reconnaissance le doux reproche de l'excès de leurs largesses, nos représentations ne servirent qu'à faire couler leurs larmes.

Que ces larmes sont belles, précieuses, méritoires, éloquentes.

Nous nous sommes bien gardés, quand ces personnes nous apportèrent la collation du soir, de renouveler nos observations sur leur extrême générosité.

« Nous voulons, disaient-elles, partager du moins en quelque sorte la gloire de votre destinée, par ce faible gage de l'intérêt que nous devons à une foi vive et courageuse. »

Nous rivalisions ainsi d'honnêteté, lorsqu'on nous apporta une nouvelle singulièrement flatteuse. On nous annonça que le lendemain, jour de Pâques, nous séjournions en ce lieu. Cette nouvelle nous procurait une double joie, d'abord de n'avoir point à voyager en un jour si solennel, et ensuite de pouvoir le passer dans une ville dont l'esprit religieux était si conforme à nos sentiments. Combien notre joie était vive !

Quelle fut notre déception ! Le jour paraissait à peine, qu'on nous apprend que la promesse de notre séjour sera sans effet, et que l'ordre de notre départ vient d'être signé.

Cette contrariété inattendue nous fournit la matière d'un nouveau sacrifice, et présente à nos généreux bienfaiteurs une occasion de plus de nous réitérer les preuves du zèle et de l'intérêt qui les animent à notre égard. Ils s'empressent de nous préparer un déjeuner, qui doit, selon eux, précéder notre départ.

Jamais déjeuner ne nous eût été plus utile ; car jamais journée ne devait être aussi fatigante. Mais nos yeux seuls en jouirent.

Pour répondre à la délicate libéralité de nos bienfaiteurs, nous ne pûmes nous défendre d'accepter leur généreuse offrande.

Comment résister à leurs cordiales et pressantes sollicitations ?

Mais au moment que nous allions nous mettre à table, entre un gendarme qui nous annonce que la voiture arrive à la porte de la prison et nous attend. Cet avis nous saisit tous. Le regret, la douleur se peignent sur le front de nos trop sensibles bienfaiteurs.

Il ne nous reste plus que la faculté de leur serrer les mains en signe d'amitié et de reconnaissance ; puis nous partons.

Quand nous fûmes sortis de la ville, nous nous trouvons sur une route pareille à celle de la veille, qui était sillonnée de profondes ornières, et où nous fûmes témoins d'un grand accident.

Le conducteur d'une voiture attelée de cinq chevaux, ne put parcourir sans encombre des chemins si défectueux. Il vit son limonier se casser une jambe en tombant.

Nous profitons de cette triste expérience; nous prenons la prudente détermination d'abandonner notre voiture à sa destinée et de suivre à pied les gendarmes. Non moins prudents que nous, les gendarmes descendent aussi de leurs chevaux, et tous ensemble nous sommes obligés de faire ainsi, par un jour de fortes chaleurs, plus des trois quarts d'une route de près de dix lieues.

Combien nous bénissons dans nos cœurs cette bienfaisante Révolution, qui détruisait les monuments publics, jusqu'aux routes, et qui nous conduisait à la barbarie !

Harassés de fatigues, couverts de sueurs et de poussière, nous arrivons enfin à Surgère.

Les gendarmes nous parurent véritablement peinés d'être contraints, par état, de nous conduire à la prison du lieu, dont ils nous firent le plus horrible tableau. Ils nous offrirent de nous en exempter et de nous déposer à l'auberge, moyennant l'indemnité de leur temps et des frais de leur nourriture. Ils s'engageaient à nous y tenir compagnie jusqu'à notre départ. Cette agréable proposition fut acceptée de tous avec joie et nous descendîmes à l'auberge. La maîtresse de la maison nous traita avec tous les égards que lui dictait une douce et naïve piété, et ne chercha point à exercer sur nous l'industrie de son état.

L'aimable douceur des habitants, la modeste candeur de la jeunesse, les soins attentifs des hôtes de l'auberge, la régularité des rues, l'apparente propreté des maisons, tout nous invitait à demander aux gendarmes à nous laisser séjourner dans un lieu qui avait tant d'attraits pour nous. Ils se prêtèrent volontiers à notre désir. Le lendemain, après le dîner, ils s'en rapportent à la délicatesse de nos sentiments et nous laissent la faculté de nous promener seuls et sans escorte.

Profitant d'une liberté si entière nous choisissons pour lieu de notre promenade une longue et magnifique allée couverte qui

nous conduit jusqu'au château. Nous éprouvâmes là une agréable surprise.

L'intendant, honnête et obligeant, nous accueille avec distinction, avec intérêt, et nous apprend que cette maison de campagne, quoique moins vaste et moins brillante que le superbe château, qui fait l'ornement de Montmirail-en-Brie, ville de mon canton, appartient à la même maîtresse, madame de Doudeauville. Flatté de cette découverte, qui semblait me reporter dans ma contrée si chère à mon cœur, et me faire respirer l'air de ce charmant endroit, je ne puis résister à la satisfaction de vanter à mes compagnons d'infortune les délices d'un pays que j'ai quitté avec tant de regrets, et de chanter les louanges de cette illustre dame, qui, à la grandeur de sa naissance, aux charmes de sa jeunesse et à sa rare beauté, joint toutes les vertus, qui lui conservèrent le cœur de ses vassaux, lui concilièrent l'estime et l'admiration de toute la cour de l'infortuné Louis XVI, et forcèrent même au milieu des orages politiques, les anthropophages de ce temps à garder un respectueux ménagement pour sa personne. On est tenté de croire que le ciel n'ayant point entièrement résolu d'exiler pour toujours le règne de la vertu en France, l'a conservée pour en être un des plus parfaits modèles.

En revenant de cette agréable promenade, il nous prit envie de voir l'église du lieu. Cet édifice aussi simple que toutes les églises, dont le modeste extérieur, depuis Tours jusque là, fixa notre attention, comparé aux mœurs douces et pures de toutes ces paisibles campagnes, nous porta à croire que la Divinité avait trouvé dans ces cœurs simples un temple infiniment plus orné que tous les temples matériels qu'on avait élevés en son honneur.

Mais déjà le soleil ne dorait plus le sommet des montagnes, et nous avertissait qu'il était temps d'aller rejoindre nos complaisants gendarmes.

Nous touchons au terme de notre voyage à travers la France, et nos maux vont s'accroître de plus en plus.

CHAPITRE VI.

Route fangeuse. — Un galérien échappé. — Promesse trompeuse du canonnier déserteur. — Arrivée à Rochefort. — Description de cette ville. — L'abbé Senez se désabuse. — Description du baigne de Rochefort. — Comment on soutient son courage. — Déceptions cruelles. — Evasion de onze détenus. — Recrudescence de rigueurs. — Maladie de l'abbé Aubert. — Préparatifs de départ.

Combien l'agréable séjour à Surgère nous fut nécessaire pour nous aider à supporter les maux toujours plus affreux qui nous attendaient !

Tel un voyageur, fatigué d'une longue course, se repose pour pouvoir franchir une montagne escarpée qui se dresse devant lui.

Nous ne devons plus rencontrer aucun adoucissement.

Nous goûtâmes un doux repos dans l'auberge de Surgère. Au retour du jour, la gendarmerie de Niort nous remit à la responsabilité de celle de Surgère qui, quelques instants après, nous fit prendre la route de Rochefort. Ce nom seul nous saisit d'épouvante. Cette ville est à jamais célèbre par les atrocités qu'y subirent les déportés en 1794 et 1795. Il faut qu'elle le devienne encore davantage par le séjour et le cruel départ des déportés de 1798.

La route qui devait enfin en ce jour nous conduire au dépôt fatal, ne fut pour nous ni moins pénible, ni moins ennuyeuse que toutes celles que nous avons déjà parcourues. Nos regards avides ne découvrent de toute part que des plaines immenses et monotones, que de tristes landes, que des terrains fangeux, que quelques rustiques cabanes qui servent d'asile aux pasteurs des troupeaux d'alentour.

Cependant nous n'étions pas encore bien éloignés de Surgère,

que nous vîmes s'avancer vers nous un jeune homme. Pour donner une certaine décence à son costume, il emprunte la tranquille assurance du voyageur honnête. Mais en nous approchant, il laisse échapper malgré lui les regards audacieux de l'homme accoutumé au crime.

Les gendarmes reconnaissent de suite ce qu'il est, et l'arrêtent. Sans leur donner le temps de proférer une parole, il leur dit effrontément : « Je suis un galérien échappé de Rochefort, qui eût continué sa route, si vous ou vos semblables ne m'eussent « forcé de retourner. »

Puis en vertu des nouveaux principes d'égalité, il se place au milieu de nous sur la voiture et devient pour nous un compagnon de voyage fort humiliant. Mais nous calmons les révoltes de l'amour-propre par cette pensée : « Le divin Chef du christianisme, tout grand, tout innocent qu'il était, fut confondu lui-même avec les scélérats les plus coupables. »

Déjà nous avons fait la moitié de notre course du jour, quand parut devant nous, dans le lointain le plus reculé, un vaste édifice. On ne l'apercevait de si loin, que parce que ses toits couverts d'ardoises encore neuves réfléchissaient parfaitement l'éblouissante clarté des rayons du soleil.

« Cette vaste maison que vous voyez briller de si loin, nous dit « le canonnier déserteur, c'est l'immense et nouvel hôpital militaire de Rochefort, où se trouvent plus de quinze cents lits, et « qui peut contenir plus de trois mille malades. Mais il nous reste « encore beaucoup de chemin pour arriver jusqu'à cet endroit « tout voisin du lieu que vous devez habiter. J'y serai moi-même « caserné avec grand nombre de militaires de toute arme. Je « pourrai vous voir chaque jour et vous instruire des nouvelles, « que je chercherai soigneusement pour vous les rendre avec « exactitude. »

La promesse obligeante de ce jeune militaire, jointe au zèle et à l'intelligence que nous avons remarqués en lui, nous donna pendant quelque temps le flatteur espoir que nous trouverions en lui une puissante ressource dans notre position. Mais arrivé à Roche-

fort, il est conduit à la prison et peu de temps après, nous apprimes que son désir ardent de voir sa sœur lui coûta fort cher ; il lui valut une peine de deux ans de fers.

Nous sommes enfin arrivés à Rochefort. Louis XIV, par ses soins paternels, fit sortir cette ville de la fange infecte de marais voisins de la mer, et y construisit un port redoutable aux ennemis du dehors. Mais il ne pensait guère qu'il serait si funeste aux amis inébranlables de l'ordre, de la justice et de la religion.

Tandis que le modeste canonnier et le hardi galérien étaient conduits à la prison, nous, nous avançons précédés de deux gendarmes ; nous nous rendîmes à la municipalité, et nous fûmes présentés au commissaire du pouvoir exécutif. Après avoir pris le signalement de chacun de nous, ce zélé valet de ses iniques maîtres nous envoya au dépôt fatal augmenter le nombre de leurs victimes.

Après cette comparution, le curé de l'Echelle, défenseur toujours officieux des mesures de rigueur commandées, prétendait-il, par la prudence d'un gouvernement approuvé, fut forcé cependant d'abandonner son opinion ; il perdit l'espoir, dont il se berçait pendant tout le cours du voyage, de trouver à Rochefort une commission établie pour redresser le jugement des départements, dont il se plaisait encore à excuser le zèle trop patriotique. Il avait toujours entretenu dans son âme la flatteuse pensée qu'on ne serait point embarqué. Mais son illusion se dissipe quand il voit les vaisseaux anglais tout voisins de la côte, qui venaient déjà de forcer à s'échouer devant Bordeaux, le navire où cent quatre-vingt-treize victimes étaient embarquées pour traverser l'immensité des mers.

Pendant qu'il se complaisait dans cette douce illusion, qui eût été raisonnable, s'il avait pu lui donner pour garant la sage politique d'un gouvernement plus jaloux de conserver sa marine que de sacrifier des hommes si injustement odieux, nous touchions au moment d'entrer dans le lieu destiné à devenir notre prison.

Essayons d'en faire une légère description. Qui ne frémira d'horreur ? Qui en même temps ne sera singulièrement édifié ? Les extrêmes se touchent.

Ce lieu, qui servit longtemps d'hôpital militaire, non moins immense que celui qui lui a été substitué, réunit, dans son enceinte, le magasin de la marine, l'école d'artillerie, la caserne de la garnison et le dépôt de la déportation. Là s'ouvrit devant nous la porte d'une vaste salle. En y entrant, je crus voir en petit une fidèle image de la vallée de Josaphat, qui doit réunir un jour les hommes de toutes les contrées de la terre. Car prêtres, laïques, hommes, femmes, enfants, amenés des quatre coins de la France et réunis en ce lieu, formaient une nombreuse assemblée, que je vis depuis s'augmenter chaque jour par l'arrivée de quelques victimes nouvelles.

Ami naturel de l'ordre, il ne m'en coûte pas plus de me soumettre avec tant de respectables confrères aux sacrifices qu'on nous impose à tous, et aux plus humiliantes obligations, qu'à la régularité du mode de conduite adopté entre eux. Ce mélange de bien et de mal me présentant toujours dans mon imagination ou des exemples d'édification, ou des motifs d'encouragement, me faisait trouver ainsi, au sein même du malheur, de quoi conserver le calme de mon âme.

En effet, tantôt appelés par l'heure aux divers exercices de la religion, je vois des modèles de la plus rare piété; tantôt me présentant aux repas, je ne puis oublier que nous allons satisfaire la nature aux dépens de la charité des fidèles de tous les diocèses de France qui, pour suppléer à la modique ration accordée par les persécuteurs, fait refluer sans interruption vers Rochefort une abondance de bienfaits suffisant à tous nos besoins. Alors vivement touché, je me sens agréablement reporté en esprit à ces heureux temps de l'Eglise naissante où les fidèles, formant une admirable famille, se tenaient constamment unis par les doux liens du désintéressement et de la piété.

Quand, d'un autre côté, mes yeux sont peu flattés de rencontrer, au pied de la porte de notre prison, le carré d'une étroite grille où, pour communiquer au dehors, il faut s'incliner jusqu'à terre, quand à chaque instant on est obligé de respirer l'odeur méphitique de quatre grands baquets de fétides immondices et les porter

trois fois par jour à l'extérieur, quand chaque matin j'entends les plaintes secrètes de personnes qui ont été volées par quelques malfaiteurs qu'on a cru devoir nous associer et que nous rougissons de dénoncer, quand deux fois par jour je suis averti que l'heure presse de descendre et de sortir au milieu des bayonnettes pour aller à la fontaine de la ville disputer le plus souvent aux galériens du port le temps et le droit de puiser notre eau, quand je vois le concierge capricieux paraître au milieu de nous pour prendre le matin et le soir notre réponse à un appel nominal, quand enfin réveillé par le bruit, j'aperçois de temps à autre l'appareil menaçant de gens armés qui rodent autour de nous pendant la nuit, je sens ranimer mon courage et ma foi, en présentant à ma mémoire le tableau de tourments bien plus cruels que les tyrans firent endurer autrefois à tant de fidèles chrétiens qui, valant mieux que moi, surent les supporter sans se plaindre et murmurer.

Quoique tant d'images expressives des anciennes persécutions soutenaient notre patience au milieu des humiliations présentes, cependant nous voulûmes imiter l'exemple de saint Paul, qui, pour se soustraire à la peine du fouet, opposa au tribun, dans Jérusalem, sa qualité de citoyen romain. Aussi chacun chercha par des raisons politiques à se soustraire au zèle trop actif des agents subalternes.

Le curé de l'Echelle se réunissant à moi, nous travaillâmes de concert à faire parvenir au ministre de la police générale une réclamation fortement motivée.

L'abbé Senez eut recours, lui, au crédit d'un oncle, dont l'ardent patriotisme le fit parvenir de simple intendant de maison, au temps de Robespierre, à la haute fonction de municipal de Paris. Pour moi, je ne réclamai que l'assistance d'une sœur, qui s'adressa tout simplement à un particulier complaisant, qui paraissait disposé à l'obliger.

Nos lettres étaient à peine parvenues à leur adresse, que nous en reçûmes une de deux confrères, qui, par la constante sollicitude d'une dame généreuse, s'étaient tout récemment arrachés de

Rochefort, et nous annonçaient que leur sensible bienfaitrice, madame de Pleurs, dont l'illustre mari, par sa haute naissance, tint toujours un rang distingué dans la noblesse champenoise, nous offrait l'assistance de son zèle infatigable.

Ce secours inattendu, qui semblait nous venir du ciel, en multipliant nos moyens, ajoutait à notre espoir, lorsque la réponse à nos premières lettres, nous força de changer la disposition de notre calcul.

Que de déceptions cruelles n'éprouve-t-on pas dans la vie!

Ma sœur, d'une part, m'écrivait que le particulier obligeant, qui s'était chargé de ma réclamation, avait cru pouvoir se frayer un chemin jusqu'au ministre, en offrant deux louis à son secrétaire. Mais cet avide valet, offensé d'une somme si modique, l'avait envoyé à sa balayeuse.

Mon compagnon, d'autre part, ne fut pas plus heureux que moi, son oncle, moins fidèle à la voix de la nature, qu'aux cris de son zèle patriotique; il lui fit cette réponse :

« Qu'à toute révolution sont dues quelques victimes, et qu'il ne peut se décider à en enlever une seule à sa patrie. »

Le docile neveu paraît applaudir lui-même à un zèle si rare.

Pour s'étourdir sur le regret de son indiscrete demande à cet oncle, dont il se plaît encore à vanter les vertus civiques, il savoure le plaisir que lui procure une lettre, qu'une de ses sœurs, qui vint de Bordeaux le voir à Rochefort, lui écrivit à son retour pour lui annoncer :

« Qu'ayant su de lui que son compatriote (en parlant de moi), n'avait besoin de rien, elle avait fait pour lui seul dans les maisons charitables de Bordeaux la petite collecte de hardes et d'argent qu'elle lui faisait passer. »

Ce trait, parvenu à ma connaissance, ne me déplut, que parce qu'il ne servit qu'à me faire reconnaître, que nous tenions encore trop l'un et l'autre à l'homme, lui par attachement pour moi, se plaisait à me donner la fausse réputation d'homme aisé, et moi par un sentiment d'amitié, je le laissais profiter de tous les secours, tandis qu'aucun ne m'était même offert.

Cependant un avis, qui nous parvint que notre active bienfaitrice pressait le ministre jusqu'à l'importunité en notre faveur, animait notre espoir. Mais l'exemple d'un confrère, qui avait été charmé par des apparences aussi flatteuses, nous fit craindre d'éprouver un sort pareil au sien.

En effet, le père de cette infortuné, poussé par sa tendresse, part d'Orléans, se rend à Paris, frappe à toutes les portes, s'adresse au directoire, se présente au ministre, achète au prix de vingt-cinq louis la faveur d'un premier commis. Ses pressantes sollicitations, son âge vénérable, sa tendresse paternelle, semblaient avoir excité dans ces anthropophages un sentiment de commisération. Le premier commis lui-même, plus satisfait de son offrande que de ses importunités, prend un moyen sûr de se débarrasser de lui sans l'offenser. Il lui proteste que par ses soins, la liberté de son fils déjà signée par le ministre, arrivera à Rochefort, avant que lui-même soit de retour à Orléans.

Trompé par l'apparence de vérité de cette promesse fallacieuse, ce respectable vieillard, s'empresse d'annoncer à son fils l'heureuse nouvelle de sa liberté, se rend à Orléans, presse le départ d'un voiturier pour Rochefort. Mais, quand le voiturier fut arrivé à Rochefort, la liberté du fils n'y était point parvenue. Il attendit en vain plusieurs jours, et fut obligé de s'en retourner comme il était venu. Quel nouveau sujet de douleur pour le père !

Cependant ce père courageux retourna à Paris, et réitéra ses coûteuses sollicitations. Mais il reconnut, avec le désespoir dans le cœur, qu'il avait perdu son temps, ses démarches, son argent et encore son fils.

Ce trait peint un gouvernement anarchique et nous ôta tout espoir. En effet, peu de temps après, nous reçûmes une lettre de notre intrépide protectrice, qui nous annonçait que l'horison politique se rembrunissait de plus en plus, et qu'elle ne connaissait pas de moyens humains de conjurer l'orage qui grondait sur nos têtes.

A cette fâcheuse nouvelle s'en joint une autre plus désespérante encore. On apprend qu'on équipe avec soin un vaisseau dans le

port. Toutes les imaginations sont en travail. Les uns prétendent que ce navire est destiné pour Brest ; les autres pensent qu'il doit nous conduire à l'île de Rhé. Plusieurs rejettent ces deux opinions et croient que ceux qui veulent éviter la déportation, n'ont que le temps de s'en procurer les moyens. Or, cette manière de voir, dont l'expérience confirma la justesse, donna à onze d'entre eux l'idée qu'il existait dans le fond de notre longue salle une porte, qui, mal condamnée, pouvait favoriser une évasion. Ils s'occupent donc de réaliser ce plan. La porte docile à leurs vœux, s'ouvre ; ils sortent, trompent la vigilance de la sentinelle et s'échappent, sans que depuis on les ait vus reparaître.

Cette fuite fut bientôt connue et fournit un aliment de plus à la bouillante irascibilité des municipaux et de leurs préposés. L'ordre soudain est donné ; la gendarmerie monte à cheval et se disperse dans la plaine. Des lettres sont écrites pour tous les départements. Le commissaire du pouvoir exécutif, escorté d'un détachement de la garnison, fait investir notre asile, se rend dans notre salle. Dans sa rage furibonde, il veut se venger de la fuite des absents, fatigue les présents par ses recherches minutieuses, et leur fait regretter leur trop facile soumission. Puis, pour terminer par un trait de désespoir son infructueuse démarche, il interdit toute communication à l'extérieur, établit une sentinelle dans la salle et double la garde du dehors.

Le vide qu'avait produit l'évasion, n'était plus sensible peu de temps après. Car chaque jour arrivaient de toute part de nouvelles victimes, dont le plus grand nombre étaient enchaînées deux à deux. Elles portent sans doute encore aujourd'hui les stigmates de la persécution.

C'est ainsi que notre appartement contenant à la fin plus de trois cents individus, devint tellement circonscrit, que deux hommes s'y promenant de front, ne pouvaient que difficilement s'y ménager le plus étroit passage.

Mais déjà les chaleurs de l'été se faisaient sentir, déjà les marais du voisinage commençant à se dessécher, répandaient dans l'atmosphère leurs mortifères exhalaisons. Les miasmes putrides

d'un air concentré minent sans relâche la santé de plusieurs. Chaque jour on voit quelques malades se traîner péniblement jusqu'à l'hôpital. Bientôt la brûlante canicule communique le complément de corruption, augmente le nombre des valétudinaires et donne chaque jour une proie à l'inexorable mort.

Quinze détenus avaient déjà rendu leur poussière à la terre, lorsque la maladie vint aussi m'attaquer. Il me répugnait d'entrer à l'hôpital, dont les bonnes sœurs venaient d'être interdites. Une fièvre brûlante me dévore ; je m'obstine à lui refuser les médicaments qu'elle demande ; le mal empire. Je fus contraint de recourir à la pharmacie pour me traiter moi-même. Les remèdes ne parurent d'abord produire d'autre effet que de mêler la bile avec le sang.

Pendant que je luttais ainsi contre l'opiniâtreté du mal, je reçus de ma sœur une lettre, par laquelle elle me prévenait que le département de la Marne avait été invité par une lettre particulière du ministre à rapporter son foudroyant arrêté contre moi. Mais tel le tigre qui gronde autour de sa proie et menace quiconque essaye de la lui arracher, tel aussi ce cruel département, écho fidèle des cris effrayants de son commissaire du pouvoir exécutif, répétait avec lui et après lui qu'il ne me rendrait la liberté que forcé par un ordre officiel.

Accablé par la maladie, ému par la lecture d'une lettre qui me peint la férocité de mon département, je recueille mes esprits et j'écris une lettre à ma respectable protectrice à Paris, pour lui faire part de la disposition favorable du ministre et de la mauvaise volonté du département de la Marne. Mais la célérité de l'armement du navire, objet de l'inquiétude générale, l'appareil menaçant de la municipalité en costume, qui se transporte près de nous pour soumettre nos personnes à la garde de toute la force armée, et nos effets à un examen rigoureux, fut aux yeux de tous un présage trop assuré de notre prochain départ, et pour moi en particulier un motif de croire à l'inutilité de ma dernière démarche.

CHAPITRE VII.

Une dernière lueur d'espérance. — Le départ. — La déception. — On s'embarque sur deux chaloupes pontées. — Nuit affreuse. — Brutalité de la Terreur. — Description de la corvette. — Apostrophe aux Philanthropes. — Les repas à bord. — Le régime sévère rend la santé aux uns, mais cause la mort d'un déporté et fait perdre la raison à un autre. — Férocity de la Terreur. — Le mal de mer. — La vermine. — Neuf déportés périssent par défaut d'air pur. — Les chirurgiens font rester ouvert l'entrepont. — Comment on use de cette liberté. — Les galériens insultent et volent les déportés. — Terreur et combat. — Incendie d'un vaisseau marchand. — Pêche de monstres marins. — Le baptême du tropique. — On entre dans le courant des Amazônes.

Frappé de ce pressentiment, je ranime mon courage, je prépare d'avance mes tristes adieux par lesquels je me rappelle à la tendresse de mon père, à l'amitié de ma famille, aux prières de mes chers paroissiens et au souvenir de mes fidèles amis. Cependant pour ne pas laisser éteindre une dernière lueur d'espérance, j'obtiens d'un médecin accrédité un certificat, qui atteste qu'affaibli par la violence d'une fièvre opiniâtre, je suis incapable de soutenir la fatigue d'un voyage de long cours.

Pendant que tout cela se passait, le temps s'écoulait avec rapidité et l'heure fatale n'était pas éloignée. Tout à coup on entend un bruit sourd de chariots, qui roulent sur le pavé, et entrent dans la cour de notre prison. Ce bruit, qui n'est pas ordinaire, saisit les cœurs d'épouvante et excite une vive curiosité. On apprend que quatre grandes charrettes viennent d'entrer, pour conduire le lendemain nos effets jusqu'au port.

Le jour dit, premier août, à cinq heures du matin, nous sommes glacés d'effroi. Nous voyons se présenter avec l'air arrogant d'un vainqueur un des chefs de la marine, à qui sa brutalité a fait donner par ses concitoyens le nom odieux de *Terreur*. Il

entre dans notre salle, réunissant dans sa personne toute la dureté de la brave marine d'autrefois et toute la grossièreté de son ancien métier de matelot. Puis tirant de son portefeuille une longue liste qu'il peut à peine lire, il appelle ; on répond. « Faites votre paquet, disait-il brusquement à chacun, et descendez. »

L'on voyait se peindre sur son front le dépit, quand il remarquait que les plus affligés de son injonction étaient ceux que l'âge ou l'infirmité forçait de rester.

Nous fûmes témoins d'un jeu cruel.

Deux détenus, quoique valides, ne s'attendaient à rien moins qu'à s'embarquer. L'un avait obtenu un arrêté qui lui accordait de retourner en Espagne. L'autre se fiait sur une parole d'honneur, qui lui assurait un prompt retour dans le sein de sa famille. Pour se ménager un plaisir satanique, les suppôts de la tyrannie appellent d'abord tous les déportés ; quand les prétendus libérés croient que la liste est fermée et que la liberté leur est rendue, on leur ordonne de partir avec les autres.

Ce trait de perfidie des oppresseurs de ma patrie me présente un fidèle emblème de la férocité hypocrite de ces animaux domestiques qu'on voit se jouer avec leur proie, lui laisser un instant l'espoir d'échapper à leur voracité, puis les saisir de nouveau et les dévorer à la fin.

Malgré cet exemple d'une haine implacable, je me berce encore de l'espoir d'éprouver un sort plus heureux. Je cède aux conseils de mes confrères ; je suis entraîné par le double motif de ma maladie et de ma répugnance pour un voyage maritime ; je m'avance, le certificat du médecin à la main.

Le premier, à qui je le présente, le lit, et voit sur ma figure un second certificat qui lui atteste la vérité du premier. Il lui reste encore assez de pudeur pour ne pas oser me contester la justice de ma demande ; il me renvoie à son collègue, dont le farouche regard imprime la terreur :

« Je ne suis pas médecin, » me dit sottement ce brutal en me tournant le dos.

Trop fier pour m'abaisser jusqu'à l'explication vis-à-vis d'un homme dont la réponse me paraît si méprisante, je regrette ma

démarche, je vais me réunir aux autres victimes et au nombre de cent vingt, nous descendons dans la cour.

Là une troupe de galériens se chargent de nos malles et les placent au hasard sur les charrettes.

Un fort détachement de la garnison formant déjà deux haies, ouvre les rangs où nous entrons sur deux lignes. Bientôt une décharge de mousqueterie signale l'heure de notre départ. La trompette sonne ; la musique joue des fanfares guerrières. Suivis de nos effets, accompagnés du détachement qui s'avance le sabre à la main, nous nous mettons en marche avec cette mâle assurance que donne l'innocence, et nous arrivons au port.

Près du rivage, deux chaloupes pontées nous attendaient pour nous recevoir et nous conduire au navire, qui nous est préparé à dix lieues de là dans la rade. Soixante déportés montent sur l'une et soixante sur l'autre ; puis chacun s'approche de l'étroite ouverture de l'écoutille, se laisse glisser à l'aide d'une corde dans un espace obscur, profond, resserré et hérissé de cailloux pointus, qui servent à la fois de lest au vaisseau et de siège à nos membres délicats.

Pendant que d'un côté nous étions occupés à nous distribuer avec économie la place que chacun pouvait strictement occuper dans ce local étroit, nous entendions de l'autre au-dessus de nos têtes le bruit des manœuvres par lesquelles les matelots préparaient notre départ. Les vents et la marée sont favorables. On lève l'ancre ; les voiles s'enflent et bientôt le port disparaît à nos yeux.

Mais au milieu de la route, la marée refusant aux matelots la faveur de ses eaux, détruisit pour nous l'espoir que nous avions conçu d'être rendus le jour même au vaisseau dans la rade. Nous sommes contraints de mouiller au large, et de passer ainsi la nuit qui nous couvre de ses ombres, mais qui nous refuse son repos. Le jour, tout bruyant qu'il était, nous laissait, sous le bon plaisir du capitaine, la liberté de monter alternativement sur le pont, et procurait au moins aux uns l'avantage d'aller respirer l'air et aux autres le plaisir de se trouver moins mal à leur aise.

Mais cette double faculté, qui nous fut interdite au déclin du jour, nous rendit la nuit d'autant plus insupportable, que, pressés côte à côte sur les cailloux raboteux qui nous avaient servi de siège pendant le jour, nous nous trouvâmes privés tout à la fois et des douceurs du sommeil et de la liberté de faire le moindre mouvement sans être exposés au danger de nous briser quelque membre.

Ce prélude de navigation n'annonçait pas un voyage fort agréable, et était propre à faire reculer le passager le plus déterminé. Mais pour nous, nous n'eûmes d'autre ressource que d'attendre avec résignation le retour du jour. Quand il parut, on mit les voiles au vent et nous aperçûmes au loin le vaisseau qui nous attendait.

C'était une corvette, vaisseau à trois mâts, portant trente-deux pièces de canon et cent cinquante hommes d'équipage. On voyait aussi à côté une autre corvette moins forte et destinée comme la première à conduire un nombre de déportés tirés de l'île de Rhé. En peu d'instant, nous fûmes rendus au pied de ces citadelles flottantes et nous approchâmes de celle qui devait nous recevoir dans ses flancs.

Il faillit m'arriver un accident irrémédiable.

On ne pouvait monter dans cette corvette qu'à l'aide d'une échelle de cordes.

Mon mal et ma faiblesse ne me permettaient que d'y monter lentement. Le brutal la *Terreur*, qui nous avait accompagnés depuis Rochefort jusque là, en voulant brusquer mes pas, faillit me précipiter dans l'onde amère. Le capitaine lui reproche son étourderie. Loin de donner un signe de regret, il lui fait cette sottise réponse :

« Eh, que m'importe de précipiter un déporté dans les flots :
« N'aurais-je pas rendu de la sorte un service de plus à ma
« patrie ? »

Un propos de cette espèce ne méritait que le mépris, et il en fut largement payé de tous.

Nous sommes enfin réunis sur le vaisseau ; nous sommes restés

sur le gaillard de devant comme un troupeau de victimes, qui attend l'heure du sacrifice. Nous recevons l'ordre de descendre dans l'entrepont. Là, règne une obscurité profonde; nous sommes entassés dans un espace court et étroit. Les chefs de la persécution ont ordonné de nous y tenir strictement enfermés pendant notre traversée.

Essayons de faire la description de cet agréable séjour.

Nos malles et trois grands baquets servant aux besoins de la nature, composaient tout l'ameublement de ce local ténébreux. Au dessus de nos têtes étaient suspendus aux solives, étaient pressés et se touchaient l'un l'autre grand nombre de hamacs en forme de linceuls; ils achevaient de remplir tellement cette horrible prison, que le plus adroit ne pouvait se rendre à sa place qu'après s'être heurté lui-même, et avoir occasionné quelques plaintes de ceux qu'il n'avait pu éviter de blesser en passant.

O vous, sectaires nouveaux, qui, depuis longtemps, vous jouez de la vie des hommes comme des idées reçues de vertu, de philanthropie et qui tels que de méprisables sauterelles, ne vous êtes occupés jusqu'ici qu'à dévaster le champ de l'Eglise et de l'Etat, et qu'à vous dévorer les uns les autres, faites-moi connaître enfin votre nouveau dictionnaire, afin que je n'aie plus désormais du moins à vous demander si c'est votre vertu, votre philanthropie qui vous ont commandé, comme mesure de sûreté générale, d'enfermer ainsi comme dans un tombeau, des hommes sans armes, sans notions nautiques, incapables même de former quatre pas sur un navire sans tomber trois fois? Ou dites-moi si c'est cette même philanthropie qui vous a suggéré de mettre à l'épreuve la douceur, la patience, la résignation d'êtres, qui, au milieu du malheur, trouvent dans leurs principes religieux ce calme, que vous ne pouvez obtenir dans le sein même de vos plaisirs, et qui, tout en éprouvant l'effet de votre barbarie, savent oublier leur sort pour plaindre le vôtre et prier pour vous. J'ignore enfin quel fut votre dessein. Mais il me souviendra toute la vie, que, par vos ordres, notre infect et brûlant cachot ne devait nous être ouvert qu'aux heures des repas, sans l'indulgence

du capitaine, qui, froid, mais plus humain que vous, consentit, que, chaque jour, les déportés sortiraient tour à tour au nombre de vingt-cinq, pour jouir, pendant deux heures, de la clarté du jour et de l'air de la mer. Encore ce léger avantage nous exposait-il alors à la brutalité révoltante du matelot ! Il ne faisait que changer pour quelques instants la modification de notre insupportable position, et ne nous dédommageait qu'imparfaitement de tant d'autres maux, que je ne puis rendre tels que je les ai ressentis ; l'imagination la plus vive, sur mon simple récit, ne peut se les représenter au naturel. Il faudrait que le lecteur lui-même, sans souffrir avec nous, eût pu nous voir tout courbés sortir à tâtons de notre prison, grimper le long d'une corde à nœuds, nous arracher avec effort hors de l'écoutille, combattre tous les obstacles, vaincre tous les dangers, nous dépêtrer des mâts, des cordages, des ustensiles de toute espèce, pénétrer péniblement jusque sur le pont, dont le milieu est embarrassé par les chaloupes, les cables, les mâts de rechanges et dont les rives sont encombrées par de nombreux canons sous les haubans. Le pont encombré de tant d'objets divers, n'offrait plus de chaque côté qu'un espace tellement resserré, que deux hommes se rencontrant, ne pouvaient passer qu'en se présentant de côté.

C'était là et c'était ainsi, que nous attendions l'instant de nous avancer à travers mille embarras, mille dangers nouveaux jusqu'à la cuisine, où confondus avec les soldats, les matelots, brûlés de chaleur, étouffés de fumée, nous avions à attendre que les uns et les autres fussent servis pour recevoir à notre tour du bœuf salé, qui, la veille, avait été retiré du milieu de la vermine et des cheveux sur le pont, pour être jeté dans la chaudière, ou du lard jaune, qui par son odeur et sa couleur semblait fait pour mortifier deux de nos sens à la fois. Un certain poisson salé, sec, plat, mince, à qui on donnait complaisamment le nom de morue, était aussi quelquefois le plus supportable des mets, qui devaient satisfaire notre appétit pour le diner.

Le soir, il fallait subir les mêmes peines pour obtenir quelques restes de vieux biscuits, que l'araignée dégoûtante et le ver ron-

geur s'étaient partagés avant nous, quelques gourganes souvent pourries ou quelques pois nageants dans l'eau et le sel avec les vers qu'ils avaient nourris, faisaient tous les frais du souper. Tandis que les uns recevaient ainsi dans un baquet et de la main dégoûtante du plus sale des cuisiniers la portion destinée pour sept, quelques autres non sans péril de tomber dix fois, escadaient le gaillard du devant pour aller à force de courage et de constance prendre la mesure d'eau noire et corrompue strictement nécessaire pour ne pas mourir de soif. D'autres enfin descendant péniblement par une espèce de trappe jusqu'à la cambuse, se présentaient pour avoir une chétive ration d'un vin dur dont l'âcreté s'unissant à la putridité de l'eau, faisaient frémir d'avance quiconque, pressé par la soif, se disposait à le boire.

Chacun, après avoir reçu avec ces vivres, les injurieux propos du grossier matelot, retournant à son poste, pour prix de ses sueurs, prenait enfin part à ce repas, qui révolte la nature, et dont la seule nécessité de se défendre contre la faim, pouvait faire supporter l'insupportable assaisonnement.

Pour ne pas manquer l'ensemble du tableau, je dois joindre aussi à cette légère esquisse des peines, qui précédaient les repas, quelques traits des contrariétés dont ils étaient accompagnés. Ici, c'était une foule de volailles, qui enfermées dans leurs cages au-dessus de nos têtes, comme pour se venger de ne pouvoir partager nos festins, les éclaboussaient de leurs aliments, qu'ils avaient souillés de leurs ordures. Là, c'était une troupe de moutons, qui se nourrissant à côté de nous, joignaient au goût détestable de nos mets la fade odeur de leur laine et le néphitisme de leur fumier. Tantôt c'était le vaisseau, qui agité contradictoirement par les flots, nous précipitait par un mouvement imprévu l'un sur l'autre, et lançait sur nous avec les vases la portion que nous avions obtenue avec tant de peines. Tantôt enfin c'était un mousse, qui passant pour pénétrer jusqu'à son maître, malgré ses soins et les nôtres, ne pouvait souvent éviter de nous heurter, et occasionnait toujours à quelque convive la double peine et du coup qu'il avait reçu et de la perte d'un de ses morceaux à l'instant où il le portait à la bouche.

Ce dur apprentissage d'un régime si austère et si opposé à nos anciennes habitudes nous apprit à connaître la misère et servit à me faire admirer plus que jamais la bonté de Dieu, qui parut veiller d'une manière particulière à ma conservation. Il permit qu'en peu de jours, malgré les fatigues et la mauvaise nourriture, ma santé redevint aussi florissante que dans les paisibles jours d'une vie plus commode.

Il n'en fut pas ainsi de tous. Deux d'entre nous n'éprouvaient d'abord qu'une légère indisposition. Mais bientôt ils furent atteints d'une maladie assez aiguë pour éveiller l'attention des chirurgiens du bord. Ces hommes de l'art déclarèrent qu'ils étaient incapables de soutenir les fatigues de la traversée, et qu'ils devaient être envoyés à l'île de Rhé, nouveau dépôt de la déportation. Le capitaine, docile à ce jugement, les fait partir sur une barque pour le lieu de leur débarquement. Mais quand ils sont près de terre, le féroce la *Terreur*, qui se trouve partout pour s'opposer au bien, les renvoie soudain. Deux heures après, ils sont revenus au navire, et trois jours n'étaient pas encore écoulés, que l'un d'eux succombant à la violence du mal, fut enseveli dans les flots. L'autre, après avoir lutté, pendant toute la traversée, contre la maladie et la mort, conserva la vie, mais perdit la raison.

Ce nouveau trait d'inhumanité du tyran subalterne précéda de quelques jours notre départ de la rade. Après avoir attendu pendant sept jours les vents favorables, la *Vaillante*, chargée des déportés de l'île de Rhé, partit, sans que j'aie rien appris depuis ni de ses aventures, ni de son sort final.

Pour nous, que la *Bayonnaise* conduisait, après avoir salué de quelques coups de canons les forts d'alentours, nous partîmes aussi le lendemain, et bientôt voguant sur le vaste Océan, nous perdîmes la terre de vue.

A peine le soleil avait-il fait deux fois son tour ordinaire, qu'un cruel surcroît de maux vint s'ajouter à ceux que nous éprouvions déjà. Nous fûmes obligés de payer à la mer le plus onéreux des tributs. J'en sentis plus que personne tout le poids. Pendant plus de

vingt jours, un vomissement avec des efforts violents et presque continuel, ne me laissaient de relâche que les heures de la nuit. Soit effet de cet affreux tourment, soit répugnance des aliments, j'éprouvai, en outre, pendant près de trois semaines après ce fatigant mal de cœur, un dégoût, qui me fait croire encore aujourd'hui, que je ne vivais alors que d'air.

Il nous survint un ennemi plus terrible encore.

Pendant que je luttai contre ce mal plus pénible que dangereux, j'entendais les plaintes de mes malheureux confrères. Bientôt je sentis aussi moi-même la piqure atroce de poux. Cette misérable vermine nous couvrit en peu de temps, et malgré tous nos soins, de la tête aux pieds et ne nous abandonna qu'à l'instant où nous abandonnâmes nous-mêmes le navire. Une position si déplorable nous faisait regarder comme un bonheur d'arriver au lieu de notre exil. Infortunés ! nous ignorions que l'accomplissement de ce désir ne pouvait que hâter la perte du plus grand nombre d'entre nous.

Mais la pesanteur du vaisseau, les vents contraires, les calmes assez fréquents ne nous permettaient d'avancer qu'avec lenteur. Nous étions encore plus près de notre patrie que du lieu de notre transmigration. La misère continua à nous faire éprouver ses progrès. En effet tout se réunit à la fois contre nous et la mauvaise nourriture et la putridité de l'eau et l'air corrompu de notre cahot. A la fin, malgré nous, nous frémissions d'horreur en y rentrant.

Incapables de soutenir longtemps tant de maux à la fois, nous nous affaiblissions de jour en jour, nous tombions en langueur, nous étions couverts des pâleurs de la mort. Le plus grand nombre d'entre nous furent saisis de maladies graves. Privés de secours suffisants, plusieurs succombèrent à la violence du mal et terminèrent en peu de jours leur pénible et honorable carrière.

Le funeste sort de neuf déportés, qui, en moins de quinze jours, furent arrachés à la vie et trouvèrent leur sépulture dans la profondeur des mers, parut aux yeux des matelots un avertis-

sement de la nature. Tout leur annonçait que bientôt la mort les envelopperait à leur tour de ses ombres funèbres. Le sourd murmure, qu'excitèrent leurs craintes, frappa enfin l'oreille du capitaine, qui, pour se justifier un jour aux yeux des tyrans, consulta les chirurgiens du bord. Il obtint cette réponse :

« La mort, qui commençait à planer sur le navire, ne pouvait
« manquer de s'y fixer. Elle était attirée par l'air pestilentiel du
« local trop resserré, où se trouvaient entassés les déportés. Il
« faut accorder promptement à ces malheureux la liberté illimitée
« de respirer l'air sur le navire, ou bien la mort les moissonnera
« tous et fera beaucoup d'autres victimes. »

De ce moment, notre ardente fournaise, qui avait été fermée jusqu'alors, fut ouverte pour toujours. Chacun en sortit ; les nombreux malades transportés sous les haubans, à côté des canons, quoiqu'ils fussent exposés aux injures du temps, fatigués par le bruit des manœuvres et les cris des matelots, inquiétés par les vagues, qui, de temps en temps, passant par les sabords, venaient inonder leurs lits, et couvrir leur corps, trouvaient cette nouvelle position mille fois préférable à leur détestable cachot, et la mort ne reparut plus sur le vaisseau.

Chacun alors usa à sa manière de la liberté de respirer l'air. Le plus grand nombre, après avoir joui pendant le jour de celui de la mer, retournait pour la nuit au sépulcre commun et s'ensevelissait dans son linceul, pour goûter le repos du sommeil. Quelques autres préféraient à toute jouissance la fraîcheur de la nuit ; et demeuraient constamment au bivouac sur le pont. Je fus du nombre de ces derniers. Décidé à ne plus descendre dans notre infect et bouillant cachot que pour changer de linge, je dormais toutes les nuits, étendu tantôt sur une planche, tantôt sur un tas de cordages, quelquefois sur un mât de rechange et le plus souvent sur quelque canon.

Dans l'extrême malheur, un moindre mal est compté pour un bien. Aussi ce nouveau genre de vie, tout pénible qu'il était, devint un adoucissement à nos maux, et rendit moins affreuse une si longue traversée.

Cependant cette liberté nous exposa à beaucoup d'autres désagrémens.

Il nous faut passer par tous les genres d'ignominies.

Il ne suffit pas de nous faire subir toutes les duretés d'un équipage naturellement grossier, indécent, malhonnête ; pour comble d'objection, on nous avait associés à de véritables coupables, à des coupables de la pire espèce, à des chauffeurs, à des galériens. Les matelots se plaisaient à nous rappeler le parallèle qu'on avait établi entre nous et ces honnêtes gens.

Ces scélérats, comme le mauvais larron, ne nous épargnaient guère leurs quolibets. Ils savaient s'acquitter dignement de leur mission ; ils ajoutaient à tous nos maux celui de nous tourmenter par des propos dignes de gens sans honneur.

Ils allaient encore plus loin. Ils exerçaient à notre égard leur fine industrie. Le repentir n'était pas entré dans leurs cœurs. Le châtement ne faisait que les irriter davantage. Ils saisissaient tous les instants favorables au dessein qu'ils avaient de nous dépouiller de toutes nos faibles ressources. Ils enlevaient aux uns leur linge, aux autres leur montre, à plusieurs leur argent. Une montre cependant fut découverte entre les mains du voleur et rendue au légitime possesseur, qui demanda grâce pour le coupable, et n'en obtint pas de lui une conduite meilleure pour l'avenir.

Mais quelle alerte ! Quelle frayeur ! Quel combat étrange !

Un jour que nous gémissions sur le malheur d'une telle association, on entend une voix qui crie du haut de la hune : *Navire*, et bientôt une autre qui dit : *A bas tous les déportés !*

Aussitôt nous nous précipitons à la hâte et en foule dans notre fournaise pestilentielle. Là, oubliés et enfermés pendant douze heures, nous entendions à chaque instant des coups répétés de canons, signal d'un combat, signal affreux, qui nous fit éprouver toutes les transes, toutes les angoisses, que des hommes, qui prévoient une catastrophe sans pouvoir l'éviter, doivent ressentir à l'approche d'un danger imminent.

Cet état de crise passa ; le combat se termina, et après douze heures d'incarcération, il nous fut permis de remonter sur

le pont. Epuisés de frayeur, exténués de besoins, couverts de sueur comme sortant d'une étuve, nous reparâmes comme autant d'agonisants, qui, peut-être, pour la dernière fois allaient respirer l'air.

Mais bientôt nous apprimes que l'objet de tant de bruit, de tant de préparatifs, de tant d'alarmes, de tant de précautions qui nous avaient été si nuisibles, n'était que la montagne en travail qui venait d'enfanter une souris. Ce n'était en effet que deux petits navires de marchands anglais, qui, se suivant de près et sans armes, avaient été forcés d'amarer et de se rendre. L'un était chargé de sel et l'autre de pelleterie. Le premier fut condamné aux flammes, et l'autre, par arrangement fait entre les capitaines, après avoir été déchargé, fut rendu pour reconduire les deux équipages à Londres.

Deux seuls objets s'offrirent à nos regards pendant toute la traversée. D'abord l'épouvantable spectacle de cet incendie, qui paraissait encore sur les eaux à plus de deux lieues derrière nous, puis des monstres marins, qui se jouaient dans les flots, et qui surpris quelquefois par l'adresse de l'avidé matelot, servaient de proie à la voracité de l'équipage, mais irritaient vainement l'appétit des déportés.

Plus nous avançons, plus nous étions épuisés par l'effet de la chaleur qui allait toujours en croissant ; nous sentions nos forces et notre courage nous abandonner. Mais ce fut surtout au tropique, où un calme plat nous retint pendant sept jours, que nous pûmes préjuger l'excès de celle qui nous pénétrerait tout près de l'équateur, à plus de dix-huit degrés de latitude en avançant.

Ce fut là aussi, que nous fûmes témoins d'une arlequinade, qui, chez les marins, se nomme le *baptême* du tropique, et qu'on administre à ceux qui ne l'ont jamais passé. C'est une abondante infusion et immersion de l'eau de la mer, qui n'est supportable qu'à raison de la chaleur de la température.

Nous eûmes la faculté de nous racheter de cette obligation à prix d'argent, et nous préférâmes ce sacrifice à celui d'endurer

les sarcasmes et les grossiers procédés des matelots, qui, sans doute, n'auraient pas eu plus de ménagements pour nous que pour ceux de leurs camarades, qui ne pouvant s'en défendre, ne les souffrirent que dans l'espoir de s'en dédommager à leur tour sur d'autres de leurs camarades.

Cependant les souffleurs, montres marins qui vomissaient l'eau par torrent, et donnaient l'épouvante aux poissons volants, qui, pour sauver leur vie en danger dans la mer, venaient la perdre sur le navire, furent aux yeux de l'équipage, le présage du retour des vents. En effet, ils se firent sentir peu de temps après et nous continuâmes notre longue, pénible et ennuyeuse route.

Déjà, quarante jours s'étaient écoulés et quinze autres se passèrent encore, sans découvrir aucun indice qui nous fit espérer un atterrage prochain. Cependant quelques jours après, les eaux commencèrent à changer de couleur. Nous conçûmes alors que nous touchions à quelque terre, et nous apprîmes que nous étions dans le courant des Amazônes.

Notre joie fut grande; mais jamais nous n'éprouvâmes une déception plus cruelle.



CHAPITRE VIII.

Arrivée à Cayenne. — Discours effrayant du capitaine. — Lettre de l'abbé Aubert à M. Jeannet, commandant de la place et son allié. — Etourderie du curé de L'Echelle. — Les deux amis sont reçus à l'hospice de Cayenne. — Les déportés sont les jouets de la tempête. — L'abbé Aubert est reçu au palais directorial. — Discours bienveillant de M. Jeannet. — L'abbé Aubert considère les diverses nuances des habitants de Cayenne. — Les mœurs dissolues des habitants de la colonie. — Un colon vertueux accueille l'abbé Aubert. — M. Jeannet lui fait un don de vingt-cinq louis. — L'abbé Aubert se rend à l'habitation sur une pirogue. — Description de sa case. — Douleur extrême du curé de L'Echelle.

Nous arrivons au terme de notre voyage; mais en même temps, nous arrivons au comble de l'infortune.

Le vaisseau s'avancait toujours, quoique lentement, vers sa destination et la nôtre. Enfin, du haut de la vigie, on entend crier : Terre, terre ! On reconnaît le cap d'Orange ; on passe entre deux rochers qui sortent des eaux et qu'on nomme le *grand* et le *petit Connétable*. Nous avançons jusqu'à cinq montagnes isolées au milieu de la mer et couvertes de bois touffus ; puis nous allons mouiller à l'*Enfant perdu*, en face du fort de Cayenne et du rocher, au delà duquel les gros navires ne peuvent s'avancer sans danger.

Les désirs de l'homme sur la terre sont singulièrement subordonnés aux différentes circonstances ou positions de la vie. Nous ne pensions en France qu'avec horreur à la terre que la tyrannie nous avait destinée, et maintenant nous la voyons avec satisfaction se présenter devant nous, et nous désirons avec ardeur l'instant d'y mettre enfin le pied.

Cependant, la marée qui n'était point favorable à l'atterrissage nous retint huit jours dans la rade. Mais le capitaine fit mettre



la chaloupe à l'eau et se rendit à Cayenne, cette capitale de la Guyane française, après laquelle, quoiqu'elle forme une terre plus étendue que la France entière, il n'y a plus ni ville, ni bourg, ni village, ni hameau.

« Je sais, dit le capitaine en revenant à bord, je sais que la traversée vous ayant été plus pénible que la mort même, il vous est naturel de désirer d'abandonner un navire où vous avez tant souffert, sans qu'il fût en mon pouvoir d'adoucir votre sort. Mais la conférence que je viens d'avoir avec le citoyen Jeannet, agent du pouvoir exécutif en la colonie, me donne lieu de craindre que le lieu que ses instructions vous destinent, ne vous fasse regretter bientôt votre état du vaisseau, tout horrible qu'il est. . . . »

Ce discours laconique qui imprime à tous de justes craintes, fait luire à mes yeux un légitime espoir.

« Le citoyen Jeannet, me dis-je à moi-même, est mon compatriote et mon allié. Il n'est peut-être pas devenu un tigre, parce qu'il habite une terre dévorante. »

Vite je prends une plume, de l'encre, du papier. Je donne à mon allié tous les renseignements qui peuvent me rappeler à son souvenir. Je lui expose que dans l'état de détresse où je me trouve, sans parents, sans amis, sans connaissance, lui seul peut me servir de père et de patrie. J'unis à mon sort celui du curé de L'Echelle que je lui représente comme mon voisin, mon ami et l'inséparable compagnon de mes malheurs.

Ma lettre part. Quatre jours se passent sans recevoir de réponse. Tout espoir m'abandonne et je m'attends à partager le sort de mes infortunés confrères, lorsque je vois venir à moi avec un air triomphant le curé de L'Echelle, qui m'aborde et me dit :

« Je viens vous faire mes adieux. Je descends à Cayenne, et je crois devoir cette faveur aux sollicitations que je faisais depuis quelques jours au capitaine. »

Emu d'une conduite si peu franche, je lui réponds froidement :

« Je vous félicite d'un bonheur que, malgré mes désirs et mes

« sollicitations, je n'ai pu obtenir ni pour vous, ni pour moi. »
Il part ; il arrive.

« Eh ! où est donc le citoyen Aubert, à qui vous devez la faveur d'être ici, lui dit le commandant de la place ? »

« Il est sur le vaisseau, répond le curé de L'Échelle. »

« Qu'on aille aussitôt le chercher et qu'on l'amène promptement, reprend le citoyen Jeannet. »

L'ordre s'exécute ; on arrive ; on m'appelle. Je descends sur la chaloupe, et bientôt je suis rendu sur le port où le commandant me reçoit et m'accueille.

Mon compagnon, confus de son étourderie, balbutie quelques phrases mal cousues auxquelles je n'ose répondre pour ne pas l'embarrasser davantage.

On nous conduit à l'hospice, où de bonnes religieuses qui en sont chargées nous reçoivent avec cet intérêt que la religion seule peut inspirer.

Le lendemain, ma première occupation fut de faire parvenir à M. Jeannet une lettre, dans laquelle je lui disais :

« Je dois à vos bontés la faveur d'être admis à l'hospice militaire. Il ne me reste plus rien à désirer que d'obtenir de vous la faveur de me présenter devant vous pour vous offrir moi-même le double hommage de mon respect et de ma vive reconnaissance. »

Les jours, les heures, les moments s'écoulaient, et aucune réponse ne vient calmer mon impatience. Six jours s'étaient passés ainsi, lorsque nous apprîmes qu'une goëlette, chargée de conduire à Conamama, lieu le plus malsain de la colonie, le reste de nos malheureux confrères, avait été battue par la plus horrible des tempêtes qui les força de rentrer dans le port. Le ciel semblait leur vouloir donner par cet événement un présage de leur future destinée et les préparer de cette sorte à leur dernier sacrifice, qu'il voulait ainsi reculer de quelques jours.

Pendant qu'ils luttèrent contre la mort, la mer et les vagues, nous reposions sur la terre ; mais quelle terre ! Grand Dieu ! Quel sort affreux nous attend. Nous sommes consumés par le

soleil, empoisonnés par l'eau, dévorés par les insectes. Quelle douce perspective doit sans cesse nous charmer ! Nous n'avons sous nos regards qu'une mer agitée et toujours en courroux, que des montagnes escarpées, que des bêtes féroces rugissant sans cesse, que de vastes, sombres et épaisses forêts.

Mon compagnon, mieux instruit par ses propres yeux, voit s'évanouir les agréables illusions dont il s'était bercé, et qui avaient soutenu son courage jusqu'alors. Quelle affreuse réalité. Comment la supportera-t-il ?

Moi-même, malgré les pressentiments qui m'avaient préparé à la plus extrême misère, je fus surpris de tous les maux réunis ensemble contre les déportés. Je rendais grâce au ciel de m'avoir ménagé l'occasion de trouver dans une protection inattendue quelque adoucissement au sort funeste que l'hypocrisie des prétendus amis de la tolérance et de la philanthropie avaient réservé au catholicisme.

Pendant que je me félicitais ainsi pour mon compagnon et pour moi, je vois entrer l'aide de camp de M. Jeannet. Il s'adresse à moi, et m'annonce de la part de mon bienfaiteur, qu'il m'invite pour le lendemain, à neuf heures du matin, à me rendre chez lui au palais directorial.

Le lendemain, l'heure n'était pas encore sonnée, que déjà j'étais rendu au lieu indiqué. Bientôt on m'annonce ; je me présente à mon généreux bienfaiteur.

« Recevez, lui dis-je, l'hommage respectueux et la vive reconnaissance d'un prêtre malheureux qui doit à vos bontés le double avantage d'être descendu à la ville et de paraître devant vous. »

« Je voudrais, me dit-il affectueusement, qu'il dépendit de moi de changer le malheur de votre sort ; mais je ne puis qu'en adoucir les rigueurs. A ma sollicitation, vous serez admis à la société d'un homme vertueux dans un des cantons les plus supportables de la colonie. Quant à votre ami, je travaillerai à le placer à peu de distance de vous, et si vous avez encore un second ami, je pourrai aussi le placer favorablement. »

Je réponds à tant de flatteuses démonstrations de sa généreuse franchise par l'expression de toute ma gratitude, et profitant de ses favorables dispositions, je lui recommande un de mes amis.

Sur le champ, il dépêche à Conamama pour le faire venir. Mais je sus quelques jours après que l'infortuné venait d'expirer et qu'il n'a pu ni connaître ma bonne volonté, ni en profiter. Mais depuis, je trouvai l'occasion de parler à M. Jeannet en faveur d'un neveu de l'ancien évêque de Troyes, pour lequel il accueillit ma demande.

J'avais passé agréablement deux heures dans cette entrevue, lorsque je quittai mon bienfaiteur pour aller rejoindre le curé de L'Echelle, qui brûlait d'impatience de me revoir. Il reçut avec avidité l'heureuse nouvelle qui le concernait et se rassura sur l'espoir que je lui donnais.

Rassuré moi-même sur mon sort par les promesses de mon sensible bienfaiteur, j'en attendais avec confiance les effets. Cet intervalle de tranquillité me procura le loisir de considérer les diverses nuances auxquelles on reconnaît la patrie des différents hommes qui composent cette colonie. Ce sont d'abord quelques Indiens à couleur de cuivre rouge. Quoiqu'ils soient de sauvages habitants des forêts, ils pleurent sur le barbare traitement que nous éprouvons de la part d'un gouvernement qui ne rougit pas d'être moins humain qu'eux. Voici des nègres, qui servent de bêtes de somme en ces contrées. L'Européen avide a la barbarie d'aller les enlever sur les côtes d'Afrique, de les transporter en Amérique, de les forcer d'en arroser les champs de leurs sueurs, de faire servir le fruit de leurs travaux à satisfaire leur avarice, leur luxe, leurs passions. O politique ! ô politique !

On voit aussi des mulâtres, dont la couleur de cuivre jaune est le certificat de libertinage de leurs pères et de la faiblesse de leurs mères.

On reconnaît en outre, à leurs vives couleurs, quelques Européens, à qui l'appât du gain fait courir tous les périls de la mer et les dangers de cette terre dévorante.

On trouve enfin une espèce d'homme, que pour la plupart on

prendrait pour ces satyres que la fable nous peint errants dans les forêts, moitié hommes, moitié animaux. Issus originellement d'Européens, ils en déshonorent la couleur par leur teint d'une livide blancheur qui atteste clairement que ce climat s'oppose à une santé robuste.

L'homme honnête gémit sur cette terre de malédiction qui est habitée par une telle réunion d'hommes ; il craint pour cet infâme parage le funeste sort de la trop coupable Sodôme, s'il ne renfermait aussi quelques Loth justes et innocents, que le ciel n'en a pas encore fait sortir.

On admire entre autres un Européen. Au milieu de la corruption générale, il a su garder avec toutes les manières d'une bonne éducation les vertus qui lui ont acquis et conservé, depuis quarante-cinq ans, l'estime générale de la colonie. Car là, comme ailleurs, la vertu a un tel empire sur le vice, que l'homme corrompu ne peut lui refuser l'hommage de son respect.

Mon bienfaisant protecteur m'a destiné à vivre avec cet homme vénérable. Quelques jours après notre entrevue, il se rend à la maison de cet honnête particulier et me fait prévenir de m'y rendre aussi.

J'arrive donc, et après le salut ordinaire, en me montrant le maître de la maison :

« Voici le particulier généreux qui consent à partager son bien-être avec vous, me dit M. Jeannet. »

Les saluant de nouveau l'un et l'autre :

« C'est à vous, lui dis-je, que je dois cet avantage, qui m'impose aujourd'hui l'obligation de mériter près de Monsieur la continuation de la faveur qu'il veut m'accorder. »

« Ce qu'il vous plaît appeler faveur, dit gracieusement cet hôte honnête, est plutôt de ma part, un intérêt, par lequel j'ai cru gagner un ami et une agréable société. »

Bientôt on parle de diverses matières, et dans le cours de la conversation, à l'occasion du curé de L'Echelle :

« J'ai obtenu pour lui, me dit mon hôte obligeant et sensible, d'être reçu chez mon neveu, et puisqu'il est votre ami, il continuera aussi d'être votre voisin. »

« J'ai trouvé une place à celui que vous m'avez recommandé, « me dit M. Jeannet, et tous trois, je l'espère, vous aurez lieu « d'être satisfaits. »

Je réponds à tant de bienfaits d'une charité vraiment chrétienne par les expressions les plus vives de ma satisfaction et de ma reconnaissance.

Mais tout cela ne pourra nous soustraire aux rigueurs d'une destinée implacable.

Quelques instants après, je me disposais à retourner vers mon compagnon, lorsque les enfants de mon hôte respectable établis en sa maison et non moins sensibles que lui :

« Du moment que notre papa est tout à vous, me disent-ils, « nous voulons partager avec lui le plaisir de vous posséder dans « sa maison et la nôtre, qui devient aussi la vôtre, jusqu'à votre « départ pour l'habitation. »

Ce nouvel acte de générosité, qu'accompagnent des manières engageantes, m'inspire la confiance. Je leur demande pour dernière grâce la permission de voir chaque jour ceux de mes compagnons d'infortune, que des raisons particulières retenaient encore à Cayenne. Je les vis, en effet, tous les jours.

Le curé de L'Echelle avait fait connaissance avec son hôte généreux, M. de Bussevent, neveu de l'ancien évêque de Troyes. Il savait qu'une dame honnête devait le recevoir dans son habitation à quelque distance de Cayenne.

Je me trouvais pour le moment dans une position fort agréable; au plaisir de me trouver placé et d'avoir pu être utile à deux de mes confrères, se joignait l'avantage de voir chaque soir M. Jeannet, qui avait pour habitude de passer ce reste du jour chez mon respectable hôte, qu'il avait fait président du département de Cayenne et de la Guyane.

Huit à dix jours, qui se passèrent de cette sorte, ne pouvaient être pour moi que des jours de bonheur. Mais ils n'ont servi qu'à rendre nos maux plus sensibles. Ces maux vont devenir extrêmes.

Cayenne était interdite aux déportés, il fallait se rendre à l'ha-

bitation. Mon estimable hôte avait prévenu M. Jeannet de son départ, et ce protecteur libéral, suivant sans doute l'impulsion de son cœur généreux, m'envoie par un de ses nègres un rouleau de vingt-cinq louis et de quoi me vêtir d'une manière convenable au climat. Je reçus ses dons sans pouvoir lui en faire de vive voix mes remerciements, car dans l'instant même mon hôte se disposait à partir. Je fis mes adieux et mes remerciements à ses enfants ; je l'accompagnai sur sa pirogue. Celle de son neveu l'attendait aussi dans la rade avec le curé de L'Echelle, et nous partîmes tous à la même heure pour nous rendre à leurs habitations respectives à six lieues de Cayenne.

Ce voyage fut pour moi la première occasion qui me confirma dans les idées défavorables que je m'étais formées de cette terre inhabitable et presque inhabitée. Des rivières nombreuses, larges et profondes, bordent de sombres et épaisses forêts, triste image du silence et des horreurs de la mort ; elles sont les chemins les plus ordinaires, et souvent les seuls, pour pénétrer jusqu'au pied des montagnes, au sommet desquelles se trouvent de loin en loin quelques habitations perdues dans l'épaisseur des forêts. L'homme qui se condamne à un si farouche ermitage, ne peut entrer ou sortir qu'à la faveur des marées. Or, ces marées s'avancent deux fois le jour dans des canaux formés par la nature jusqu'au pied des montagnes, et deux fois le jour se retirent du pied des montagnes jusqu'au lit des rivières, qui ne reçoivent régulièrement de la mer ce volume d'eau salée que pour le lui rendre avec la même régularité.

Cependant les pirogues, filant avec rapidité sur une de ces grandes rivières à l'aide d'un équipage de huit nègres rameurs vigoureux, nous rendirent promptement aux habitations. La nuit était déjà avancée, déjà elle avait répandu la moitié de ses ombres rafraichissantes sur la nature, lorsque nous cherchâmes nous-mêmes à en goûter les douceurs. Mais à six heures du matin, instant où, dans ces contrées, le soleil chaque jour reparait sur l'horizon, mon réveil, quoique complet, me paraissait encore comme un songe, quand j'aperçus une bande de nègres qu'on

venait de réveiller par le son d'une corne, comme le bétail en France, pour aller au travail, et qui sortaient de leurs sombres cabanes. Ces modestes habitations étaient composées de forts piquets fixés en terre, garnis de lattes entrelacées, et surmontées d'une couverture en feuillage. Pour ne pas, sans doute, avilir le nom de maison, on a substitué celui de *case*. Je voyais tous ces êtres dégradés s'avancer tristement, et tels qu'on peint nos premiers parents chassés du paradis d'Eden.

Mais les ouvrages de la nature ou de l'art n'ont que des qualités relatives. Aussi la case du propriétaire, où j'étais admis et qui d'abord ne m'avait offert que l'image de la plus humble chaumière, comparée avec ces retraites sauvages, reparut à mes yeux sous l'aspect d'une habitation supportable. Je fus bientôt convaincu que je n'avais pas lieu de me plaindre.

« Que vous êtes heureux ! me dit le curé de L'Echelle, qui vint
« me voir le lendemain. Votre case est distinguée, et votre
« habitation du moins est abordable. Pour moi, je n'ai pu péné-
« trer jusqu'à ma triste case qu'en traversant une vase molle et
« infecte, qu'en passant au milieu des embarras de gros arbres
« épars çà et là, qu'aiguillonné par la brûlante piqure d'une nuée
« d'insectes qui se disputaient ma chair. J'ai couru le triple
« danger d'être enseveli dans la vase, dévoré par les insectes
« ou brisé par les bois. »

O pauvre curé de L'Echelle ! Malgré lui les larmes coulaient de ses yeux. Quel sombre avenir se déroule devant lui !

CHAPITRE IX.

Utilité de l'étude de la nature. — Position de la Guyane française. — Ses fleuves et ses rivières. — Description de Cayenne. — Ses monuments. — Nombre et variété des habitants. — Leurs mœurs. — Usages bizarres. — Croyances religieuses. — Productions de Cayenne. — Les fruits. — Arbres monstrueux. — Gomme élastique. — Animaux utiles et terribles. — Leurs instincts prodigieux.

J'ai trouvé un moyen excellent de charmer mes énnuis, d'adoucir mes douleurs, d'oublier mes misères, de ranimer mon courage. Je me mis à étudier la nature dans ce pays étrange. Que de choses étonnantes j'ai découvertes ! Comme mon admiration s'augmentait sans cesse. Je me plaisais à contempler tant de belles horreurs. Les dangers mêmes que je courais à chaque pas me révélaient de nouveaux prodiges. Que Dieu est grand, puissant, magnifique, infini, inconcevable dans toutes ses œuvres !

Combien n'est-il pas essentiel, qu'avant de vous raconter le malheur extrême du curé de L'Echelle, je vous fasse la description de ce pays si extraordinaire ? Vous verrez d'abord la vérité du récit du bourgeois de Troyes. Ce sera le beau côté de la médaille ; puis je vous en montrerai le revers.

La Guyane française, qu'on nomme aussi la France équinoxiale est une partie de l'Amérique méridionale, sous le 4^e degré 1/2 de latitude ; l'étendue de ses côtes est évaluée à 120, 130 lieues maritimes de 20 au degré, et son territoire s'étend depuis le Maroni, qui la sépare de Surinam, possession hollandaise au 5^e degré 50' minutes de latitude septentrionale et 56° 22' de longitude estimée à l'occident du méridien de Paris, jusqu'au cap Nord, près les possessions portugaises ; à 1° 51' de la même latitude, et 52° 23' minutes de longitude comptées comme les précédentes.

Ses rivières sont nombreuses, fort larges et très-profondes; elles recèlent beaucoup de poissons qui, s'ils étaient bien apprêtés, flatteraient assez le goût. Parmi ces poissons, il s'en trouve beaucoup de monstrueux.

Les rivières les plus considérables qui arrosent ce pays, sont : le Maroni, l'Orénoç et l'Oiapoc, qui sortent de montagnes, filles des Cordillères, d'où sort le fleuve des Amazones, dont la largeur est de 80 lieues à son embouchure, Mana, Sinamazi, Oyar ou Mahuri et Approuvague, qui sortent de montagnes de second ordre, Sracouba, Malmanouri, Kourou, Macouria, Ouanuri, Couripi, Cachipour, Conani, Carapapouri, qui est une baie et un canal à l'embouchure duquel elle se trouve; on les appelle la baie ou rivière de Vincent Pinçon. Dans ce canal se rend la rivière de Manaye près les Portugais. Toutes ces rivières viennent de montagnes d'ordre inférieur.

Cayenne enfin est une rivière, qui a donné son nom à la capitale qui est la seule ville de la Guyane. Le territoire de cette très-petite ville de 60 et quelques maisons, bâties sans goût. étant baigné d'une part par la mer et de l'autre par les rivières qui viennent se rendre à la mer, reçut le nom d'île de Cayenne. La ville est défendue par la mer, dont les brasses d'eau ne sont pas assez considérables pour permettre aux gros vaisseaux d'en approcher plus près que de deux lieues. Elle n'a d'autres remparts qu'une palissade. Il y a cependant un fort établi sur un môle assez élevé; la garnison est composée de quatre cents hommes de troupes européennes et de quatre cents hommes noirs ou mulâtres. Ces troupes servent à former des détachements dans les différents cantons de la Guyane pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité parmi les nègres.

La place publique, où se trouvent le gouvernement et l'ancienne maison des Jésuites, dont l'extinction a été suivie de la perte de la religion et des mœurs dans cette colonie, est grande, bien carrée et plantée d'orangers qui, toujours verts, toujours fleuris, toujours chargés de fruits, la rendent fort agréable.

L'hôpital est petit, mais propre et bien tenu par des religieuses.

de Saint-Charles de Chartres, qui sont assez courageuses pour venir en ces contrées se dévouer au secours de l'humanité souffrante, et surtout assez fermes pour refuser au gouvernement des serments qui répugnaient à leur conscience. Ces saintes filles n'en furent pas moins respectées et conservées comme des êtres précieux à l'humanité qu'il serait difficile de remplacer.

La plus grande largeur de l'île de Cayenne, mesurée sur une ligne partant de l'ouest à l'est, est de quatre lieues terrestres. Sa plus grande longueur, du nord au sud, est de cinq lieues et demie, et sa circonférence, eu égard à ses sinuosités, est de seize lieues et demie. La partie de cette circonférence bornée par la mer et qui regarde le nord est d'environ trois lieues et demie.

On ne distingue dans la Guyane que deux saisons, l'hiver et l'été; l'hiver dure huit mois, depuis le commencement de décembre jusqu'au commencement d'août, et cette saison n'est distinguée de l'été que par des pluies très-chaudes et tellement abondantes, qu'il semble que des fontaines suspendues dans les airs versent leurs eaux sur la terre. Le soleil est quelquefois dans l'hiver trois semaines sans paraître, et s'il se montre quelques heures, ce n'est que pour occasionner des orages dont le bruit épouvantable force à se cacher hommes, oiseaux, animaux de toute espèce : il semble que tous les éléments se confondent et que la terre va se dissoudre.

On compte à Cayenne et à la Guyane, qui est plus étendue que la France entière, mille à douze cents blancs, dix mille tant nègres que mulâtres et un nombre indéterminé de sauvages qu'on nomme les Indiens.

Ceux qui habitent le fond des terres sont peu connus; ceux qui ont des relations avec les blancs occupent les forêts le long des rivières. Quoique la couleur de leur peau soit d'un rouge cuivré, ils se peignent encore les cheveux et tout le corps avec le rocou pour paraître plus rouges. Ils sont trapus, nerveux; il ne leur pousse point de barbe. Leur langue est la langue galibi, qu'ils parlent entre eux. Mais pour leurs relations avec les blancs, ils entendent et parlent aussi le créole, qui est un français corrompu.

Les Indiens sont toujours nus, mais ils se ceignent les reins d'une bande de coton large de trois ou quatre doigts et qu'ils nomment calembet. Leurs femmes se ceignent aussi d'une espèce de serviette qu'elles appellent leur camiza, qui leur descend jusqu'aux genoux.

C'est un usage parmi les femmes de lier, dès leur enfance, le bas de leur jambe d'une ligature qu'elles ne quittent jamais, d'où il résulte que le bas de leurs jambes est extrêmement menu et leurs mollets extrêmement gros. Les traits du visage des uns et des autres sont gros ; leurs yeux petits paraissent généralement bigles. Leurs cheveux sont longs, durs comme le crin, toujours épars et peints avec le rocou.

Ces sauvages sont naturellement doux, silencieux, sobres, excepté pour les liqueurs fortes, adroits à tirer de l'arc, industriels, dignes de la confiance, mais très-jaloux de l'obtenir. Ils montrent beaucoup de goût dans leurs ouvrages, tels que leurs hamacs, leurs bagages, leurs pirogues et surtout dans des calebasses sur lesquels ils forment des dessins dont l'artiste le plus habile dans la peinture ne rougirait pas. Mais ils sont lents et paresseux.

Amis de la liberté et de l'égalité, ils sont plus conséquents que nos philosophes modernes, qui auraient grand besoin de venir près d'eux prendre des leçons de philanthropie.

Ils ne connaissent d'autres besoins que ceux que leur indique la nature : de là vient, sans doute, que les grandes passions, l'ambition, la jalousie, l'avarice, qui dégradent l'homme policé, ne jouent aucun rôle parmi eux. Leurs arcs, leurs flèches et quelques chiens constituent tous leurs trésors.

La seule convenance de l'amitié préside à leur union conjugale, dont le lien est indissoluble. Les femmes sont parfaitement soumises à leurs époux. Le mari se charge des ouvrages les plus pénibles, tels que couper les gros arbres du lieu qu'ils destinent à planter le manioc, qui doit leur servir de pain, ou aller à la chasse, à la pêche pour fournir à la subsistance de toute la famille.

La femme est chargée de mettre le feu au bois coupé, de planter le manioc, de le cultiver, de l'arracher dans le temps convenable, de le préparer et d'en faire la cassave.

Quand le mari rentre au carbet, maison en forme de halle recouverte de feuillage, sa femme le peigne, le lave, lui présente de quoi manger et part aussitôt décharger la pirogue de la chasse ou de la pêche de son mari, qui, après son repas, se couche dans le hamac.

L'Indien est hospitalier, mais il ne connaît pas toutes les formes de notre politesse guindée et souvent peu sincère. La première question qu'il fait en vous abordant est celle-ci :

« Qué té to voulé? (c'est-à-dire : que veux-tu ?). » — Puis : « Quan té to, quaté? (Quand pars-tu ?) » — Je viens te voir pour rester avec toi. — « To bon. (Tu fais bien.) »

Alors il prend un vase, il boit du vicou, du cachiri ou du pailla, liqueur extraordinairement forte et composée avec le manioc ou la cassave, puis il vous présente le vase pour boire. Refuser serait la plus grande injure.

Pendant ce temps les femmes, en tel nombre qu'elles soient, suivant le nombre d'hommes du carbet, préparent chacune son plat et le présentent au nouvel hôte, qui ne peut, sans grand scandale, le refuser.

Citons maintenant quelques usages bizarres.

Quand une Indienne a mis un enfant au monde, elle part aussitôt après son accouchement pour laver son enfant à la rivière et se laver elle-même. Puis elle rentre au carbet, où elle trouve son mari étendu dans son hamac, se plaignant et criant comme s'il avait éprouvé les douleurs de l'enfantement; elle oublie elle-même ses peines pour s'occuper du mal imaginaire de son mari, qui reçoit avec complaisance, et cela pendant huit jours, les secours qu'il aurait dû administrer à son épouse.

Quelle est la religion des Indiens? Voilà une grave question. C'est là qu'on va voir dans quelles aberrations tombe l'homme quand il est abandonné à lui-même.

Les Indiens adorent le soleil sous le nom de grand Amouchi,

et la lune, qui est le diable, qu'ils nomment le grand Hiroucan.

En conséquence de cette croyance, ils se persuadent qu'une éclipse de soleil est un combat entre le grand Amouchi et le grand Hiroucan. Vite ils prennent leurs armes. Leurs flèches, qui volent dans les airs, retombent comme la grêle sur la terre. L'éclipse se dissipe bientôt et disparaît. Fiers du secours qui a donné la victoire à leur grand Amouchi, ils font retentir les forêts de leurs cris de joie et passent huit jours à boire et à danser.

Trompés sur la nature de la divinité, ils ne le sont pas moins sur l'idée qu'ils se forment de l'immortalité de l'âme.

Quand un des leurs vient à mourir, ils l'enterrent autour du carbet avec son arc, ses flèches, son hamac, dans la persuasion que tous ces instruments lui serviront dans une autre vie.

Après cette première formalité, toute la peuplade quitte le carbet et va se rendre chez une peuplade voisine pour y pleurer pendant six semaines ou deux mois le défunt. Ce temps expiré, les deux peuplades reviennent au carbet momentanément abandonné à la mort ; là on boit le cachiri, le vicou, le pailla ; on s'énivre, on chante, on danse pendant huit jours. Puis les convives après avoir fait l'éloge des talents du mort, sont reconduits jusqu'à leur carbet, quelquefois à plus de vingt ou trente lieues, par la famille du défunt, à laquelle on donne aussi une grande fête, après quoi on se sépare.

L'année suivante, on fait l'exhumation du cadavre, et ses ossements sont transportés dans une grande fosse sous un carbet commun qui sert à recéler les cendres de tous les membres de la nation Galibi.

Comme ces enfants de la nature ne comptent que sur elle pour trouver de quoi entretenir et conserver leur existence, ils se mettent peu en peine de cultiver les productions de cette terre brûlante, mais extraordinairement fertile.

Les Européens, au contraire, moins raisonnables, aux yeux d'une saine philosophie, que ces peuples qu'ils appellent sauvages, sont ardents à forcer la terre à donner en plus grande

abondance des productions, qui en entretenant les passions des peuples policés de l'Europe ont augmenté leurs besoins, sans avoir rien fait pour leur bonheur.

Il est utile de connaître ces productions commerciales, les voici : le rocou pour la teinture des étoffes, le coton, le café, l'indigo, le tabac, la canne à sucre, le poivre, la canelle, le girofle, le cacao. Ce sont les nègres tirés d'Afrique qui cultivent ces productions sur la terre des Indiens, pour le compte des Européens, qui, depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi ne pourraient pas s'exposer pendant une heure au soleil sans être tués. Ce sont eux cependant qui, tout incapables qu'ils sont, prennent la terre des uns, les bras des autres pour se soutenir dans un climat qui ne fut jamais fait pour eux. Ce trait d'injustice, dont mes yeux n'ont que trop été témoins, sera à jamais pour moi une ample matière à de tristes réflexions sur les qualités du cœur de l'homme en général.

L'observateur aurait aussi à faire ses remarques sur les différents caractères des trois nations qui se trouvent dans cette région : il verrait l'Indien fier, préférer la mort à l'esclavage ; l'Africain stupide et voluptueux, préférer l'esclavage à la mort, et l'orgueilleux Européen, dans son ambition, s'exposer à tout pour la fortune.

Les productions les plus essentielles sont celles dont se nourrissent les uns et les autres quand ils manquent de poisson ou de gibier. Indiquons-les : l'iniam, la patate, espèce de pomme de terre assez fade, la taille, la tagave, la gougave.

Les fruits ne valent pas nos fruits d'Europe, et les meilleurs sont : l'ananas, le coco, l'orange, la sapote, la sapotille, la maritambourg, la bacaure, la banane, qui, cuite sur le gril, ressemble à un boudin, et dont la saveur est supérieure à nos confitures les plus exquises, la pomme-rose a l'odeur et le goût de la rose, la racine de l'arbre qui porte ce fruit est le poison le plus subtil.

Les arbres des forêts sont monstrueux. On en trouve beaucoup qui portent soixante pieds de tige sans branches, et dont la cir-

conférence va jusqu'à trente-six pieds ; ils sont tous d'un bois pesant et dur. Les plus durs sont :

Le bagasse, l'acoma, le balata, le couratari, le bois d'agouti, le bois maraque, le coupi, le narinari, le pacouri, l'angélique, le panacoco, l'ébène verte, le gayao, l'ouapas, le bois de fer, le cœur dehors, le mincoua, le bois de l'être, le bois satiné, le tendra caillou, le bois de Saint-Martin, le bois de rose mâle, le sirobaboli, le moura et autres. Tous ces bois sont de couleur brune ou foncée pour la plupart, et quelquefois ils sont rouges ou d'un jaune vif, et ils pèsent depuis quatre-vingts jusqu'à quatre-vingt-treize livres le pied cube.

Les bois moins pesants et moins durs sont :

Le safra, le cypre, le grignon, le burgani, le marimontagne, le mahaut, l'acajou, le carapa, le pinaut, le bois violet ou d'amarante, le cèdre noir, le cèdre jaune, le sa-ou-ari, le bois de rose femelle. Ces bois pèsent depuis quarante jusqu'à soixante livres le pied cube.

On trouve sur ces arbres une gomme qui forme une colle forte très-estimée en ce qu'elle offre l'avantage d'être aussi un vernis très-fin. C'est encore de ces arbres que découle la gomme élastique dont les Indiens savent tirer parti pour faire des ouvrages curieux, et entre autres des poires à poudre.

La plupart de ces bois ne flottent pas. C'est au milieu des forêts que se trouvent les palmistes, arbres majestueux par leur élévation de plus de quatre-vingts pieds et aussi droits que le jonc ; ils sont de la grosseur d'un peuplier d'Italie ordinaire ; ils n'ont de branches que leurs feuilles, qui, longues de cinq à six pieds, forment des palmes bien découpées. Leurs noms sont :

Le coco, le maripa, l'avoira, le caument, dont le fruit fondu dans l'eau chaude forme un chocolat excellent, le piment, le paripoupou, dont le fruit ressemble au gland seulement par la forme, la baschœ et le patavoua ; c'est le cœur de ces arbres qui est le choux palmiste qu'on mange cuit, en salade ou cru.

Dans le bas fond des montagnes, et au pied de toutes les immenses forêts, on voit des marais fangeux qui sont couverts

d'arbres gros et élevés qu'on nomme palétuviers et qui se nourrissent dans ce terrain marécageux.

Jusqu'à présent l'île de Cayenne vous a paru un pays enchanteur ; c'est là le beau côté de la médaille. Mais maintenant considérons le revers. Qu'il est effrayant ! qu'il est horrible !

C'est au milieu de ces déserts que se retirent et se multiplient une prodigieuse quantité d'animaux nuisibles, vénimeux et mortifères. Les serpents y sont en grand nombre. Le plus mauvais de tous est celui qu'on appelle serpent grage. Le voyageur qui, la nuit, se sert d'un flambeau pour éclairer ses pas, n'a d'autre moyen d'échapper à ce reptile qu'il rencontre, que de lui partager une partie du flambeau sur lequel il se précipite avec fureur, le dévore avec rage, et pendant ce temps le voyageur passe son chemin. Tous les serpents sont de la grosseur de la cuisse et ont huit à dix pieds de longueur.

Les couleuvres sont plus longues : on en voit qui ont jusqu'à cinquante pieds de longueur ; elles sont grosses comme les plus gros arbres ; elles sont capables de dévorer l'homme et les plus gros animaux. Elles se jettent sur une biche, sur un chien ou tout autre animal, l'entortillent et l'étouffent en un instant, puis le serrant de nouveau, lui broient les os, le quittent alors pour faire un long circuit et s'assurer s'il n'y a pas dans les alentours une fourmilière dite paripou qui est leur ennemie. Si donc elles ne la rencontrent pas, elles reviennent à leur proie, l'avalent et s'endorment.

Le spectacle le plus affreux, le plus hideux, le plus effrayant, est de voir la rencontre de la couleuvre et du crapaud. Cet animal dégoûtant est, dans ces contrées, de la grosseur d'un tronc d'arbre ; son cri ressemble au mugissement du plus fort taureau en fureur. La couleuvre se dresse devant lui, lui lance une écume bleuâtre et l'attend. Celui-ci reconnaît son ennemie, s'arrête, pousse des cris horribles, fait des efforts violents pour ne pas avancer, mais il est attiré invinciblement ; il s'avance et s'arrête encore ; il pousse les mêmes cris, résiste à l'attraction avec les mêmes efforts, cependant il ne peut s'empêcher d'ap-

procher jusqu'à une demi-portée de pistolet de son ennemie, qui de nouveau le couvre d'écume; il se débat, pousse horriblement son dernier cri, se précipite dans la gueule énorme de la couleuvre et est dévoré.

Le caïman n'est pas moins dangereux. C'est une espèce de crocodile gros, long, pesant de six à sept cents livres, et qui se jette sur l'homme pour l'engloutir dans sa gueule immense.

Le navigateur trouve aussi sur les rivières deux ennemis redoutables, qui sont le requin et l'espadon; ils sont l'un et l'autre toujours escortés de deux petits poissons, qui placés sur leur dos leur servent, dit-on, de pilotes pour les prévenir des dangers. Ces deux monstres sont ennemis entre eux. Le requin ne dévore sa proie que retourné sur le dos. C'est ainsi qu'il attaque l'espadon pour lui couper la queue, sa partie sensible. Celui-ci, armé sur le dos d'un peigne de dix à douze pieds de longueur, se retourne avec agilité, et s'il atteint son ennemi, il le sépare en deux. Le requin attaque l'homme; l'espadon, au contraire, ne lui fait de mal que quand il en est attaqué.

De tous les poissons, qui sont en général fort gros et plusieurs même monstrueux, le plus extraordinaire est le lamentin, qui est vivipare. C'est une espèce de cochon marin; il pèse de huit à neuf cents; il ne fait qu'un ou deux petits; il a des seins comme une femme. Pour allaiter ses petits, il sort de l'eau et s'étend sur le rivage. Son petit le suit et boit, mais le moindre bruit le fait se replonger dans l'eau avec un petit cri qui imite la voix humaine. C'est peut-être ce monstre qui a donné lieu à la fable de la Syène.

On trouve aussi dans ces rivières une sorte d'anguille le double plus grosse que les plus grosses d'Europe. On l'appelle anguille tremblante; on n'en mange point; on évite même sa rencontre, parce qu'elle a de particulier qu'elle électrise l'homme qui la touche, au point de le rendre trembleur comme elle, et cela pendant plusieurs mois.

Une sorte d'écrevisse, qui se nourrit et se retire dans la vase, est remarquable en ce qu'elle semble porter sur le dos une es-

pèce de porte-manteau, qui est précisément la poche qui reçoit les aliments dont elle vit ; elle est trois fois grosse comme une de nos grosses écrevisses. Indépendamment du créole qui en est amateur, je ne sais pourquoi, elle a un ennemi dans un animal sauvage ressemblant au chien et qu'on nomme chien-crabier. Cet animal est porteur d'une longue queue très-pointue, qui est pour lui l'arme dont il se sert en l'enfonçant dans la profondeur de la vase, où ont leur repaire ces écrevisses nommées crabes. Les écrevisses voient ou sentent la queue de leur ennemi ; elles s'y accrochent, la piquent, causent à l'animal des douleurs qui lui font pousser des cris affreux. Le chien-crabier retire sa queue, la crabe s'obstine à ne pas la quitter ; bientôt sortie de sa loge, elle se trouve sans défense. Pour la punir de son opiniâtreté et pour se dédommager du mal qu'elle vient de lui causer, le chien-crabier tombe dessus et la croque.

Voici une particularité remarquable. Plongées pendant tous les temps de l'année au fond de la vase, les écrevisses en sortent chaque année pendant huit jours, aux pleines lunes de septembre et d'octobre. Pendant ce temps, les créoles disent qu'elles sont folles. On les voit courir sur la vase, et il est aussi facile aux amateurs de les avoir alors, qu'il leur est difficile de les prendre dans tout autre temps.

Le gibier serait très-commun dans ces contrées, sans le tigre et le chat-tigre qui en dévorent considérablement.

Le plus commun de tous les gibiers est le singe. Il s'en trouve de toute espèce et de toute taille. Celui qu'on nomme le puant, contre l'ordre de la nature, se forme sur le sein de la mère. Celui qu'on appelle paresseux, se voyant attaqué par le chasseur, attend la mort. Mais pour ne pas tomber entre les mains du vainqueur, il entortille sa longue queue autour d'une branche d'arbre, de manière qu'après avoir reçu le coup mortel, il reste suspendu, et le chasseur ne peut jouir du fruit de sa chasse qu'en coupant le pied de l'arbre. Le chien qui en mange les ongles et les entrailles devient fou.

Tous les singes portent leurs petits accrochés sur leur dos. Si

une mère est atteinte mortellement, elle a la précaution de détacher son petit et de le confier à son voisin qui s'en charge. Tous les soirs à minuit, ils s'accordent à faire un bruit épouvantable au milieu des forêts.

On trouve aussi dans ces forêts les cochons marrons, sorte de sangliers forts petits, mais très-méchants. Ils marchent en troupe de quatre à cinq cents. Ils purgent les endroits par où ils passent de toute espèce de serpents qui ne peuvent leur nuire. Mais si un seul est attaqué, tous s'arrêtent, cherchent à le venger, et le chasseur ne trouve son salut que dans la fuite ou qu'en montant sur le premier arbre, au risque d'y trouver quelque serpent qui ne manque pas de le piquer.

La ruse du conachi, gros comme le lapin, est remarquable pour éviter la mort que va lui donner le chien qui le poursuit. Il se jette sur le dos et fait le mort. Le chien s'approche pour le prendre. Le conachi le saisit à la gorge, l'étrangle et fuit.

Le maillepouri, gros comme le bœuf, en a le corps avec la plus belle tête de cheval. Il siffle comme l'homme. C'est en sifflant que le chasseur, caché derrière un arbre, l'attire. Le trop confiant animal approche jusqu'à portée de recevoir sur les reins un coup de massue, qui le met hors de combat et en état d'être mis à mort et emporté.

La chair de tous les gibiers est dure, noire et amère.

Le plus curieux de tous les oiseaux, dont le plumage est aussi beau que le ramage est triste, est le capitaine des coromours. Les coromours, bien plus gros que nos corbeaux, leur ressemblent parfaitement. Ils volent en troupes et ont à leur tête un capitaine que la nature a distingué par son plumage d'un blanc parfait, tandis que le reste de la troupe est parfaitement noir. Ce capitaine a au col une cravate rouge et noire, sur la tête un panache couleur de feu ; l'extrémité de sa queue est d'un beau noir. Si chemin faisant les coromours rencontrent une proie morte, toute la troupe se réunit et se perche sur le premier arbre. Le capitaine seul descend, satisfait son appétit et remonte sur l'arbre. La troupe alors fond sur la proie, et fait son repas des restes du capitaine ; puis chacun remonte et on part.

L'auteur de toute la nature, en créant les êtres animés, leur a donné à tous l'instinct nécessaire à leur conservation. Ainsi toutes les mouches, pour se mettre à l'abri contre les pluies longues et abondantes dans ce climat, se retirent dans des ruches qu'elles se font avec beaucoup d'art. Chaque espèce a sa manière de faire cette ruche.

Les mouches les plus curieuses, qui ne font point de ruches, et portent une espèce de cuirasse qui les préserve de la pluie, sont les mouches à feu. Deux, enfermées dans un verre mince, suffiraient pour éclairer le lecteur pendant la nuit. Mais elles sont capricieuses, et donnent et retirent à volonté leur lumière. Quand elles se répandent dans l'air pendant la nuit, elles forment une illumination charmante.

L'agaman est une espèce de lézard, qui prend la couleur des vêtements de l'homme qui le considère. Il en est une autre espèce qu'on appelle la gratiche, qui est fort recherchée par le chat, qui, quand il l'a mangée, devient perclus sans ressources.

Voici un phénomène non moins étonnant.

Le tococo, oiseau aquatique, qui, par la hauteur de son col et de ses pattes, est un oiseau de cinq pieds de hauteur, a un bec et des entrailles très-funestes. Quand le chien les a mangés, il devient fou sans remède.

Hélas ! mon pauvre compagnon de malheurs n'a pas été touché de ce spectacle grandiose de la nature ! Par là il n'a eu aucun contre-poids à ses maux.

CHAPITRE X.

Mort de M. l'abbé Senez, curé de L'Echelle-le-Franc, et de beaucoup d'autres prêtres déportés. — Les déportés survivants sont transférés à Sinamari. — Burnel, successeur de M. Jeannet comme agent du Directoire à Cayenne. — Son inhumanité. — Il fomenté une insurrection. — Sa rapacité. — Il est chassé par les colons. — Il a pour successeur le fameux Victor Hugues. — Longue maladie. — Nécessité et dangers de la promenade. — En quoi consistent les plantations. — Tourments dans la case. — Périls sur les pirogues. — Le menu des repas des colons. — La case. — Insectes qui l'envahissent. — Vains gémissements pendant deux ans. — Nouvelle de la chute du Directoire (1800).

Les révolutionnaires atteignent leur but. Les victimes vont subir le sort qu'ils leur réservent. Combien en échappera-t-il ?

Le curé de L'Echelle revient, mais trop tard, sur les riant tableaux qu'il s'était formés sur le lieu de notre exil. Il ouvre enfin les yeux, et il voit l'affreuse réalité. Une soudaine mélancolie s'empare de son âme. Quinze jours se passent en luttant contre la tristesse et son malaise. La maladie le frappe vivement à la tête et au cœur.

J'allai le voir. Il était étendu presque à terre sur un lit de feuillage, dans une case ouverte à tous les insectes. Abandonné aux soins des nègres, sans le secours de la pharmacie, il ne pouvait espérer aucun soulagement. Le mal empira. Chaque jour je le voyais et chaque jour je le trouvais plus faible. Il perdit connaissance. J'arrivai pour la dernière fois près de lui, le vingt-et-unième jour de sa maladie; il était agonisant; il paraissait près d'expirer. Je lui administrai les derniers sacrements de l'Eglise; je me retirai, et deux heures après, on vint m'apprendre qu'il venait de consommer son dernier sacrifice.

Ce n'est que le commencement des horreurs qui vont se dérouler sous nos regards. Que les philanthropes tressaillent de joie !

Conamama était une terre meurtrière qui dévorait et les déportés et les soldats qui étaient commis à leur garde.

Tandis qu'au regret d'avoir vu périr presque à mes côtés trois victimes malheureuses, se joignait celui de la mort de cet infortuné, je reçus d'un de mes amis une lettre dans laquelle il me faisait le détail des ravages que la mort avait déjà faits à Conamama. Des seize premiers déportés de *la Vaillante*, il ne restait que Barbé-Marbois et Lafond-la-Debat. Huit, pour se soustraire aux horreurs d'une mort cruelle, s'étaient évadés, et six, après avoir combattu contre la douleur, avaient succombé à leurs maux et rendu leur poussière à la terre. Des cent quatre-vingt-treize qu'avait apportés *la Décade*, tous avaient payé chèrement le tribut au climat, et cent quatre, incapables de soutenir plus longtemps les tortures inévitables dans cette terre de malédiction, avaient trouvé dans la mort le terme de leurs tourments. Pour les cent vingt conduits par *la Bayonnaise*, outre les neuf qui avaient périés dans la traversée, le premier qui abandonna la goëlette pour mettre pied à terre, fut englouti pour toujours dans la vase au bord de la mer. Un second fut dévoré par les tigres; quarante-huit venaient d'expirer sans secours dans les tourments les plus horribles, sous les yeux de soi-disant infirmiers, qu'on nommerait plus justement des bêtes féroces. Pour seconder leur avide impatience et hâter l'instant de la mort de ces malheureux, ils les abandonnaient sans soins, les laissaient expirer faute de secours. On en a vu tomber pendant la nuit de leurs hamacs sur la terre, et rendre le dernier soupir au matin déjà à moitié rongés des vers. D'autres, dont les hamacs étaient détachés du côté de la tête, furent trouvés ainsi suspendus, étouffés et nageant dans leur sang.

On fut témoin de spectacles hideux. Ceux qui enterraient les morts, leur cassaient les jambes, leur marchaient sur le ventre pour les faire entrer dans la fosse; leur empressement de courir à la dépouille des expirants ne leur donnait pas le loisir de la creuser ni assez large, ni assez longue, ni assez profonde.

Epouvantés de tant de barbarie, ceux qui vivaient encore et

qui étaient accablés sous le poids de tous les maux, voyaient sans émotion la mort planer autour d'eux. L'ami, loin de pleurer son ami qui exhalait son dernier souffle sous ses yeux, enviait son sort et ne se trainait sur sa tombe que pour marquer la place qu'il désirait occuper bientôt à côté de lui.

Le commandant militaire et les soldats du poste établi en ce séjour de la mort, se sentant eux-mêmes attaqués par la maladie, demandèrent à être relevés. Personne ne voulut les remplacer dans ce lieu ; les sauvages eux-mêmes n'en approchèrent jamais, à cause du mauvais air de ce désert et surtout parce qu'on ne pouvait d'aucune manière s'y procurer des vivres.

Les représentations de ce poste souffrant éveillèrent l'attention de M. Jeannet, qui, pour vérifier l'état des choses, envoya le commandant en chef, un capitaine du génie et un sous-chef d'administration. Ces trois envoyés non suspects ne purent disconvenir que la mort faisait à Conamama les plus affreux ravages, sans qu'il fut possible d'en arrêter les progrès. Le procès-verbal dressé à la suite de cette vérification, détermina M. Jeannet à arrêter que les déportés seraient transférés à Sinamari, éloigné de quatre à cinq lieues de Conamama.

Il avait eu une extrême répugnance à exécuter l'ordre de faire conduire en cet horrible désert les déportés pour y être immolés à la barbarie du Directoire. Il ne put avoir l'avantage de voir leur translation à Sinamari, où, bien que les infortunés fussent moins mal placés, il n'en mourut pas moins encore un grand nombre.

Sinamari, quoique horriblement malsain, était un véritable paradis terrestre en comparaison de celui que les déportés quittaient.

Pendant, en effet, que le carbet de Sinamari se construisait, arriva le successeur de M. Jeannet, qui, de ce moment, cessa ses fonctions.

Ce successeur était un aventurier nommé Burnel, de Rennes, lieu de sa naissance ; il se transporta à l'Ile-de-France, qu'il chercha à révolutionner au risque, comme il le fut en effet, d'être

chassé par les colons, qui refusèrent d'adopter ses principes. Les colons faillirent de l'avoir pour maître sans leur courage à le chasser une seconde fois, en dépit du Directoire, qui, pour prix de son patriotisme, le leur avait envoyé pour être son agent dans leur colonie. Mais toutes ces contrariétés, que lui attira son génie perturbateur, lui méritèrent aux yeux des tyrans de la France la place d'agent de Cayenne et de la Guyane française.

Ce changement dans le gouvernement de la Guyane ne pouvait m'être favorable, on peut bien se l'imaginer. Cependant, au milieu de cette calamité, je bénissais la Providence qui avait permis que M. Jeannet, qui devait être relevé depuis six mois, se trouvât encore chef de la colonie à mon arrivée, pour me soustraire aux horreurs de Conamama ou de Sinamari. Ne pouvant que suivre le cours des événements, je me résignai à faire un sacrifice nouveau, celui de voir s'éloigner de moi un protecteur parfaitement bien intentionné. M. Jeannet partit donc au grand regret des colons et de tous les habitants de Cayenne, qui fondaient en larmes et le conduisirent jusqu'au port, où il s'embarqua.

Deux fois délégué dans cette colonie, il sut y maintenir la tranquillité; mais il ne put éviter d'y avoir quelques ennemis, qui ont cherché à le rendre odieux au public.

Comme il n'est point entré dans mon plan de rechercher sa conduite, je l'abandonne sur cet article à ses ennemis, contre lesquels je sais qu'il est en état de se défendre. D'ailleurs mon témoignage en sa faveur ne pourrait être que suspect aux yeux de ce même public. Cependant je dois, par reconnaissance et par amour de la vérité, dire que je sais divers traits qui lui font honneur. Il fit parvenir aux déportés à Conamama des hardes pour les vêtir sans qu'ils sussent même de qui ils tenaient cette largesse. Je lui ai ouï dire à lui-même qu'il déplorait le sort des déportés, et que si le Directoire, au lieu de lui donner des ordres, lui avait laissé la liberté de les placer dans la colonie, il les aurait envoyés à Oyapuc, où ils auraient trouvé de bonne eau, d'excellent poisson, du gibier abondant et d'utiles secours de la

part des Indiens. D'où je conclus que s'il a quelque chose à regretter, c'est d'avoir été agent de la colonie sous l'empire du Directoire français.

Mais M. Jeannet eut à peine quitté les parages de cette zone torride, que son successeur Burnel qui, en sa présence, avait paru bien intentionné pour les déportés, devint tout à coup le tyran le plus barbare. Il se conduisit d'une manière si dure envers eux et si défavorable pour la colonie, que les ennemis de M. Jeannet furent forcés de regretter son départ et de louer sa modération.

Le premier acte du cruel despote fut d'ordonner de conduire sans délai les déportés malades à l'hospice de Cayenne. Mais la plupart de ces infortunés moururent en arrivant. Furieux de voir que quelques-uns étaient moins malheureux dans les habitations particulières qu'au dépôt général, il lança dans la colonie une proclamation dans laquelle il menaçait de toute sa colère les déportés et les habitants sensibles qui les avaient accueillis dans leurs demeures. Mais bientôt les uns et les autres revinrent de leur stupeur. Sa proclamation, contre son attente, ne produisit d'autre effet que de le couvrir d'opprobre aux yeux des gens sensés et d'exciter contre lui l'indignation générale. Les habitants voulurent conserver chez eux les déportés, qui avaient mérité leur estime, en dépit des hurlements de ce tigre démuselé.

Cependant ce résultat honteux de sa virulente proclamation ne changea pas ses cruelles dispositions. Il profita d'une insurrection, à laquelle il s'était prêté d'abord, et qu'il arrêta lorsqu'il sut qu'il devait y perdre son autorité, pour en rejeter tout l'odieux sur les déportés, qu'il peignit comme des perturbateurs, des amis des rois, des ennemis de la liberté. Mais personne ne prit le change. On sut que cette insurrection, qui devait perdre sans ressource la colonie, était l'ouvrage de quelques hommes que Burnel, avant de sortir de France, s'était choisis dans les débris des anciens comités révolutionnaires pour se les attacher par des places. Ce fin politique aurait dû concevoir, d'après son

propre cœur, que des hommes de cette trempe ne sont susceptibles ni d'attachement ni de reconnaissance.

Mais le cruel plaisir qu'il prenait à tourmenter les déportés, n'était pas sa seule passion. Il était surtout travaillé du désir violent de faire promptement une grande fortune dans une colonie qui ne fut jamais riche et que la liberté des noirs avait presque entièrement ruinée. Les prises faites sur les bâtiments ennemis ne purent satisfaire son avidité. Il fit indifféremment main basse sur les neutres et les amis, qui tous s'éloignèrent bientôt de ce forban. Ses corsaires, d'un autre côté, ne lui ramenèrent plus de prises. La garnison n'était point payée et criait.

Tout cela lui fournit un prétexte pour hâter la vente des denrées des habitations de l'Etat, de presser le recouvrement des impositions et de demander en sus le sixième brut du revenu des habitants, qui dociles, se soumièrent à tout en vue du bien général.

Gorgé de l'or de la colonie, Burnel ne s'occupa plus que du moyen de l'enlever. Le ciel qui, depuis plusieurs années, semble favoriser les perfides complots des méchants pour châtier, sans doute, ou pour éprouver les siens, ménagea une circonstance favorable au dessein de ce concussionnaire.

Deux petits navires anglais qui, paraissant sur la côte, furent imprudemment attaqués par un fort, qu'impolitiquement Burnel venait de construire aux Islets, prirent occasion de cette attaque pour brûler le fort, tuer le capitaine, l'ingénieur, faire prisonnier le détachement et s'emparer d'une goëlette qui s'en approcha.

La nouvelle de cet événement parvint promptement à Cayenne. L'alarme se répandit dans la ville. Burnel ne manqua pas de l'entretenir et de l'augmenter même par des bruits mensongers, que ses émissaires répandaient dans la colonie. Il faisait surtout redouter une prochaine descente des Anglais. Son stratagème réussit. Il saisit ce moment de stupeur pour faire embarquer avec ses trésors son père, sa femme et son enfant, pour lesquels il feignait d'avoir les plus grandes craintes.

Puis sous prétexte de veiller à tous les moyens de défense en cas d'attaque, il ordonne que les déportés du dépôt de Sinamari se rendront à Cayenne sous sa main; il consigne ceux des cantons dans leurs habitations, les habitants dans leurs propriétés; il commande des travaux de fortification pour la ville, met en réquisition une partie des nègres, des habitants pour y travailler, une autre partie pour augmenter la force de la garnison et déclare la ville en état de siège.

D'un côté, le concours de tant de nègres, dont les bras eussent été aussi utiles aux habitations qu'ils étaient dangereux à Cayenne, la futilité des prétendues craintes de Burnel du côté de la mer, où l'on ne découvrirait aucun vaisseau ennemi, firent enfin ouvrir les yeux aux habitants. Leur première alarme changea d'objet. Ils réfléchirent sur la conduite de Burnel, qui avait armé les noirs, désarmé les blancs de Cayenne et consigné ceux des habitations. Ils apprirent que ce même Burnel, pour soulever les noirs contre les blancs, leur faisait entendre que ceux-là avaient dessein de se rendre aux Anglais, pour les remettre eux-mêmes sous l'esclavage, et ils ne purent plus douter que ce chef perfide avait quelque intention plus hostile contre eux que les ennemis de l'Etat. On le surveilla. Il s'en aperçut; il trembla.

Mais déjà les nègres soulevés s'étaient emparés des canons. Le scélérat n'eut ni la force de les arrêter ni le courage de les seconder. Il se retira. Alors cinquante grenadiers européens sommèrent cette troupe de plus de cinq cents noirs d'abandonner les canons et de se retirer. Cette lâche canaille trembla à son tour et disparut.

Tous les colons convaincus alors du projet atroce de Burnel, qui venait de compromettre leur vie pour arracher le reste de leur fortune, ne consultèrent plus que le désespoir où il les avait plongés. Ils se réunirent, dressèrent un mémoire appuyé de toutes pièces justificatives contre lui, équipèrent un vaisseau pour la France, se présentèrent au lieu de son domicile, lui donnèrent deux heures pour son départ et le forcèrent à s'embarquer. Le lâche tyran pâlit, se disposa et partit.

La colonie ainsi dépouillée par Burnel, était depuis deux mois livrée à elle-même, lorsqu'on vit paraître un vaisseau qui, venant de France, amenait un nouvel agent. C'était le fameux Victor Hugues. La réputation de ce tyran des Antilles était connue à Cayenne, et son nom seul fit trembler la colonie à son arrivée. Mais les tyrans n'ont point de principes à eux. Ne se sentant plus étayé par le Directoire, qui venait d'être renversé, Victor Hugues sortit de la férocité naturelle de son caractère, pour prendre des sentiments moins inhumains. Il s'occupa du commerce pour augmenter sa fortune; il se mêla peu ou point de la colonie. Les colons commencèrent à respirer, et les déportés n'eurent plus d'autres ennemis à craindre que les bêtes sauvages et les nuées d'insectes brûlants, dont cette terre inhabitée se trouve couverte.

Pendant la mort et la mort la plus cruelle, après avoir rempli en grande partie les vues du Directoire sur les malheureuses victimes, qu'il lui avait envoyées de si loin, commençait à se relâcher de son activité, et les pages du nécrologe se remplissaient plus lentement.

Pour moi, après avoir, pendant dix-huit mois et malgré les soins attentifs de M. Belair, mon hôte sensible, éprouvé tous les tourments, surmonté tous les obstacles, triomphé de la malignité du climat et avoir été compté pendant trente-six heures au nombre des morts, je m'éveillai comme d'un long et pénible sommeil et je commençai à trainer languissamment ma triste existence. A la suite de tant de combats que j'eus à soutenir contre la mort, il me resta avec une fièvre lente une bouffissure et une jaunisse générale.

L'estimable M. Belair me fit sentir que ce résidu de la maladie me conduirait quoique lentement dans le chemin de la tombe, si, docile à ses conseils, je ne faisais pas chaque matin usage de la promenade.

Il me fallut donc alors vaincre la répugnance que j'avais eue jusque-là d'abandonner la case pour ne pas m'exposer à la rencontre inévitable de scorpions, de tigres, de serpents, d'énormes

crapauds, de monstrueuses couleuvres et d'un nombre prodigieux de tant d'autres bêtes vénimeuses, dont la réunion et le bruit épouvantable autour de l'habitation avaient déjà tant de fois fatigué mes oreilles et fait frémir mes entrailles.

Mais cette promenade, tout horrible qu'elle était, devant être un spécifique contre mon mal pendant ma convalescence, je me déterminai à m'y exposer.

Il ne faut pas établir de comparaison entre les promenades de la Guyane avec celles d'Europe, dans la plaine ou dans les bois. Là, il n'y a d'autres plaines que les marais fangeux qui, repaires horribles des reptiles les plus mortifères, bordent le lit des rivières et le pied des montagnes. Les bois sont tellement confus, tellement épais, qu'il sont impénétrables à l'homme le plus agile.

Cependant chaque habitant reconnaît sa propriété dans l'épaisseur de ces immenses forêts, et y ordonne la coupe de la partie qu'il destine à ses plantations. Le bois tombe pêle-mêle et en désordre. On y met le feu ; le bois brûle ; mais le corps des plus gros arbres reste. C'est au milieu de cette confusion que s'élèvent, en forme de garenne, les productions nouvellement plantées, et qu'on trouve une promenade où l'on éprouve plus de fatigues, où l'on court plus de dangers qu'on ne rencontre d'objets de distraction ou de plaisir.

Apprenez quels sont les agréments d'une promenade à la Guyane.

Ici c'est une nuée de tiques, des moustiques, de taons, de maques, de maringouins, tous insectes brûlants de la famille des cousins de France, mais bien plus ardents qu'eux. Là ce sont de grosses mouches de toute espèce qu'il faut craindre et surtout éviter ; puisque la piqûre d'une seule donne la fièvre avec délire pendant quarante-huit heures et que trois réunies suffiraient pour tuer un homme. Plus loin, ce sont des fourmis qui piquent comme les mouches de la contrée et ne sont pas moins dangereuses. Gardez-vous de céder au désir ou au besoin de vous asseoir. Ailleurs, les poux d'aboutis, insectes qui seraient imperceptibles sans la couleur de feu qui les distingue, s'at-

tachent aux jambes, déchirent la peau, brûlent les chairs, boivent le sang et forcent le patient de courir à la case pour se frotter avec le jus vert, remède plus nécessaire et plus cuisant que le mal lui-même.

« O vous, généreux Jeannet et sensible Belair, qui m'avez arraché des bras de la mort, recevez ici l'expression de ma vive reconnaissance. C'est à vous que je dois le bonheur d'avoir revu mon père, ma famille, mes amis pour les embrasser.

« Mais toi, ô promenade solitaire, où j'ai tant souffert, tu m'as fait payer trop cher tes utiles services. Je n'éprouve d'autres sentiments que le plaisir de te sentir bien loin de moi et le bonheur de ne plus jouir de tes agréments. »

Cependant le lieu des plantations n'est pas le seul endroit où l'on ait à souffrir. La case elle-même n'offre guère plus de tranquillité et de repos. La chique, pendant le jour, vous tourmente et vous fatigue. C'est une sorte de puce imperceptible qui s'attache aux pieds et de préférence aux orteils, s'insinue sous la peau, y dépose ses œufs qui ne tardent pas à éclore et qui augmentent sa postérité aux dépens de l'orteil et même de la totalité du pied, dont les chairs corrompues attirent la gangrène, puis la perte du pied et quelquefois même le corps entier, si on néglige de l'extirper avec la pointe d'une épingle au prix des plus cuisantes douleurs. On est encore occupé à ce travail, lorsqu'au coucher du soleil les diverses filiations d'insectes se réunissent pour s'emparer de la case et livrer un combat nouveau. La lumière alors sert d'aliment à leur fureur; ils se précipitent dessus et l'éteignent. Deux feux allumés à vos côtés et deux nègres sous la table pour vous battre avec des serviettes, peuvent à peine, pendant le souper, vous défendre des atteintes de ces ennemis brûlants et insupportables.

Fatigués des travaux de la journée, vous avez besoin de vous livrer au sommeil. Vous courez un nouveau danger. De grosses et dégoûtantes chauves-souris sortent du creux des arbres au déclin du jour, attendent, en voltigeant, l'instant où elles pourront circonvier l'homme qui commence à s'assoupir, l'endor-

mir profondément par l'air rafraîchissant de leur vol précipité, le piquer sur quelque veine, s'abreuver de son sang ; elles ne le quittent enfin qu'après l'avoir rendu sans force et presque sans vie.

Pour terminer ce temps de la nuit, qui aurait dû être celui du repos, de nombreux rats, qui se moquent des chats, fondent sur le dormeur vers les cinq heures du matin, le mordent à toutes les extrémités du corps, et se chargent de le prévenir de la sorte que le jour approche.

D'autres dangers plus grands encore vous attendent.

Quand vous voguez sur les pirogues au milieu des rivières, des requins monstrueux et voraces, des caïmans, espèce de crocodiles, avides de chair humaine, vous suivent, attendent l'occasion de vous saisir, de vous précipiter dans la profondeur des abîmes et de vous dévorer.

Tel est le tableau fidèle du séjour enchanteur que le Directoire avait destiné aux déportés.

Que les malheureuses victimes des tyrans de la France, après avoir été traînées de cachot en cachot, avoir traversé l'immensité des mers, avoir été reléguées sur cette terre abominable, y terminent leur affreuse existence par une fin tragique, ce sera pour les générations futures un trait d'histoire qui fera la honte éternelle d'un état policé. Mais que des hommes nés dans les plus heureuses contrées d'une zone tempérée se livrent d'eux-mêmes à tous les dangers d'une longue navigation pour courir après une fortune très-incertaine à travers toutes les privations d'une terre déserte, c'est encore à mes yeux un problème difficile à résoudre.

Il n'en est pas moins vrai cependant que quelques Européens enhardis par l'appât du gain, ne craignent pas de venir en cette colonie s'exposer à tous les hasards d'un climat brûlant, se dévouent à une manière de vivre toute sauvage, se trouvent rarement dans la surabondance, quelquefois dans la modicité, le plus souvent dans une privation absolue de nourriture. Cette

irrégularité continuelle du régime de vie n'est guère propice à la conservation d'une bonne santé.

De quoi se compose le menu du repas des colons ? Rien n'est plus appétissant. Des singes, dont la chair noire, dure et amère a un goût détestable, des lézards d'une taille énorme, des poissons semblables en grosseur aux monstres de la mer, tels sont les aliments les plus ordinaires qui, cuits à l'eau, au sel, au piment plus brûlant vingt fois que le poivre long d'Europe, se servent sur les tables, apaisent l'appétit des convives. Une eau épaisse, jaune, fade et toujours chaude leur sert de boisson. Le manioc, arbrisseau qu'on pourrait nommer l'arbre de la vie et de la mort, leur offre, pour tenir lieu de pain, une racine qui, si elle n'est pas préparée avec grand soin, porte dans les entrailles le poison le plus subtil.

Ce qui charme surtout, c'est la demeure des colons. Ils la construisent sur le sommet de montagnes d'un difficile accès. La plus humble chaumière de France semblerait un palais en comparaison.

Pour former enfin l'ensemble du tableau de la triste position de l'homme en cette colonie, le peintre le plus habile aurait à changer ses noires couleurs d'une si grande multitude de nuances, que sa trop fidèle peinture n'offrirait plus qu'une horreur révoltante.

Pour épargner au lecteur des détails rebutants, je me bornerai à décrire encore ici deux inconvénients que je ne puis oublier. Ce sont les poux de bois et les fourmis paripours.

Les premiers sont des insectes rongeurs qui, casernés comme dans un fort élevé par eux sur la terre, sur les arbres et autour des cases, épient le moment de pénétrer jusqu'au lieu qui recèle le linge et les hardes de l'homme dont la main insouciant a négligé de fermer les portes de la maison, des armoires, des coffres-forts. En moins de douze heures, il voit son vestiaire réduit en poudre.

Les fourmis dites paripours, sont d'autres insectes qui, altérés de sang, arrivent en foule à la case, font fuir devant eux gens

et bêtes, font la plus scrupuleuse visite domiciliaire, et ne permettent au propriétaire de rentrer chez lui que quand ils ont purgé son domicile de tous les autres insectes moins insupportables qu'eux.

« O rivière solitaire d'Oyac, ô tristes déserts de la Guyane, séjour de douleur, tombeau de mes amis, disais-je souvent dans mes ennuis, qu'avez-vous pour me dédommager de la perte de ma patrie ? Vos cotons, vos cafés, vos cannes, vos giroffes dont je ne puis me passer, entreront-ils jamais en compensation des productions du pays où j'ai reçu le jour, où tant de fois j'ai vu mûrir de précieuses moissons dans les plaines et couler du haut des côteaux des ruisseaux d'un vin délicieux, qui ont développé le germe de cette vie, que mon courage seul et mon espoir ont pu conserver au milieu de toutes les angoisses et de toutes les privations !

Et toi, terre de Cayenne, quand verrai-je arriver l'heureux jour où pour la dernière fois je te foulerai aux pieds à l'instant de mon départ ? »

J'eus beau pendant deux ans faire retentir de mes gémissements ces tristes plages ; tout restait muet autour de moi. Aucune nouvelle satisfaisante d'Europe n'arrivait aux déportés.

Cependant dans le courant de juin 1800, on apprit que l'horizon politique de la France commençait à s'éclaircir, que le Directoire avait été renversé par une cinquième révolution, et que par suite du nouvel ordre de choses, les déportés étaient rappelés et avaient la liberté de rentrer en France. Cette nouvelle, conforme aux vœux de tous, fut promptement portée dans tous les cantons et répandit la joie dans tous les cœurs. On espérait qu'après la Terreur, la justice serait mise à l'ordre du jour et qu'on enverrait de France un vaisseau aux victimes de la tyrannie pour faciliter leur retour. On attendit ; mais aucun vaisseau n'arriva.

Hélas, le mal se commet facilement ! Mais que d'obstacles s'opposent pour le réparer !

CHAPITRE XI.

Quinze déportés partent sur les vaisseaux de l'agent Victor Hugues. — M. Dupéron complète les 1,000 francs nécessaires à M. l'abbé Aubert pour son voyage en France. — Joie et affliction. — Adieux à Cayenne. — Adieux à M. le curé de L'Échelle. — Départ. — Mal de mer. — Avantages. — La tempête. — Les Anglais s'emparent du vaisseau. — M. l'abbé Aubert tombe à la mer. — Il est déposé dans l'île de Houat. — Opiniâtreté des matelots à refuser de débarquer auprès des forts. — La canonnade. — Dangers au milieu des rochers. — Débarquement à Carnac. — Réception chez une vieille femme. — Voyage à travers la France. — Arrivée à Montmirail. — Retour à Fromentières. — Cruelle déception. — M. l'abbé Aubert est 40 ans curé de Congy. — Liste des déportés à Cayenne.

Comme on brûlait d'impatience ! Mais que de dangers et de déceptions accompagneront le retour !

Trois bâtiments marchands se préparaient, dans le port de Cayenne, à partir pour la France. On en profita. Le premier, qui fut expédié pour Bordeaux, le fut par l'agent Victor Hugues, et à son compte.

Il demanda aux premiers déportés, qui se présentèrent pour prendre passage, mille francs, au lieu de quatre cents livres, qu'avaient toujours données les passagers. On n'osa se permettre de faire des représentations, ni de marchander avec un maître, un chef de colonie fort mécontent du nouvel ordre de choses, et qui tenait encore sous sa main ceux des déportés qui avaient pu survivre à leurs malheurs.

Ce fut donc un pont fait, mais dont tous ne purent profiter. L'argent manquait, et moi, en particulier, j'étais bien éloigné de pouvoir atteindre au bonheur de m'embarquer. Il ne me restait que les six cents francs que m'avait donnés M. Jeannet. Les vaisseaux mirent à la voile ; quinze déportés en profitèrent.

Que ma douleur fut grande de ne pouvoir les accompagner ! Deux mois s'étaient écoulés depuis le départ des bâtiments,

lorsqu'un petit navire, parti de France, entra dans le port de Cayenne. J'en fus instruit. La nécessité donne de l'industrie; je vendis mes hardes; j'écrivis à M. Dupérou, ami de MM. Jeannet et Delair. Je lui exposai que le désir de revoir ma patrie me ferait volontiers passer sur tous les calculs; mais que n'ayant à moi, après la vente de mes hardes, qu'une somme de huit cents francs, je le priais de voir le capitaine, qui d'abord ne voulait prendre aucun passager. A sa sollicitation, il s'était décidé à me prendre; mais il ne voulut rien diminuer du prix fixé par l'agent Hugues.

« Rassurez-vous cependant, me dit M. Dupérou, dans sa lettre; jaloux de contribuer au bonheur de votre retour dans le sein de votre famille, je lèverai tout obstacle en vous avançant de quoi suppléer à ce qui vous manque. Venez donc, le bâtiment se dispose à partir. »

La première nouvelle du rappel des déportés avait répandu dans tout mon être un baume salutaire. Mais cette réponse tout obligeante et généreuse qu'elle était, commença à partager mon cœur entre le sentiment de la joie d'abandonner le plus détestable des climats, et le regret de quitter l'estimable M. Belair, le plus sensible des hommes, le plus généreux des amis. Il connaissait ma démarche et mon projet; je lui fis part de la réponse à ma lettre. Tour à tour il me félicitait et s'affligeait; de mon côté je m'affligeais comme lui, et je me félicitais de mon départ.

Le jour en fut fixé pour le lendemain. Il me donna sa pirogue et ses nègres; il m'accompagne jusqu'à la rivière. Nous avançons ensemble jusqu'à la pirogue; je veux lui faire mes adieux, je l'embrasse, je le serre dans mes bras; les mots expirent sur mes lèvres, et je ne puis lui parler. Il est vivement saisi lui-même; nos larmes coulent; il me quitte; je descends dans la pirogue, et je pars. Il était quatre heures de l'après-midi; à cinq heures du matin, j'arrivai à Cayenne chez M. Dupérou, qui m'attendait et qui me reçut avec amitié.

Je ne connaissais point encore le capitaine, et j'étais curieux de voir le vaisseau qui devait me conduire. Je me transportai

donc au port; je me présentai à l'armateur, au capitaine. Il me fit voir son vaisseau. C'était une petite goëlette et le plus petit des vaisseaux qu'on puisse exposer sur la mer pour un voyage de long cours. Je connaissais tous les dangers de la navigation, pour trembler à l'aspect d'un si frêle bâtiment. Mais le désir donne de l'audace, et je me déterminai à tout braver.

Cependant le départ du navire était retardé; il y avait encore des recouvrements à faire, des marchandises à recevoir et à charger. « Nous ne pouvons partir avant quinze jours, » me dit le capitaine.

Je restai donc chez M. Dupérou pour attendre l'heure du départ. J'eus le temps d'écrire à l'estimable M. Belair, et de recevoir sa réponse. Nous exprimions l'un et l'autre les sentiments d'un mutuel attachement, d'une amitié réciproque, auxquels j'unirai toujours ceux de la plus vive reconnaissance.

Les déportés, depuis six mois, avaient la permission de venir à Cayenne; quelques-uns s'y trouvaient avec moi; je les voyais chaque jour. Chaque jour, nous allions au port, et jetant les regards sur le vaisseau, ils me félicitaient d'avoir pu me procurer le bonheur de revoir prochainement notre commune patrie, après laquelle ils ne pouvaient encore que soupirer en vain.

Tandis qu'ils partageaient ainsi avec moi la joie de mon départ, et que je partageais avec eux le pénible sentiment de ne pouvoir les avoir pour compagnons de voyage, comme ils l'étaient de mes malheurs, un déporté, prêtre de Rennes, arrive à Cayenne, et trouve là un particulier obligeant qui lui propose de lui avancer les mille francs pour son passage; il accepte cette offre avec empressement.

M. Dupérou, de son côté, venait de m'avancer 300 livres en argent et en coton, et nous allons terminer avec le capitaine, dont le navire devait appareiller le lendemain (17 déc. 1800).

L'heure fut donnée pour trois heures de l'après-midi. Nous nous rendimes au port, à deux heures, accompagnés de tous nos amis. M. Dupérou y était aussi. Je lui fis mes adieux. Nous nous embrassâmes tous, et lorsque nous fûmes montés sur le vaisseau :

« Adieu ! nous répétèrent nos malheureux confrères, qui nous avaient chargés de leurs lettres ; adieu, soyez heureux ; portez notre salut, rendez nos vœux à nos familles, à nos amis, à notre patrie ! »

Bientôt le vent souffle, les voiles s'enflent. Nous nous saluons pour la dernière fois de la main et des yeux. Cayenne disparaît ; nous apercevons encore le fort.

« Adieu donc, Cayenne, dis-je, frappé du souvenir de mes maux, adieu, terre de malédiction ! Puissé-je ne te revoir jamais ! La sensibilité de tes habitants sera toujours l'objet de ma reconnaissance. Mais au plaisir de goûter tes cocos, tes ananas, tes citrons, tes oranges et tous tes fruits, se sont unies des peines qui me les ont rendus trop amers, pour que je puisse les regretter en aucun temps.

« Adieu, pauvre curé de L'Échelle, mon aimable voisin d'autrefois ; quelle distance immense va nous séparer à jamais ! Faut-il que vous ne puissiez pas m'accompagner à mon retour ! Vous vous fîtes d'abord trop d'illusions sur la prétendue humanité de nos persécuteurs ; puis vous vous êtes trop frappé de leur barbarie impitoyable. Vous voilà enseveli pour jamais dans cette terre maudite de Cayenne. Mais par votre fidélité à Jésus-Christ, à l'Église, au souverain Pontife, vous avez mérité la couronne immortelle du souverain Rémunérateur. Vos peines, il est vrai, furent courtes ; mais la récompense est éternelle. Quand me sera-t-il donné de la partager avec vous dans le sein du Dieu des miséricordes ? »

Cependant le roulis du vaisseau avait déjà provoqué le mal de cœur, et déjà la mer avait reçu de moi, pour premier tribut, le dernier repas que j'avais fait à Cayenne, avant mon départ. Mais ce mal de mer fut moins pénible et moins long que celui que j'avais éprouvé dans ma traversée d'Europe en Amérique ; il ne se fit sentir que trois jours. Je comparais avec une sorte de jouissance ma position actuelle avec l'état de détresse de notre première navigation. Tout forme autour de moi un contraste frappant avec mon séjour sur *la Bayonnaise*. J'ai

maintenant les vivres à discrétion ; je puis, quand je le veux, monter sur le pont et descendre dans la chambre. Je prends mon repos sur un lit de coton, que je me suis donné. Le ton des matelots est respectueux.

Ces avantages m'aidaient à passer facilement sur l'incommodité de notre petit navire, qui, toujours battu et couvert des vagues de la mer, ne sécha pas et ne nous donna pas le temps de sécher nous-mêmes depuis Cayenne jusqu'en France.

Les vents nous contrariaient, et le vaisseau, tout bon voilier qu'il était, marchait toujours en louvoyant et n'avancait pas. Nous étions encore à la hauteur des Antilles, où nous avions à craindre quelque fâcheuse rencontre, lorsqu'on signala un vaisseau, qui paraissait venir à nous. Le capitaine ordonna la manœuvre pour l'éviter. Ce vaisseau, frappé peut-être de la même crainte que nous, en fit autant de son côté ; on ne s'approcha pas. Nous n'eûmes pas toujours ce bonheur.

Les Antilles reculaient loin de nous. Le tropique approchait ; nous le passâmes. Les vents alizés ne soufflèrent plus et nous gagnâmes les variables, qui ne nous furent pas plus favorables que les premiers.

A la hauteur des Bermudes, le vent augmenta en violence et non en faveur. Le navire contradictoirement agité, tantôt porté sur babord, tantôt se relevait et retombait sur tribord. Les lames se succédaient et tombaient avec tant de rapidité sur le pont, que nous fûmes contraints d'abandonner ce poste pour descendre à la chambre, où le bruit des vagues qui se brisaient contre le flanc du navire, nous faisait croire qu'il allait se briser lui-même, s'entrouvrir, se perdre et nous engloutir. La mer s'agitait de plus en plus ; les flots irrités s'élevaient en forme de montagnes de chaque côté du vaisseau. Ce frêle navire paraissait s'avancer comme le long d'un ravin jusqu'au banc de Terre-Neuve. Bientôt le ciel s'obscurcit, l'air s'enflamme et s'irrite ; le feu des éclairs se confond avec le bruit du tonnerre. Le gouvernail résiste aux efforts du pilote, qui est renversé deux fois et qui enfin l'abandonne. Les voiles sont amenées, le vaisseau, livré

à lui-même devient le jouet des flots, parait s'élever jusque dans la nue et puis redescendre comme dans la profondeur des abîmes. D'énormes masses d'eau salée s'élèvent comme autant de montagnes et viennent fondre sur le navire avec la rapidité de l'éclair. Le bâtiment semble s'engloutir. Trois fois la cuisine et ses crampons sont arrachés, trois fois la bitacle est emportée ; les sabords sont ouverts et rompus ; le bastingage est brisé, la vitre de la chambre tombe en éclats et l'eau qui coule à grands flots dans la chambre nous force d'en sortir. La consternation de tout l'équipage ajoutait encore à la mienne. Chaque éclair, chaque coup de tonnerre au milieu de l'horrible spectacle d'une mer en courroux, me semblait un arrêt de mort. Cinq jours et cinq nuits se passèrent ainsi dans les alarmes.

Le sixième jour au matin, les vents et la mer se calmèrent. On appareilla, et en peu de jours nous gagnâmes les Açores que nous doublâmes. Bientôt nous atteignîmes le golfe de Gascogne ; nous y entrâmes. De ce moment, chaque jour on jetait la sonde. Cette opération se répéta plusieurs fois de suite sans succès.

Le premier février 1801, le quarante-septième jour de notre départ de Cayenne, à une heure du matin, on jeta la sonde de nouveau. Elle fut relevée, et nous apprîmes avec satisfaction que bientôt nous reverrions la terre de France. En effet, à cinq heures du matin, un matelot en vigie nous crie : *Terre ! Terre !* Cette nouvelle saisit tous les cœurs. Mais tandis que nous faisions retentir l'air de nos cris de joie, cette même voix nous crie : *Navire ! ou Vent à nous !*

Le capitaine, qui jusque-là, tout en vantant sa bravoure, ne nous avait donné que des preuves de sa brutalité à l'égard de ses matelots, perdit tête et courage. L'équipage voulait se défendre ou virer de bord pour fuir. Mais le capitaine n'adopta ni l'une, ni l'autre proposition. Il descend à la chambre et s'habille pour recevoir l'ennemi. Les matelots étaient irrésolus ; ils hissaient et amenaient alternativement les voiles. Pendant tout ce temps perdu, le navire ennemi s'avancait sur nous. C'était un cutter anglais de seize canons de huit ; mais nous, nous n'en

avons que douze de quatre. L'ennemi nous atteint enfin à la portée du fusil. Deux fois déjà les balles de la mousqueterie avaient sifflé sur le vaisseau autour de nous. Une troisième décharge, faite en avançant, tombe sur le navire, brise le bras d'un des matelots et détermine les autres à amener et à se rendre.

Bientôt la chaloupe anglaise est mise à l'eau et s'approche de nous ; l'équipage, le sabre à la main, monte à l'abordage, pour prendre possession de notre bâtiment.

Cette contrariété, si funeste pour nous, se passa en face de Lorient, où il ne fallait plus que deux heures pour nous rendre. Nous étions incertains, si nous serions remis à terre ou conduits en Angleterre. Nous avançons, et à quelque distance devant nous, se présentèrent à nous, deux vaisseaux de ligne, deux frégates et plusieurs autres bâtiments de moindre grandeur. C'était une division de la flotte anglaise qui se tenait en station dans la baie de Quiberon. Ce fut là que nous fûmes obligés de nous rendre pour apprendre le sort qui nous serait destiné.

M. Coqueins, capitaine du cutter va prendre les ordres du vaisseau amiral l'*Excellent* de soixante-quatorze, capitaine le milord Stolfoq. Nous apprimes que notre goëlette, le capitaine et son lieutenant seraient conduits en Angleterre, que le reste de l'équipage et les deux passagers seraient rendus sur le vaisseau amiral l'*Excellent*.

Déjà la goëlette allait partir pour l'Angleterre ; déjà on se disposait à en descendre pour monter sur le vaisseau de milord Stolfoq. La mer était violemment agitée : la chaloupe en suivait tous les mouvements. L'équipage s'y était rendu. Il ne reste plus que moi à descendre. La vague élève la chaloupe jusqu'à la hauteur de la goëlette, je me présente, j'abandonne le navire qui fuyait déjà. La chaloupe se replonge précipitamment avec la vague et je tombe dans la mer. Je commençais à descendre dans l'abîme, lorsqu'un matelot me saisit par mes habits qui surnageaient encore et m'arrache du milieu des flots. Je sors de l'onde amère qui découle de toute part autour moi ; j'entre dans la chaloupe. Je suis saisi par le froid. Plus d'une demi-heure se

passe avant que je puisse arriver jusqu'au vaisseau pour changer de linge. Je l'aborde enfin ; j'y monte. On m'arrache mes hardes collées sur moi ; j'en change. On cherche à me réchauffer ; mais le mal était fait. Mon sang était glacé, et je ne pus éviter deux dépôts, l'un à la tête, l'autre à la poitrine.

Cependant milord Stolfoq nous envoie, dès le lendemain, en parlementaire à Quiberon, pour y proposer un échange. Trois fois nous nous présentons, trois fois l'échange est rejeté. Alors milord Stolfoq se décide à envoyer nos matelots en Angleterre et promet de remettre les deux passagers à la première occasion favorable.

Dix-neuf jours se passèrent ainsi en attente. Chaque jour le vaisseau s'avancait de Quiberon à Lorient et de Lorient à Quiberon. La terre de France était toujours sous nos yeux ; nos regards ne la quittaient pas. C'était une terre promise sur laquelle nous ne pouvions mettre le pied.

La mer, qui, pendant ces dix-neuf jours, n'avait pas cessé d'être agitée, devint enfin plus calme. Milord Stolfoq donna des ordres pour nous déposer sur l'île Houat.

C'était une île malheureuse, qui, dépouillée par les Anglais, abandonnée par les Français, était livrée à elle-même, sans secours et presque sans vivres.

Nous partageâmes pendant six jours les misères d'un prêtre de la Vendée que le malheur des temps avait forcé depuis deux ans de s'y réfugier.

Les insulaires se montraient sensibles à nos maux ; mais ils étaient trop infortunés pour être plus longtemps de généreux hospitaliers. Ils disposèrent un chasse-marée pour nous passer à la Grande-Terre.

Tout était disposé, tout était convenu pour notre départ. Le chasse-marée devait nous conduire jusqu'à la portée du canon des forts de la côte. Cinq matelots français, et rendus par l'Anglais, se rendaient avec nous à terre, prenaient à leur compte la chaloupe du chasse-marée et se chargeaient de nous conduire. On s'embarque. Il était quatre heures de l'après-midi. On n'avait

que quatre lieues à faire. Le chasse-marée nous rend en peu de temps à la portée du canon des forts, nous laisse sa petite chaloupe et se retire.

Ce fut de ce moment que tous les dangers parurent se multiplier autour de nous. Nous sommes exposés au milieu des eaux sur une très-petite chaloupe, qu'une mer tant soit peu agitée peut couvrir de ses lames et nous engloutir.

Nous avons à combattre, sans pouvoir la vaincre, l'opiniâtreté de nos cinq matelots, qui préfèrent nous exposer tous aux hasards de la mer plutôt que d'approcher avant la nuit des forts, où ils craignent la réquisition d'un gouvernement qu'ils ne veulent pas servir.

Nos alarmes s'augmentent de plus en plus.

Cependant, subordonnés à la volonté de gens dont les bras nous sont nécessaires, nous sommes forcés de nous soumettre à leur manœuvre et de louvoyer avec eux jusqu'à la nuit.

Enfin les ombres nous couvrent, nous approchons des forts. Nous allons débarquer, lorsque tout à coup le canon se fait entendre. Les matelots s'effraient, et au lieu de donner le signal qui nous eût laissé aborder, il gagnent le large. Le fort alors tire sur nous pour nous couler bas. Les boulets tombent autour de nous, nous éclaboussent de l'eau de la mer et la mort nous entoure. Nos cris, nos prières, nos supplications, nos promesses ne peuvent déterminer ces obstinés matelots à nous mettre à terre. Indifférents à tous les dangers, ils ne nous parlent que de celui qui les touche. Ils ne veulent à aucun prix être mis en réquisition. Alors ils se mettent à ramer de toutes leurs forces pour nous éloigner de terre et éviter les forts, dont le canon se fait entendre au loin et de tous les côtés.

Nous errons ainsi depuis quatre heures au milieu de la mer et des ténèbres. Notre sort est lié à celui d'audacieux matelots, qui préfèrent périr plutôt que d'aborder aucun fort, lorsqu'ils prennent enfin la résolution hasardeuse de gagner terre à travers les rochers qui la défendent.

Chaque coup de rame semble un arrêt de mort pour nous.

Nous entendons le bruit de la chaloupe qui, froissée entre les rochers, paraît à chaque instant prête à s'entr'ouvrir. Déjà nous avons passé grand nombre d'écueils, déjà, quoique confusément, nous voyons devant nous le sable du rivage. Deux rochers restent encore à passer.

« C'est ici le moment du courage, se disent les matelots. C'est là-bas où nous devons entrer, ou c'est là que nous allons périr. »

Ce propos nous fait frémir d'épouvante.

Les matelots rament avec vigueur et en silence. La chaloupe s'échappe avec fracas d'entre les rochers et nous porte au rivage.

Comment rendre le double sentiment que j'éprouvais alors ? J'étais arraché des bras de la mort et je me trouvais sur ma terre natale.

Cependant nous ne sommes pas encore tirés d'embarras.

Comment découvrir un asile à dix heures du soir, le vingt-sept février, dans un pays inconnu ?

Nous apercevons devant nous un village ; c'est Carnac. Nous nous en approchons péniblement, moitié portant, moitié traînant nos effets jusqu'à la première maison. Ce n'est qu'à force de prières et de supplications que la porte s'ouvre. Une vieille et bonne femme nous reçoit. Nous l'instruisons en peu de mots de nos malheurs. Touchée de compassion elle met à notre disposition tout ce qu'elle possède.

Son pain était du pain de sarrazin, depuis trois ans nous n'en avons mangé d'aucune espèce. Nous le dévorons avec goût et avidité. Après le souper, on se couche. Quel repos agréable, réparateur, tranquille, enchanteur !

Le lendemain, l'excellente femme nous donna deux chevaux et nous fit conduire à Auray, où nous nous présentâmes à la municipalité qui visa nos passeports.

Il me restait encore plus de cent cinquante lieues à faire pour arriver au lieu de mon domicile, où m'attendait la plus poignante déception.

Je souffrais cruellement de la tête et de la poitrine. Je n'avais plus d'argent, mais j'avais pourvu à ce besoin par le coton que j'avais acheté à Cayenne et que je vendis à Auray avec quelques effets. Le peu d'argent que j'en retirai suffit pour effectuer mon retour.

Nous nous rendîmes à Vannes, où nos passeports furent présentés et visés en préfecture. De là, nous allâmes à Rennes, où je laissai mon compagnon pour prendre la diligence, et je parvins à Paris.

Mon mal empirait et mes forces étaient épuisées, mais mon courage ne l'était pas. Je partis pour Fromentières, où je serais arrivé plus tôt, si le dépôt que je portais dans la poitrine n'eut percé quand je fus à Montmirail.

On me [reçut dans cette ville avec un si tendre intérêt de la part de mes amis et de toutes les âmes sensibles, que j'ai contracté une dette de reconnaissance que ma vie entière ne pourra acquitter.

Quand ma santé fut un peu rétablie, je m'empressai de revenir à Fromentières.

Quoique mon absence de trois ans ait rendu mes paroissiens indifférents à mes malheurs, ils possèdent encore mon amitié, sans avoir aucun droit à mon attachement, et sans avoir rien fait pour moi qui leur ait mérité ma reconnaissance.

J'allai embrasser ensuite mon père à Sompuis. Mais là j'ai trouvé de la constance dans la tendresse paternelle.

C'est ainsi que se termine cette histoire de la déportation de M. l'abbé Aubert, curé de Fromentières, écrite par lui-même.

Il convient d'y ajouter quelques mots, afin d'achever de faire connaître ce vénérable confesseur de la foi.

Quels ravages rapides et désastreux les principes révolutionnaires avaient produits dans une population si chrétienne ! Avec quelle promptitude les loups étaient entrés dans la bergerie aussitôt le départ du pasteur !

Ce fut pour M. l'abbé Aubert un coup extrêmement sensible, que ce changement subit des dispositions des habitants de Fro-

mentières. Peut-on se faire une idée de l'affection qu'il leur portait? Mais sa couronne n'en est que plus brillante.

Il fut nommé curé de Congy en 1802. Il administra cette paroisse pendant quarante ans, avec un zèle qui ne se refroidit jamais. Il parvint à une extrême vieillesse. Devenu sourd et aveugle, il supporta ses infirmités comme jadis ses infortunes. Il était toujours gai, aimable. Il mourut en 1842, plein de jours et de mérites. Ses paroissiens le regrettent encore.

Il est nécessaire de donner la liste de ses compagnons d'infortunes, qu'il a dressée lui-même. Chaque ville de France sera charmée de connaître les confesseurs de la foi qu'elle a produits. C'est là le plus beau titre de gloire.

**Liste des prêtres détenus à Rochefort et condamnés
à la déportation (1).**

- AGEN. — Fontblanc, chanoine et vicaire général.
- ALBY. — Daimer, vicaire. Blanchart, vicaire. Lapanouze, vicaire de Robastien. Pradat, prêtre. Dumon, prêtre. Feuillée, prêtre. Sergent, prêtre. Botiot, bénédictin. Botiot aîné. Pradier, chanoine de Robastien.
- AMIENS. — Derle, vicaire desservant d'Amery. Pilon, chanoine régulier de Saint-Victor.
- ANGERS. — David, vicaire de Ville l'Evêque. Naquefer, prêtre de Saumur.
- ANVERS. — Zamen, gardien des Récollets. Buges, vicaire de la cathédrale. Moons, vicaire de Boom. Densken, curé de Beguinage. Demals, bénédictin. Vandenschriek, bernardin. Cabès, vicaire de Lierre. Beukmans, chanoine de Saint-Jacques.
- AUCH. — Doux, vicaire de Lassalle.
- AUTUN. — Cuisset, chanoine de Moulins. Despierres, curé de Varennes. Nectoux, curé de Sainte-Radegonde. Moreau, vicaire d'Avallon. Lamure, vicaire de Chemelard. Méreaux, vicaire de Flavigny. Jamin, prêtre de Moulins. Gérardry, gardien des Capucins de Beaune. Clavier, frère de Sept-Fand. Velitot, capucin d'Avallon. Reg. de Moran, chanoine de Charolles.
- AUXERRE. — Corsain, curé de Dige. Parisot, chanoine. Audin, desservant à Saint-Brice. Auvray, desservant de Fontaine. Sonet, curé de Breugnon.
- AVIGNON. — Nénaud, chanoine de Saint-Geniez.
- ANGOULÊME. — David, curé de Prarsac. L'huilier Augustin.
- BEAUVAIS. — Dupuis, oratorien. Léger, curé de Ville-Chevrier.

(1) Cette liste a été faite par M. Aubert, ancien curé de Fromentières, qui fut du nombre des déportés.

- BESANÇON. — Vauthro, bénédictin. Montagnon, curé de Villers. Daviot, capucin. Daviot, bernardin. Daviot, bénédictin. Guain, lazariste. Henry, récollet. Buchet aîné, curé de Saula. Buchet, jeune, curé de Breurey. Charbonnier, bénédictin. Fèbre, curé d'Osselle. Bazard, curé de Lavèze. Bernard, curé d'Huanne. Grillet, missionnaire. Colard, curé de Champ-Bornay-les-Pins. Enis, prêtre. Chalons, prêtre. Clair, chapelain de Saint-Pierre. Chavet, prêtre. Malfroy, minime. Vieuxmaire, récollet. Vernier, vicaire de Passavant. Belly, curé de Vougecourt. Bauleret, vicaire de Mont. Greffier, lazariste. Arnaud, curé de Veslemoutier. Sevondonne, bénédictin.
- BLOIS. — Rambeau, curé de Buleau. Compoint, prêtre.
- BORDEAUX. — Rodier, chartreux. Delpont, gardien des capucins. Marolle, chartreux.
- BOURGES. — Peinturel, vicaire général. Desprez, chanoine. Romelot, chanoine. Materion, curé d'Ignol. Maury, curé de Montomier. Jardin, desservant de Soulange. Vaillant, curé de Vierzon. Roux, chanoine, vicaire de Santrange. Brémon, curé de Sury.
- BRIEUC (SAINT-). — Lejoly, recteur de Plemay.
- CAHORS. — Soussac, curé de Solagnac. Caillac, prêtre. Alagnon, chapelain.
- CASTRES. — Garrey, vicaire de Saint-Martin.
- CHALONS-SUR-MARNE. — Garnesson, curé de Connantray. Basset, curé de Noiers. Pierron, curé de Villers-le-Sec. Duchevreux, desservant de Merlaut. Colloquin, prêtre. Aubert, curé de Fromentières. Jacquesson, curé de Passavant.
- CHALON-SUR-SAONE. — Lambert, curé de Marigny. Le juge Bras-sac, vicaire général. D'Hossier, vicaire général. Evrard, chanoine. Desmazures de Rohaire. Garnier, vicaire de Gauthau-perche. Dorru, chanoine de Chateaudun. Druyer, curé de Fontenay. Deressac, curé de Lugny. Millochaut, curé d'Orsen-ville. Segouin, curé de Saint-Martin-Brétucourt. Lagueil, vicaire de Dourdan. Coudray, chanoine d'Hatonville. Asselin jeune, vicaire de Ferté-Vidane. Corneville, curé de Poité.

- Cornier, bénédictin, vicaire de Courtelot. Lebidot, curé de Vieville. Précard, curé d'Aunau. Laurence, vicaire.
- CHAMBÉRY. — Guillet, directeur du séminaire. Bontron, chanoine. Terry, curé de l'Abbatie (diocèse de Belley). Chapelet, curé de Coissé. Chevallier, chanoine. Labotiare, carme. Mentel, chartreux.
- CLAUDE (SAINT-). — Thévenet, chanoine. Thomas, chanoine.
- CLERMONT. — Rouire, curé de Saint-Saturnin. Veauze, curé de Véson.
- COMMINGES. — Layer, vicaire. Laravigne, curé de Villeneuve-la-Rivière. Arnon, vicaire.
- COLOGNE. — Séger, prêtre d'Alinand.
- COUSERANS (Ariège). — Soulier, vicaire de Soulan.
- DIÉ (SAINT-). — Mathieu, prêtre. Chachay, chanoine régulier. Fleurand, capucin. Piteprivé, curé de Chamy. Colizé, vicaire du chapitre. Grand-Manget, chapelain.
- DIJON. — Prodon, vicaire. Joli, curé d'Orjeux.
- DOL. — Delacroix, principal du collège. Piclet, curé de la Cro-neau. Poupart, capucin.
- EVREUX. — Nugues, curé d'Ezy.
- FLOUR (SAINT-). — Raimond, curé de Langeac. Chailus, prêtre.
- GAND. — Rienslagh, abbé de Bachrhort. Huybrechts, curé de Saint-Palémon. Coopiters, bénédictin. Vanderloten, curé de Turuhout.
- GENÈVE. — Gurliat, vicaire d'Aillon. Galley, curé des Ouches-Chamony. Darmand, chanoine. Nègre, vicaire de Gènes. Berthod, chanoine de Salanges. Quartier, curé de Servo. Gay, prêtre. Tournefort, chanoine d'Annecy. Gerdil, vicaire de Tullin. Lachenal, vicaire. Lengeon, prêtre.
- GRENOBLE. — Legermier, prêtre. Legalière, chanoine. Gérauld, curé de Saint-Jean-le-Vieux. Jeannet, curé de Saint-Michel. Brochier Augustin.
- LANGRES. — Bellouet, curé de Grandeny. Mutel, archidiacre. Collinot, curé de Chessy. Humblot, sous-chantre. Leclair-Vandonne, bénédictin. Garnier, vicaire de Brévans. Ravier, curé de Boulangé. Henry, vicaire de Châtelleneau. Jeangoult-Courtois, carme.

- LAON. — Goudet, desservant de Coin. Denoiville, curé de Vincy. Jordanné, cure de Murival. Billiard, curé de Jugancourt. Noiron, curé de Mortier-le-Cray. Vénati, prémontré. Rossignol, prêtre. Adam, bernardin.
- LION. — Bétan, vicaire de Saint-Nizier.
- LAVOUR. — Rasmond, curé de Saint-André de Massé. Brus, curé de Péchaudié, Duclos, curé de Saint-Germain. Bazenerze, curé de Saint-Léger-Brédery.
- LISIEUX. — Julienhay, curé de Pont-l'Evêque.
- LUÇON. — Brumeau Beauregard, vicaire général. Epeau, curé de Broime. Boursier, curé de Saint-André-Goubdoie. Lerbretteau, vicaire de Vananceau. Drouet, vicaire de Landeronde. Bernugat, vicaire de Baroges-Empaillé. Graffart, curé de Montsirène. Germond, vicaire de Talmond. Ténèbre, curé de Croix-de-Vic.
- MACON. — Montagereau, desservant. Chaumay, curé de Contranion.
- MALINES. — Vansvemberger, curé de Saint-Jacques. De Brouin, curé de Saint-Quentin. Harelange, recteur de l'Université de Louvain. Kerkot, vicaire de Montaigne. Uliegen, oratorien. De Noord, oratorien. Vanheeseych, oratorien. Nerink, étudiant.
- METZ. — L'abbé Capuun, Boucher, curé de Saligre. Guérin, bénédictin de Flavigny. Carette, dominicain. Santré, prêtre. Graffe, prêtre. Pigeot, prêtre.
- MIREPOIX. — Martin, vicaire de Bellestat.
- NANCY. — Colus, curé de Vaumecourt. André, chanoine régulier, vicaire de Luvéville. Pressantoine, prêtre.
- NANTES. — Duval, vicaire de Sainte-Suzanne. Baterf, vicaire de Nivillac. Santerre, vicaire de Grandchamps. Lainé, curé de Saint-Julien de Vouvantes. Lemaître, bernardin. Deluen, vicaire de Nort. Agaire, clerc tonsuré de Rezé. Lervais, curé de Montreil.
- NIMES. — Lerhue, curé de Nimes. Vatrot, bénédictin.
- ORLÉANS. — Leger, curé de Villeherviers. Grognard, chanoine de Romorantin. Pelletier, curé de Prumines. Poignard, curé de Lumeau. Rubline, curé de Chingi.

PARIS. — Cardine, curé de Vilaine. Pudaille, curé de Lursache.

Faintray, prêtre. Pilon, chanoine de Saint-Victor. Margareta, vicaire de Saint-Laurent. Kérieuf, chanoine de Saint-Denis.

SAINT-PAUL-DE-LÉON. — Maspoil, chanoine de Saint-Papoul.

SAINT-PAPOUL. — Savet, curé.

PÉRIGUEUX. — Sondonnet, prêtre. Ducher de Maissonneuve, curé de Notre-Dame. Duroch, curé de la Menique, Soulsdanne, prêtre.

POITIERS. — Bruneval, chanoine, vicaire général. Frère, chanoine de Sainte-Radegonde. Desralland-Rabbeau, chanoine d'Airevant. Donazant, curé de Loudun. Limouzin, curé d'Aloyée. Freignot, chapelain. Porchery, vicaire de Vale. Pilot, vicaire de Niort. Modeste, prêtre de la Charité. Tesson, curé de Nanteuil.

QUIMPER. — Dulaurent, vicaire général. Larchantel, vicaire général. Piclef, curé de Laronean. Priegenf, vicaire de Glomel. Pavec, vicaire de Plagam. Carval, vicaire de Blamenance. Leporpe, prêtre. Devilliers, prêtre. Saoult, prêtre. Gombeau, prêtre. Colenot, prêtre.

RENNES. — Poupart, vicaire de la Poussac. Bècherel, vicaire de Villepot. Massiot, vicaire de Lellier. Brodin, vicaire de Pizé. Peigner, curé de Saulnier. Lacotte, diacre.

RHODÈS. — Plombats, curé de Salvagnac. Pellissier, prêtre.

LA ROCHELLE. — Doussaint, curé de Saint-Martin, de l'île de Rhée. Ragueneau, capucin. Dubois, curé de Pierrefitte. Morin, curé de Surien. Bullard, curé de Pin. Abélard, curé de Noirelieu. Naudeau, curé de Ferne. Bodin, curé de Voide.

ROUEN. — Delètre, prêtre. Leruche, curé de Limets. Leroy, curé de Saint-Martin. Aubry, curé de Rouelle. Pichard, curé de Saint-Velery-en-Eaux. Lebas, prêtre d'Octeville. Racine, desservant de Guittancourt.

SAINTEs. — Second, curé de Saint-Georges. Deschamps, prêtre. Ogier, curé de Saint-Sigismond. Rivière, curé de l'île Oleron. Morin, chanoine. Révignaud, curé de Saint-Florent. Traignier, curé de Saint-Sorlin.

- SÉEZ. — Magnière, sous-prieur de la Trappe. Auperche, desservant de Maintenon.
- SENS. — Musquain, curé de Pont-sur-Vanne. Pichard, curé de Rupereux. Bourdoix, curé de Fleury. Moreau du Fourneau, vicaire du Mont-Saint-Sulpice. Chabassol, curé de la Duze.
- SOISSONS. — Messe, curé de Charignon. Hurache, curé de Saint-Marc. Geoffroy, chanoine, vicaire général. Bonner, curé de Leury. Roussel, chanoine régulier, curé du Mont-de-Neuilly. Duval, chanoine sacristain de la Cathédrale. Senez, curé de l'Echelle-le-Franc. Dorival, curé de Cahau.
- STRASBOURG. — Brouet, curé près Colmar. Brogly, curé royal de Matzenheim. Bailly, bénédictin. Wernet, prêtre de Wingersheim. Chaillon, prêtre à Montbel.
- TARBES. — Bailly, vicaire à Tarbes.
- THARENTÈZE. — Cressent, vicaire de Montvalegran. Rey, professeur de théologie.
- TOUL. — Mutel, vicaire général, curé de Sémilly. Chapelle Jumilhiau, chanoine. Roger, desservant de Villotte-en-Marche. Humbert, trinitaire. Guyot, desservant de Lihnecourt. Claudon, capucin. Lepantre, prémontré.
- TOULON. — Daviot, cordelier.
- TOULOUSE. — Gotty, chanoine régulier, curé d'Egne. Escaffre, curé de Saint-Pierre.
- TOURS. — Tachererie, curé de Saint-Martin. Delaunay, vicaire.
- TRÈVES. — Schattel, prêtre de Vinchringen. Muller, curé de Hautcharage. Malachie Bertrand, religieux d'Orval. Juste Koimé, capucin. Custer, récollet de Namur. Vagnier, prêtre de Vinchringen.
- TROYES. — Desaint, curé d'Angluzelle. Courjean, curé de Linthe. Petit, curé de La Celle-sous-Chantemerle.
- VALENCE. — Bonnet, curé de Guillerand. Molin, curé de Cornac.
- VANNES. — Denoval, archiprêtre. Leboursciault, prêtre. Lebail, vicaire de Salneac. Diffont, prêtre. Vallée, curé de Prombines. Lefranc, vicaire de l'île d'Ars.
- VERDUN. — Poursin, capucin.

UPSAL. — Kendalt, curé de Sainte-Croix-d'Anois.

URÈS. — Magalon de Combre, prêtre.

VIENNE. — Gentes, curé de Merges. Champouy, curé de Saint-Julien.

En tout 359 prêtres déportés.

**Liste des laïques détenus à Rochefort, pour attendre
la déportation.**

Jobaimé, représentant. Gilbert de Molières, représentant. Ruhé Sérizi, journaliste. Langlois, journaliste. Perlet, journaliste. Michonnet. Bastion, sa femme et un enfant. Bernard père, ses 3 fils et ses 3 filles. Lallemand, sa femme et un enfant. Deliesse, fille. Marsac, veuve. Catit, journaliste. Casimir de Bernard, noble. Barbe Mangin, fille. Bassière. Miclet, fille. Jacob, officier. Mazurier. Prothier. Clepère. Villet. Guéré de la Verguhe, noble. Barjeton de la Tour du Pin, officier. Beauvais Daniel, officier. Kerautem. Huon. Dulauzon, conseiller du département. De Rennes, noble. Bardolet. D'Andigny, noble. Micholet. Beauvais. Petit Malo. Leroux, domestique. Henry. Renard, perruquier. Capon, jardinier. Watelier, musicien. Bossu, graveur. Laudier. D'Aisant. Sihil. Foupeau. Brideau, cocher. De Vermont. Carrette. Colignon. Butel. Beron. Feuillet. Hoël. Goubet. Grillet. Imbonat. Vatel. Dubois. Bay. Barbaud. Pomard. Busson, domestique. Loy, apothicaire. Leveder et Barbier Anne, sa femme. Coesboue. Nourri. Lambert. Tremaudun. St-Aubert. Colas. Cartemon, sa femme et un enfant. Taupin. Noël. Pouthier. Piton, journaliste. Paquet de Laurière d'Angoulême. Encmond Calmet. Escudé. Beaugen, laïque du Mont-Blanc. Merien. Bonnier.

En tout 92.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
CHAPITRE I^{er}.	
L'arrestation.....	5
CHAPITRE II.	
Voyage à travers la Champagne.....	13
CHAPITRE III.	
Espérance trompée. — Adieux à la Champagne. — Départ pour Orléans. — Gendarme très-confiant. — Divers incidents de voyage.....	25
CHAPITRE IV.	
Voyage sur les bords enchantés de la Loire. — Catastrophe. — Patriotisme d'un citoyen de Beaugency. — Château de Blois. — Visite inhumaine. — Déplorable spectacle à Amboise. — Une intéressante hospitalière. — Le bon concierge. — Trait atroce de philanthropie. — Accident. — Arrivée inattendue à Poitiers. — Nuit affreuse. — Une nouvelle victime du fanatisme révolutionnaire.....	36
CHAPITRE V.	
Chemins affreux. — Méaventure d'un canonnier. — Nuit horrible. — Géolier receveur, juge et distributeur d'offrandes. — Description des environs de Niort. — Affreuse catastrophe. — Le vice dans toute son horreur et la vertu dans toute sa sublimité. — Double et douloureuse déception. — Route défoncée. — Humanité des gendarmes. — Agréable surprise.....	51
CHAPITRE VI.	
Route fangeuse. — Un galérien échappé. — Promesse trompeuse du canonnier déserteur. — Arrivée à Rochefort. — Description de cette ville. — L'abbé Senez se désabuse. — Description du baigne de Rochefort. — Comment on soutient son courage. — Déceptions cruelles. — Evasion de onze détenus. — Recrudescence de rigueurs. — Maladie de l'abbé Aubert. — Préparatifs de départ.....	58
CHAPITRE VII.	
Une dernière lueur d'espérance. — Le départ. — La déception. — On s'embarque sur deux chaloupes pontées. — Nuit affreuse. — Brutalité de la Terreur. — Description de la corvette. — Apostrophe aux philanthropes. — Les repas à bord. — Le régime sévère rend la santé aux uns, mais cause la mort d'un déporté, et fait perdre la raison à un autre. — Férocity de la Terreur. — Le mal de mer. — La vermine. — Neuf déportés périssent par défaut d'air pur. — Les chirurgiens ordonnent de laisser ouvert l'entrepont. — Comment on use de cette liberté. — Les galériens insultent et volent les déportés. — Terreur et combat. — Incendie d'un vaisseau marchand. — Pêche de monstres marins. — Le baptême du tropique. — On entre dans le courant des Amazônes.....	67

CHAPITRE VIII.

Pages

Arrivée à Cayenne. — Discours effrayant du capitaine. — Lettre de M. l'abbé Aubert à M. Jeannet, commandant de la place et son allié. — Etourderie du curé de l'Echelle. — Les deux amis sont reçus à l'hospice de Cayenne. — Les déportés sont les jouets de la tempête. — L'abbé Aubert est reçu au palais directorial. — Discours bienveillant de M. Jeannet. — L'abbé Aubert considère les diverses nuances des habitants de Cayenne. — Les mœurs dissolues des habitants de la colonie. — Un colon vertueux accueille l'abbé Aubert. — M. Jeannet lui fait un don de vingt-cinq louis. — L'abbé Aubert se rend à l'habitation sur une pirogue. — Description de sa case. — Douleur extrême du curé de l'Echelle..... 80

CHAPITRE IX.

Utilité de l'étude de la nature. — Position de la Guyane française. — Ses fleuves et ses rivières. — Description de Cayenne. — Ses monuments. — Nombre et variété des habitants. — Leurs mœurs. — Usages bizarres. — Croyances religieuses. — Productions de Cayenne. — Les fruits. — Arbres monstrueux. — Gomme élastique. — Animaux utiles et terribles. — Leurs instincts prodigieux..... 89

CHAPITRE X.

Mort de M. l'abbé Senez, curé de L'Echelle-le-Franc, et de beaucoup d'autres prêtres déportés. — Les déportés survivants sont transférés à Sinamari. — Burnel, successeur de M. Jeannet comme agent du Directoire à Cayenne. — Son inhumanité. — Il fomente une insurrection. — Sa rapacité. — Il est chassé par les colons. — Il a pour successeur le fameux Victor Hugues. — Longue maladie. — Nécessité et dangers de la promenade. — En quoi consistent les plantations. — Tourments dans la case. — Périls sur les pirogues. — Le menu des repas des colons. — La case. — Insectes qui l'envahissent. — Vains gémissements pendant deux ans. — Nouvelle de la chute du Directoire (1800)..... 102

CHAPITRE XI.

Quinze déportés partent sur les vaisseaux de l'agent Victor Hugues. — M. Dupérou complète les 1,000 francs nécessaires à M. l'abbé Aubert pour son voyage en France. — Joie et affliction. — Adieux à Cayenne. — Adieux à M. le curé de L'Echelle. — Départ. — Mal de mer. — Avantages. — La tempête. — Les Anglais s'emparent du vaisseau. — M. l'abbé Aubert tombe à la mer. — Il est déposé dans l'île Houat. — Opiniâtreté des matelots à refuser de débarquer auprès des forts. — La canonnade. — Dangers au milieu des rochers. — Débarquement à Carnac. — Réception chez une vieille femme. — Voyage à travers la France. — Arrivée à Montmirail. — Retour à Fromentières. — Cruelle déception. — M. l'abbé Aubert est 40 ans curé de Congy. — Liste des déportés à Cayenne..... 116

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ BOITEL

chanoine titulaire de la cathédrale de Châlons-sur-Marne.

LES BEAUTÉS DE L'HISTOIRE DE LA CHAMPAGNE. Deux forts volumes in-12, 1,180 pages, texte compacte, trois gravures.....	6 »
HISTOIRE DU BIENHEUREUX JEAN, surnommé l'HUMBLE, seigneur de Montmirail-en-Brie, d'Oisy, de Tresmes, de Crèvecœur, de Gaudelus, de Belleau, de Condé-en-Brie, de La Ferté-Ancoul ou sous-Jouarre, comte de la Ferté-Gaucher, vicomte de Meaux, châtelain de Cambrai, puis religieux de l'abbaye de Longpont, de l'Ordre de Cîteaux et du diocèse de Soissons. Un volume in-12, 700 pages, 5 gravures.....	4 »
HISTOIRE DE MONTMIRAIL-EN-BRIE, faisant suite à l'HISTOIRE DU BIENHEUREUX JEAN. Un volume in-12, 431 pages, une gravure.....	3 »
Là se trouvent décrites les fameuses batailles de 1814, à Champaubert, à Montmirail, à Château-Thierry et à Vauchamps.	
VIES DE SAINT VINCENT, diacre, martyr, patron des vigneron, et de SAINT ELOI, patron des Orfèvres, des laboureurs, suivies d'un sermon sur la Toussaint. Un volume in-12, 116 pages.....	» 80
DIALOGUES MORAUX, INSTRUCTIFS ET AMUSANTS. Un volume in-18, 238 pag.	» 60
INSTRUCTIONS ET PRIÈRES pour le Sacrement de <i>Confirmation</i> , examinées et approuvées par l'autorité ecclésiastique. Un volume in-18.....	» 10
Ouvrages épuisés du même auteur dont les faits les plus saillants sont répartis dans les <i>Beautés de l'Histoire de la Champagne</i> .	
HISTOIRE D'ESTERNAY et de tout le canton. Un fort volume in-12, 415 pag.	2 50
HISTOIRE DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU VITRY. Un volume in-12, 240 pages.	1 50
HISTOIRE DE SAINT ALPIN, 8 ^e évêque de Châlons-s.-M. Un v. in-12, 165 p.	1 »
DIALOGUE SUR LA GRAMMAIRE.....	» 15

DEPARTEMENT DE LA GUYANE

BIBLIOTHEQUE

A. FRANCOISE

G 2831 / 8° 5117

